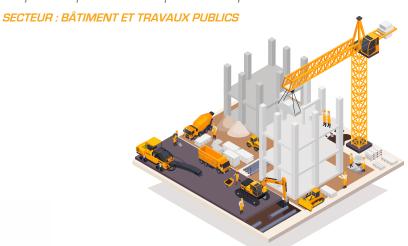


CATALOGUE DE FORMATIONS 2023

Sécurité, Prévention et Santé en entreprise | Développement de compétences professionnelles | Formations qualifiantes









ÉDITO



UNE APPROCHE GLOBALE

En 2020, c'est une approche globale de la formation qui conduit Formation DOM à mettre en évidence le rôle transversal que le centre devra jouer en Guyane comme acteur du développement des compétences de chacun.

Nous ne pouvons envisager la formation professionnelle sur le seul aspect de la transmission d'un savoir-faire technique. Nous plaçons la formation dans une approche globale de l'individu prenant en compte certes le geste technique mais aussi **l'individu qui aura appris à apprendre** et pourra ainsi se former tout au long de sa vie et s'adapter demain aux défis qui s'ouvrent à lui.



Spécialisé dans les domaines de la construction, Formation DOM vous propose un large éventail de solutions en prévention, sécurité et développement de compétences dans les grands secteurs d'activité que nous soutenons avec vigueur tels que le bâtiment, les travaux publics et l'industrie.

UNE OFFRE ENRICHIE

En 2023, Formation DOM enrichit son offre en **actualisant les contenus, les moyens techniques et supports pédagogiques** pour l'ensemble de ses actions de formation.

Formation DOM réorganise et modernise ses plateaux pédagogiques avec des matériels neufs (engins de chantier, chariots de manutention, nacelle, ...) et de nouveaux équipements, déjà installés.

Une importante mise à jour des supports pédagogiques est déployée en 2023 avec un contenu actualisé et enrichi, les **nouveaux supports sont désormais interactifs**, animés et participatifs.

Des modules e-learning et en réalité virtuelle novateurs complètent nos actions de formation.

DES EXPERTS A VOTRE ÉCOUTE

Nos experts sont à votre écoute pour étudier vos besoins et **construire avec vous la solution la plus adaptée à votre projet**, en termes de contenu, de pédagogie et de financement.

Nous mettons tout en oeuvre pour que les formations proposées enrichissent chaque participant.

N'oublions pas que nos formations d'aujourd'hui profiterons demain à nos entreprises, à notre territoire et à l'économie que nous portons!















LE CENTRE

Formation DOM - Cayenne

13 rue de l'industrie PAE Dégrad des cannes 97351 RÉMIRE-MONTJOLY

Formation DOM - St Laurent Avenue Christophe Colomb

97320 ST LAURENT DU MARONI

Tél. 0594 31 36 70

secretariat@formationdom.fr www.formationdom.fr

Siret: 751 017 260 00058 RCS CAYENNE APE : 8559A Organisme enregistré N° 96 97 30474 97









TAUX DE **RÉUSSITE**

Formation

SANTÉ, PRÉVENTION, SÉCURITÉ: 94%

Formation QUALIFIANTE: 93%



TAUX DE SATISFACTION

Stagiaire: **4.7/5**

Client: **4.5/5**





LE HANDICAP, TOUS CONCERNÉS!

En tant qu'organisme de formation nous nous engageons dans une démarche de progrès et d'amélioration continue en termes d'accessibilité et de compensation du handicap :

Les avantages d'une formation inter :

- Pour donner les mêmes chances à chacun de nos apprenants ;
- Pour enrichir nos pratiques, en favorisant votre questionnement;
- Pour créer du lien et du sens au sein de notre organisme ;
- Pour nous permettre de bénéficier d'appuis externes, source d'enrichissement (Ressources handicap Formation, ...);
- Parce que les progrès réalisés bénéficieront également aux apprenants qui n'ont pas de reconnaissance de leur handicap;
- Pour respecter nos obligations légales et réglementaires.

Vous êtes en situation de handicap et souhaitez suivre une formation chez Formation DOM?

Trouvez des réponses à vos besoins.

Pour vos formations professionnelles chez Formation DOM, le référent handicap est votre interlocuteur privilégié pour vous accompagner dans la mise en oeuvre de vos droits et répondre à vos besoins particuliers.

Vous souhaitez contacter le référent handicap de Formation DOM?

Contactez nous au 0594 31 36 70 et tapez 3









LES FORMATIONS INTER

Les formations inter chez Formation DOM c'est un choix parmi plus de 80 modules de formations proposées sur plus de 450 sessions par an organisées dans nos agences!

Les avantages d'une formation inter :

- Une date de formation fixe,
- Des apprenants concentrés sur leurs formations dans un environnement propice àl'apprentissage,
- Des plateaux pédagogiques adaptés pour une mise en situation concrète,
- La diversité des cas et exercices proposés permettent d'enrichir ses connaissances,
- Des échanges enrichis par les profils variés des participants.

LES FORMATIONS INTRA

Un projet de formation pour votre équipe? Pensez à la formation sur-mesure!

Selon certaines conditions, un formateur peut venir animer la formation souhaitée dans vos locaux. Personnalisée ou selon le programme existant, nous vous assurons une prestation en adéquation avec votre besoin.

Les étapes de la formation sur-mesure :

- Prise de contact avec Formation DOM,
- Formalisation de votre besoin de formation,
- Précisions sur l'expression de vos besoins, attentes, objectifs, ...
- En cas de pratique : un audit des moyens, équipements, surfaces nécessaire est réalisé sur place par nos spécialistes,
- Formation DOM vous fait parvenir sa proposition pédagogique et financière,
- La formation se déroulé dans vos locaux,
- La formation est évalué à chaud, dès sa clôture. un bilan est ensuite réalisé.

HABILITATION/CERTIFICATIONS

Formation DOM est habilité et certifié par des organismes authentifiés et indépendants afin de garantir à tous nos clients des formations de qualité reconnues par les autorités nationales.



Référencement Datadock



Certifié Organisme Testeur CACES® par DEKRA: N° D-637-02



Certifié QUALIOPI au titre des actions de formation par ICPF



 N° 1442057/2018/SST-01/O/22 Habilité "Acteur PRAP" par l'INRS :



N° 3037/2014/PRAPIBC-1/22

Habilité "Acteur SST" par l'INRS :



Agrément TITRE PROFESSIONNEL délivré par la DETCC Guyane



Centre d'examen: N° 835





SOMMAIRE

SÉCURITÉ, PRÉVENTION ET SANTÉ EN ENTREPRISE :

Tout secteur professionnel: PRAP / Prévention des Risques liés à L'Activité Physique p.10 MANIPULATIN EXTINCTEUR ET ÉVACUATION DU PERSONNEL ... p.11 HABILITATION ÉLECTRIQUE BS-BE MANOEUVREp.13 PRÉVENTION DES RISQUES SUR CHANTIER (Les bonnes pratiques) p.14 SIGNALISATION TEMPORAIRE DE CHANTIERp.16 CHEF DE MANOEUVRE - ÉLINGUEURp.18 Les Travaux en Hauteur: TRAVAIL EN HAUTEUR - Port et utilisation du Harnaisp.20 ECHAFAUDAGE DE PIED R408: Utiliser et réaliser la vérification journalièrep.21 Monter, utiliser et réaliser la vérification journalière p.22 **ECHAFAUDAGE ROULANT R457:** Monter, vérifier et utiliser des échafaudagesp.24 Les CACES®: CACES® R.489 - Chariots de manutention à conducteur porté ... p.30 CACES® R.485 - Gerbeurs automoteurs accompagnants p.32 Secteur espaces verts: MANIPULATION EN SÉCURITÉ DE LA TRONCONNEUSE ET/OU

DÉVELOPPEMENT DES **COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES :**

REMISE À NIVEAU MATHÉMIQUES APPLIQUÉS AU BTP	. p.36
LECTURE DE PLAN	. p.37
TOPOGRAPHIE	. p.38
RÉALISER UN MÉTRÉ	. p.39
TECHNIQUES DE CONSTRUCTION EN BÉTON ARMÉ	. p.40
TECHNIQUES DE CONSTRUCTION EN BÉTON BANCHÉ	. p.41
TECHNIQUES DE FINITION	. p.42
TECHNIQUES DE CONSTRUCTION D'OUVRAGE DE VOIRIE	. p.43
TECHNIQUES DE MISE EN OEUVRE DE CANALISATION ET RÉSEAUX.	p.44

FORMATIONS QUALIFIANTES:

Bâtiment - Gros oeuvre : COFFREUR BANCHEURp.47 MÉTREUR ASSISTANT DU BÂTIMENT p.48 Bâtiment - Second oeuvre: AGENT DE MAINTENANCE DES BÂTIMENTSp.50 PEINTRE EN BÂTIMENTp.53 MENUISIER POSEUR INSTALLATEURp.54 ELECTRICIEN D'ÉQUIPEMENT DU BÂTIMENTp.56 Travaux publics: MAÇON EN VOIRIE RÉSEAUX DIVERSp.57 CONDUCTEUR D'ENGINS DE CHANTIER URBAINSp.59





SÉCURITÉ, PRÉVENTION ET SANTÉ EN ENTREPRISE :

Tout secteur professionnel :	
SST / Sauveteur Secouriste du Travail	p.09
PRAP / Prévention des Risques liés à L'Activité Physique .	p.10
MANIPULATION EXTINCTEUR ET ÉVACUATION DU PERSON	NEL p.1
HABILITATION ÉLECTRIQUE HO-BO-HOV	p.12
HABILITATION ÉLECTRIQUE BS-BE MANOEUVRE	p.13
Secteur BTP :	
PORT DES E.P.I.	
SIGNALISATION TEMPORAIRE DE CHANTIER	
BLINDAGE ET SÉCURITÉ DES TRANCHÉES	p.10
ÉLINGAGE - ARRIMAGE - CHEF DE MANOEUVRE	p.17
SÉCURITÉ ET PRÉVENTION SUR CHANTIER	
AIPR (Opérateur, Concepteur, Encadrant)	p.19
Les Travaux en Haufeur :	
TRAVAIL EN HAUTEUR - Port et utilisation du Harnais	p.20
ECHAFAUDAGE DE PIED R408 :	
Utiliser et réaliser la vérification journalière	p.2
Monter, utiliser et réaliser la vérification journalière	p.22
Vérifier, réceptionner et réaliser la maintenance	p.23





SST: SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Initial: 2 jours (14 heures)
MAC: 1 jour (7 heures)

PUBLIC:

Tout public.

PRÉREQUIS:

Parler, lire et écrire le français.

Initial: Aucun niveau de connaissance préalable n'est requis pour suivre cette formation.

MAC: Certificat de sauveteur secouriste du travail en cours de validité.

PARTICIPANTS:

Minimum 4 candidats. Maximum 10 candidats.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION:

Un certificat de Sauveteur Secouriste du Travail valable 24 mois est délivré au stagiaire qui a participé activement à l'ensemble de la formation et a fait l'objet d'une évaluation formative et certificative favorable.

Maintien et Actualisation des Compétences obligatoire pour conserver la validité de son certificat. Une journée de 7 heures tous les 24 mois au moins.

RECYCLAGE:

Tous les 2 ans.

HABILITATION FORMATION DOM:

Formation DOM est habilité par l'INRS et la CGSS Guyane.

Habilitation N°821021/2013/SST-01/O/22

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX:

Nous contacter au 0594.31.36.70 ou par email : secretariat@formationdom.fr **Horaires :** 8h00-12h00 puis 13h00-16h00

ACCESSIBILITÉ PERSONNES HANDICAPÉES :

Plus d'information en page 5.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- Être capable de prévenir les situations à risques.
- Être capable de porter secours à une personne en détresse.
- Être capable de mettre en application ses compétences au sein de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées.



NOUVEAUTÉ 2023 : SUPPORTS PÉDAGOGIQUES .

CONTENU

INITIAL

Se situer en tant que sauveteur-secouriste du travail dans son entreprise.

La conduite à tenir en cas d'accident : protéger, examiner, faire alerter, secourir.

Secourir :

- La victime saigne abondamment
- La victime s'étouffe
- La victime se plaint d'un malaise
- La victime se plaint de brûlures
- La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
- La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- La victime ne répond pas mais elle respire
- La victime ne répond pas et ne respire pas

Connaître la conduite à tenir devant un arrêt respiratoire et rendre capable les salariés de réaliser une réanimation cardio-pulmonaire avec l'utilisation d'un défibrillateur.

Application de ses compétences de SST à la prévention dans son entreprise.

MAC

Maintenir et actualiser ses compétences de SST définies dans le dernier référentiel national de l'INRS.

Intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail.

Connaître la conduite à tenir devant un arrêt respiratoire et rendre capable les salariés de réaliser une réanimation cardio-pulmonaire avec l'utilisation d'un défibrillateur.

Mettre en application, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques, ses compétences en matière de prévention, au profit de la santé et sécurité au travail.

PROFIL DES FORMATEURS:

Professionnel de la prévention et la santé en entreprise.

Formateur habilité par les organismes compétents.

MOYENS TECHNIQUES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

- Séance de formation théorique en salle climatisée via support de cours interactif et innovants,
- Dépliant mémo remis aux stagiaires,
- L'animateur s'appuie sur des mises en situation pratiques via des ateliers d'apprentissage des gestes et des conduites à tenir, en groupe favorisant les échanges entre les participants,
- Utilisation de matériel et d'équipement innovant (différents mannequins, défibrilateurs, ...).







PRAP: PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE



NOUVEAUTÉ 2023

Initial: 2 jours (14 heures)
MAC: 1 jour (7 heures)

PUBLIC:

Tout personnel des secteurs de l'industrie, bâtiment et/ou commerce.

PRÉREQUIS:

Parler, lire et écrire le français. <u>Initial</u>: Aucun niveau de connaissance

préalable n'est requis pour suivre cette formation.

MAC: Certificat PRAP à jour.

PARTICIPANTS:

Minimum 4 candidats. Maximum 10 candidats.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION:

Certification acteur PRAPIBC sous réserve de la validation des compétences lors des épreuves certificatives d'évaluation en fin de formation.

Le certificat acteur PRAP IBC délivré au stagiaire est valable 24 mois et fait l'objet d'un maintien et actualisation des compétences obligatoire « MAC PRAP IBC ».

RECYCLAGE:

Tous les 2 ans.

HABILITATION FORMATION DOM:

Formation DOM est habilité par l'INRS et la CGSS Guyane.

Habilitation N°3037/2014/PRAPIBC-1/22

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX:

Nous contacter au 0594.31.36.70 ou par email : secretariat@formationdom.fr **Horaires :** 8h00-12h00 puis 13h00-16h00

ACCESSIBILITÉ PERSONNES HANDICAPÉES:

Plus d'information en page 5.

OBJECTIFS:

La formation-action PRAP a pour objectifs de diminuer les risques d'accidents du travail et de maladies professionnelles liés aux activités physiques et de participer à l'amélioration des conditions de travail.

A l'issue de cette formation le salarié porteur d'une nouvelle culture prévention au service de l'entreprise sera capable de :

- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement
- D'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.



CONTENU

INITIAL _

- Les risques, les accidents du travail, les maladies professionnelles
- Les statistiques : AT/MP
- Les principes de la prévention des risques
- Notion élémentaire d'anatomie et de physiologie
- Les éléments déterminants de l'activité physique
- Préparation du travail sur l'analyse des postes du travail
- Observation et analyse d'une situation de travail
- Analyse des postes du travail
- Identification et analyse des déterminants de l'activité physique
- Proposition de pistes d'amélioration
- Les principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort

MAC

Retour d'expérience depuis la formation initiale.

RAPPELS:

- Les principes de la prévention des risques
- Notion élémentaire d'anatomie et de physiologie
- Les éléments déterminants de l'activité physique
- Préparation du travail sur l'analyse des postes du travail
- Analyse des postes du travail
- Identification des déterminants de l'activité physique
- Proposition de pistes d'amélioration
- Les principes de base d'économie d'effort (exercice pratique)

PROFIL DES FORMATEURS:

Professionnel de la prévention et la santé en entreprise.

Formateur habilité par les organismes compétents.

MOYENS TECHNIQUES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

- Séance de formation théorique en salle climatisée via support de cours interactif et innovants

- Dépliant mémo remis aux stagiaires,
- L'animateur s'appuie sur des mises en situation pratiques via des ateliers d'apprentissage des gestes et des conduites à tenir, en groupe favorisant les échanges entre les participants,
- Utilisation de matériel et d'équipement innovant.





MANIPULATION D'EXTINCTEUR ET ÉVACUATION DU PERSONNEL

NOUVEAUTÉ 2023 : SUPPORTS PÉDAGOGIQUES ,

0,5 jour (3,5 heures)

PUBLIC:

Tout salarié.

PRÉREQUIS:

Parler, lire et écrire le français.

PARTICIPANTS:

Minimum 4 candidats.

Maximum 10 candidats.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION:

Validation des compétences lors des épreuves d'évaluation en fin de formation (test QCM).

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX:

Nous contacter au 0594.31.36.70 ou par email : secretariat@formationdom.fr **Horaires :** 8h00-12h00 puis 13h00-16h00

ACCESSIBILITÉ PERSONNES HANDICAPÉES:

Plus d'information en page 5.

OBJECTIFS:

- Être capable de réagir face à un début d'incendie : utiliser les extincteurs en toute sécurité.
- Être capable d'évacuer rapidement l'ensemble du personnel de l'entreprise en cas d'incendie, sans panique ni accident.
- Être capable d'utiliser le cheminement à suivre dans l'établissement.
- Être capable d'identifier les outils techniques de l'entreprise utiles à l'évacuation : Plans d'évacuation, alarmes, signalisation au sol, balises de sécurité, systèmes de désenfumage



CONTENU

- La prévention (généralités).
- Prévention et actions en cas de sinistres.
- Exposé sur l'organisation de la lutte contre le feu :
- Mécanismes et effets de la combustion.
- Classification des feux.
- Agents extincteurs et leurs modes d'action.
- Extincteurs mobiles (portatifs, sur roues).
- Les problèmes et la propagation du feu et des fumées.
- Principales mesures visant à permettre une évacuation sûre et en bon ordre de l'ensemble des occupants.
- L'alarme, l'alerte (application des consignes).
- L'évacuation : rôle du responsable d'évacuation, rôle des guidefiles et serre-files, rôle du chargé du contrôle nominatif.
- Exercices pratiques d'extinction de feux provoqués.
- L'évacuation, qu'est-ce que c'est ?
- Evacuation,
- Etablissements concernés,
- Problématique de l'évacuation.
- Facteurs humains
- Personnes chargées de l'évacuation,
- Ensemble du personnel.
- Facteurs techniques
- Informations,
- Alarme,
- Cheminement et issues de secours,
- Balisage et éclairage de sécurité,
- Désenfumage.

- L'organisation
- Distribution des rôles,
- Vérification des équipements.
- Déroulement de l'évacuation
- Exercices réels d'évacuation,
- Critiques, observations et conclusions.
- Cas particuliers
- Le feu est plus rapide que vous,
- Les fumées vous empêchent d'évacuer,
- Etablissement accueillant des personnes à mobilité réduite.

PROFIL DES FORMATEURS:

Professionnel de la prévention et la santé en entreprise.

Formateur habilité par les organismes compétents.

MOYENS TECHNIQUES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

- Séance de formation théorique en salle climatisée via support de cours interactif et innovants,
- L'animateur s'appuie sur des mises en situation pratiques via des ateliers d'apprentissage des gestes et des conduites à tenir, en groupe favorisant les échanges entre les participants,
- Utilisation de matériel et d'équipement conforme et innovant,
- Dépliant mémo remis aux stagiaires.

NOUVEAUTÉ 2023 : SUPPORTS PÉDAGOGIQUES ENRICHIS, INTERACTIFS ET INNOVANTS



HABILITATION ÉLECTRIQUE: H0-B0-H0V

Initial: 1 jour (7 heures)

Recyclage: 1 jour (7 heures)

PUBLIC:

Tout personnel réalisant des travaux d'ordre non électrique dans la zone de travail qui lui a été définie.

PRÉREQUIS:

Parler, lire et écrire le français. Aucune connaissance en électricité, mais les personnes doivent être capables de comprendre les instructions de sécurité.

PARTICIPANTS:

Minimum 4 candidats.

Maximum 10 candidats.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION: Validation des compétences lors des épreuves d'évaluation en fin de formation (Test QCM).

L'habilitation est délivré par l'employeur en fonction de l'avis du formateur. Délivrance d'une attestation de suivi de formation.

RECYCLAGE:

Selon la NFC 18-510 tous les 3 ans.

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX:

Nous contacter au 0594.31.36.70 ou par email : secretariat@formationdom.fr **Horaires :** 8h00-12h00 puis 13h00-16h00

ACCESSIBILITÉ PERSONNES HANDICAPÉES: Plus d'information en page 5.

*image d'illustration non contractuelle

OBJECTIFS:

- Être capable d'identifier les dangers de l'électricité.
- Être capable d'analyser le risque électrique et s'en protéger.
- Être capable d'exécuter en sécurité des travaux d'ordre non électrique au voisinage des risques électriques.

CONTENU

- Présentation et évolution de réglementation en électricité.
- Les notions sur les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance alternatif et continu.
- Les effets du courant électrique sur le corps humain.
- Les noms et les différents domaines de tension.
- Les zones d'environnement et leurs limites.
- Habilitation: principe, symboles, limites et formalisation.
- Prescription de sécurités associées aux zones de travail.
- Protection collective : mesures, équipements et signalisaton.
- Equipements de travail utilisés (échelles, outils à main).
- Conduites à tenir en cas d'accident corporel ou d'incendie d'origine électrique dans un environnement électrique.
- Spécificités BO/HO / HOV Exécutant :
- Acteurs concernés par les travaux (rôle et fonction).
- Habilitation indice 0 : limites, analyse des riques et mesures de prévention.
- Application sur une installation type (maquette pédagogique) et/ou représentative de l'environnement de l'apprenant (TP).

PROFIL DES FORMATEURS:

Professionnel de la prévention et la santé en entreprise dans les domaines de la construction.

Formateur habilité par les organismes compétents.

MOYENS TECHNIQUES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Séance de formation théorique en salle climatisée via support de cours interactif et innovants,
- Dépliant mémo remis aux stagiaires,
- L'animateur s'appuie sur des mises en situation pratiques via des ateliers d'apprentissage en groupe favorisant les échanges entre les participants,
- Utilisation de matériel et d'équipement conforme et innovant.





NOUVEAUTÉ 2023 : SUPPORTS PÉDAGOGIQUES



HABILITATION ÉLECTRIQUE: BS-BE MANŒUVRE

Initial: 2 jours (14 heures)
Recyclage: 2 jours (14 heures)

PUBLIC:

Personnes devant effectuer des travaux d'ordre non électrique ou des manœuvres de disjoncteur dans les locaux d'accès réservés aux électriciens ou au voisinage des pièces nues sous tension.

Personnes devant effectuer des petits dépannages hors tension (bouton poussoir, ampoule, luminaire, prise électrique, etc.)

PRÉREQUIS:

Parler, lire et écrire le français. Aucune connaissance en électricité, mais les personnes doivent être capables de comprendre les instructions de sécurité.

PARTICIPANTS:

Minimum 4 candidats. Maximum 10 candidats.

MODALITÉS D'ÉVALUATION:

Validation des compétences lors des épreuves d'évaluation en fin de formation (Test QCM).

L'habilitation est délivré par l'employeur en fonction de l'avis du formateur. Délivrance d'une attestation de suivi de formation.

RECYCLAGE:

Selon la NF C 18-510 tous les 3 ans.

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX:

Nous contacter au 0594.31.36.70 ou par email : secretariat@formationdom.fr **Horaires :** 8h00-12h00 puis 13h00-16h00

ACCESSIBILITÉ PERSONNES HANDICAPÉES: Plus d'information en page 5.

*image d'illustration non contractuelle

OBJECTIFS:

- Être capable d'effectuer des travaux d'ordre non électrique ou des manœuvres de disjoncteur dans les locaux d'accès réservés aux électriciens ou au voisinage des pièces nues sous tension OU effectuer des petits dépannages hors tension (bouton poussoir, ampoule, luminaire, prise électrique, etc.)

CONTENU **T**

- Introduction : Retour sur le principe de l'électricité :
- Qu'est ce que l'électricité ?
- Les différents contacts : direct et indirect
- Le schéma type d'une installation électrique
- Prise de connaissance sur la réglementation applicable aux opérations et manoeuvre d'ordre électrique;
- Connaissance des règles de la norme NFC 18510
- Description des prérogatives de l'habilitation électrique BS BE Manoeuvre
- Connaissance des différentes habilitations électriques
- Les autorisations relatives à l'habilitation BS-BE
- Evaluer les limites relatives à l'habilitation électrique BS BE manoeuvre
- Les documents applicables
- Connaître les règles de prévention d'ordre électrique:
- Les dangers de l'électricité
- Connaître et évaluer les zones à risques
- Les équipements de protection individuelle
- Les procédures à suivre pour rentrer dans un local électrique
- Les règles à respecter pour réarmer une source électrique
- Appliquer les gestes de premiers secours face à un accident d'ordre électrique
- Connaître les actions à avoir face à un départ de feu d'origine électrique
- •Mise en pratique de l'habilitation électrique BS BE manoeuvre :
- Reconnaissance des différentes sources électriques situées dans l'établissement
- Connaître la procédure à suivre pour réarmer un disjoncteur

PROFIL DES FORMATEURS:

Professionnel de la prévention et la santé en entreprise dans les domaines de la construction.

Formateur habilité par les organismes compétents.

MOYENS TECHNIQUES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Séance de formation théorique en salle climatisée via support de cours interactif et innovants,
- Dépliant mémo remis aux stagiaires,
- L'animateur s'appuie sur des mises en situation pratiques via des ateliers d'apprentissage en groupe favorisant les échanges entre les participants,
- Utilisation de matériel et d'équipement conforme et innovant.







PRÉVENTION DES RISQUES SUR CHANTIER

Utilisation et entretien des E.P.I., gestion et utilisation des produits dangereux et manipulation des outils manuels et électroportatifs





1 jour (7 heures)

PUBLIC:

Tout ouvrier ou agent intervenant sur chantier de construction ou de Travaux **Publics**

Utilisateurs, acheteurs, vendeurs gestionnaires d'EPI, responsable d'équipe, conseillers sécurité.

PRÉREQUIS:

Parler, lire et écrire le français.

PARTICIPANTS:

Minimum 4 candidats. Maximum 10 candidats.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION:

Validation des compétences des épreuves d'évaluation en fin de formation par un test écrit.

À l'issue des épreuves de fin de formation effectuées dans le respect des objectifs fixés, une attestation de suivi de formation sera remise aux candidats.

RECYCLAGE:

Recommandé tous les 3 ans.

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX:

Nous contacter au 0594.31.36.70 ou par email: secretariat@formationdom.fr Horaires: 8h00-12h00 puis 13h00-16h00

ACCESSIBILITÉ PERSONNES HANDICAPÉES:

Plus d'information en page 5.

*image d'illustration non contractuelle

- Appréhender le contexte technique et réglementaire en matière de sécurité sur chantiers,
- Être capable de définir, de contrôler et d'utiliser les EPI adéquats à son métier et ses tâches,
- Appréhender les risques et accidents liés aux produits chimiques et savoir s'en protéger,
- Appréhender les risques et accidents liés à l'utilisation d'outils manuels et électroportatifs.

CONTENU

Dispositions réalementaires, Les partenaires de la prévention et leur rôle.

- Les risques et sanctions :
- Les obligations, responsabilités et droits du salarié,
- Les risques et sanctions liés à la prise massive de substances,
- Les conséquences des Accidents du Travail.
- Les accidents :
- Les risques sur chantier du BTP,
- Identifier les situations à risque,
- Que faire en cas d'accident ?
- Exemples d'accident.
- Définition des E.P.I. :
- Dans quelles situations faut-il avoir recours aux EPI ?
- Comment choisir les EPI ?
- Conformité et certification,
- Les obligations pour l'employeur et les salariés.
- Les diverses protections :
- Pour le corps, les mains, les pieds, les voies respiratoires, la tête, les yeux et le visage, les ouïes, les chutes de hauteur,
- Les diverses spécifications,
- Identifier les risques et les produits dangereux :
- Etiquetages
- Catégorie de danger,
- Evaluer les risques corrosifs, irritants, toxiques, nocifs, inflammables,
- Suppression ou substitution des produits dangereux,
- Stockage des produits dangereux,
- Les fiches de données de sécurité et techniques.
- Les signalisations :
- Son rôle et sa fonction,
- Les diverses signalisations,
- La signalisation sur chantier,
- La signalisation concernant les obligations et EPI, - La signalisation des risques chimiques et toxiques,
- Se prémunir face au risque poussières :
 Prise de conscience des risques liés aux applications poussiéreuses,
- Emission de particules de silice cristalline ou de fibre d'amiante,

- Responsabilités de l'employeur et de son personnel.
- Introduction de mesures de prévention.
- Se prémunir face aux dangers des outils manuels et électroportatifs :

Scies, perforateurs, burineurs, meuleuse d'angle, tronçonneuses thermiques, scies circulaires, ...

- Prévenir les risques et les accidents sur un chantier,
- Adopter le bon comportement par une action efficace en cas d'accident,
- Aperçu des éléments de sécurité des outils,
- Instructions de manipulation correcte et guide sur les bonnes pratiques,
- Branchement électrique, utilisation de rallonge électrique professionnelle, ...
- Comment réduire les risques lors de la préparation, manipulation, transport et stockage.
- Etude de cas et analyse de risques.

PROFIL DES FORMATEURS:

Professionnel de la prévention et la santé en entreprise dans les domaines de la construction. Formateur habilité par les organismes compétents.

MOYENS TECHNIQUES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Séance de formation théorique en salle climatisée via support de cours interactif et innovants.
- Dépliant mémo remis aux stagiaires,
- L'animateur s'appuie sur des ateliers d'apprentissage en groupe favorisant les échanges entre les participants.

RÉGLEMENTATION:

Le Code du travail prévoit l'information et la formation des travailleurs à l'utilisation des équipements de protection individuelle (articles R. . 4323-104 à R. 4323-106).

L'employeur informe de manière appropriée les travailleurs devant utiliser des équipements de protection individuelle [...] .





GESTION DES DÉCHETS

Gestion et valoratisation des déchets de chantier de construction



1 jour (7 heures)

PUBLIC:

Tout ouvrier ou agent intervenant sur chantier de construction ou de Travaux Publics.

Utilisateurs, acheteurs, vendeurs gestionnaires d'EPI, responsable d'équipe, conseillers sécurité.

PRÉREQUIS:

Parler, lire et écrire le français.

PARTICIPANTS:

Minimum 4 candidats. Maximum 10 candidats.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION:

Validation des compétences lors des épreuves d'évaluation en fin de formation par un test écrit.

À l'issue des épreuves de fin de formation effectuées dans le respect des objectifs fixés, une attestation de suivi de formation sera remise aux candidats.

RECYCLAGE:

Recommandé tous les 5 ans.

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX:

Nous contacter au 0594.31.36.70 ou par email : secretariat@formationdom.fr **Horaires :** 8h00-12h00 puis 13h00-16h00

ACCESSIBILITÉ PERSONNES HANDICAPÉES:

Plus d'information en page 5.

OBJECTIFS:

- Maîtriser la réglementation applicable à la gestion des déchets dangereux de chantier du BTP,
- Répondre aux impératifs de sécurité des personnes et au respect de l'environnement,
- -Connaître les différentes catégories de déchets, leurs risques et les méthodes de recyclages,
- Comprendre et maîtriser le schéma de prise en charge et de traitement des déchets.

CONTENU

- La notion de déchet :
- Pourquoi trier un déchet de chantier ?
- Chiffres clés,
- Normes, dispositifs prévus,
- Obligations et responsabilités et les sanctions des personnes et entreprises concernées,
- L'évolution actuelle.
- Distinguer les catégories de déchets et leur traitement :
- Les excédents de chantier,
- Les déchets non dangereux et non inertes,
- Les déchets dangereux,
- Les déchets ultimes.
- Les différents moyens de collecte
- Les filières spécifiques de traitements :
- Le recyclage, la valorisation...
- Les éco-organismes.
- Les ICPE.
- Les cas particuliers (amiante, photovoltaïque,...)
- La dépollution des sols
- Les emballages
- Gérer les formalités liées à l'élimination des déchets :
- Les obligations du producteur de déchets,
- Les obligations du collecteur et du transporteur.
- L'organisation sur les chantiers :
- Le diagnostic (analyse du chantier, types de déchets, les flux...),
- Le tri (mise en place des zones, collecte, stock, ...),
- Les coûts.
- Des exemples concrets en Guyane :
- Les centres de collecte,
- L'organisation particulière,
- Les déchets concernés.
- Établir un plan de gestion des déchets :
- L'élaboration du plan,
- Le contenu du plan.



PROFIL DES FORMATEURS:

Professionnel de la prévention et la santé en entreprise dans les domaines de la construction. Formateur habilité par les organismes compétents.

MOYENS TECHNIQUES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

- Séance de formation théorique en salle climatisée via support de cours interactif et innovants,
- L'animateur s'appuie sur des ateliers d'apprentissage en groupe favorisant les échanges entre les participants.
- Dépliant mémo remis aux stagiaires,



SIGNALISATION TEMPORAIRE DE CHANTIER



1 jour (7 heures)

PUBLIC:

Tout agent ou ouvrier réalisant des interventions sur chaussées ou chantier nécessitant la mise en place d'une signalisation de chantier.

PRÉREQUIS:

Parler, lire et écrire le français.

PARTICIPANTS:

Minimum 4 candidats.

Maximum 10 candidats.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION:

Validation des compétences lors des épreuves d'évaluation en fin de formation par un test écrit.

À l'issue des épreuves de fin de formation effectuées dans le respect des objectifs fixés, une attestation de suivi de formation sera remise aux candidats.

RECYCLAGE:

Recommandé tous les 3 ans.

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX:

Nous contacter au 0594.31.36.70 ou par email : secretariat@formationdom.fr **Horaires :** 8h00-12h00 puis 13h00-16h00

ACCESSIBILITÉ PERSONNES HANDICAPÉES:

Plus d'information en page 5.

*image d'illustration non contractuelle

OBJECTIFS:

- Être capable de connaître et anticiper les risques liés aux interventions sur la voie publique.
- Être capable de concevoir et de mettre en place une signalisation temporaire vis-àvis de l'occupation du domaine public.
- Être capable de concevoir et de mettre en place un balisage de chantier adapté aux travaux réalisés.

CONTENU

- Statistiques des Accidents du Travail,
- Dispositions réglementaires,
- Les partenaires de la prévention et leur rôle.
- Les risques liés aux interventions sur la voie publique :
- Conséquences humaines pour les agents et les usagers,
- Conséquences pénales et économiques.

• La signalisation :

- Son rôle et sa fonction,
- Les principaux risques,
- Facteurs d'accidents.

• Les diverses signalisations :

- La signalisation des personnes,
- La signalisation des véhicules,
- Les chantiers fixes,
- Les chantiers mobiles,
- Caractéristiques des signaux et dispositifs temporaires.
- La signalisation de nuit.

• La mise en oeuvre :

- Pose et implantation de la signalisation,
- La responsabilité de chaque acteur du chantier,
- Agir et savoir agir,
- Optimisation de la sécurité,
- Protections diverses,
- Les gestes de manoeuvre et signaux sonores.

• Les protections :

- Collective et individuelle.

PROFIL DES FORMATEURS:

Professionnel de la prévention et la santé en entreprise dans les domaines de la construction.

NOUVEAUTÉ 2023 : SUPPORTS PÉDAGOGIQUES ,

Formateur habilité par les organismes compétents.

MOYENS TECHNIQUES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

- Séance de formation théorique en salle climatisée via support de cours interactif et innovants,
- Dépliant mémo remis aux stagiaires,
- L'animateur s'appuie sur des ateliers d'apprentissage en groupe favorisant les échanges entre les participants.







BLINDAGE ET SÉCURITÉ DES TRANCHÉES

1 jour (7 heures)

PUBLIC

Tout agent ou ouvrier réalisant des interventions en tranchées ou à proximité.

PRÉREQUIS:

Parler, lire et écrire le français.

PARTICIPANTS:

Minimum 4 candidats.

Maximum 10 candidats.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION :

Validation des compétences lors des épreuves d'évaluation en fin de formation par un test écrit.

À l'issue des épreuves de fin de formation effectuées dans le respect des objectifs fixés, une attestation de suivi de formation sera remise aux candidats.

RECYCLAGE:

Recommandé tous les 3 ans.

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX:

Nous contacter au 0594.31.36.70 ou par email : secretariat@formationdom.fr **Horaires** : 8h00-12h00 puis 13h00-16h00

ACCESSIBILITÉ PERSONNES HANDICAPÉES:

Plus d'information en page 5.

OBJECTIFS:

- Être capable d'assurer une protection individuelle et collective maximale pour tout travail réalisé en tranchée,
- Être capable d'organiser la mise en oeuvre des différents types de blindage,
- Être capable de maîtriser la gestion des risques liées à l'activité.

CONTENU

- Sécurité des personnes,
- Sécurité géotechnique.
- Blindage:
- Exigence du code du travail,
- Exigence selon la nature de terrain,
- Exigence selon les contraintes du site.

• Les différents types de blindage :

- Caisson, simple glissière,
- Double glissière, blindage avec traîneau mobile,
- Cas particulier des fosses sans butonage intermédiaire.
- Blindage spécial pour ouvrage de visite.
- Tranchées étroites exécutées mécaniquement :
- Utilisation des blindages préfabriqués,
- Matériels accessoires de montages,
- Dispositifs mobiles de protection,
 Les protections du personnel,
- Les dispositifs mobiles.
- Les dispositiis triobiles.

• Etude préalable à la mise en oeuvre :

- Importance de la préparation de chantier,
- Nature du sol (sondages, études géotechniques),
- Emplacement des réseaux existants (sondages, DICT),
- Etablir un plan d'installation et de circulation, voire de phasage des travaux,
- Arrêter le type de blindage en fonction des travaux à réaliser et de l'environnement.

• Les consignes permanentes :

- Les E.P.I.,
- Les protections collectives.

PROFIL DES FORMATEURS:

Professionnel de la prévention et la santé en entreprise dans les domaines de la construction. Formateur habilité par les organismes compétents.

MOYENS TECHNIQUES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Séance de formation théorique en salle climatisée via support de cours interactif et innovants.
- Dépliant mémo remis aux stagiaires,
- L'animateur s'appuie sur des ateliers d'apprentissage en groupe favorisant les échanges entre les participants.



^{*}image d'illustration non contractuelle



CHEF DE MANŒUVRE - ÉLINGUEUR

NOUVEAUTÉ 2023 : SUPPORTS PÉDAGOGIQUES ENRICHIS, INTERACTIFS ET INNOVANTS

1 jour (7 heures)

PUBLIC:

Tout personnel de chantier amené à manutentionner des charges via du matériel de levage.

PRÉREQUIS:

Parler, lire et écrire le français.

PARTICIPANTS:

Minimum 4 candidats. Maximum 10 candidats.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION :

Validation des compétences lors des épreuves d'évaluation en fin de formation par un test écrit.

À l'issue des épreuves de fin de formation effectuées dans le respect des objectifs fixés, une attestation de suivi de formation sera remise aux candidats.

RECYCLAGE:

Recommandé tous les 3 ans.

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX:

Nous contacter au 0594.31.36.70 ou par email : secretariat@formationdom.fr **Horaires** : 8h00-12h00 puis 13h00-16h00

ACCESSIBILITÉ PERSONNES HANDICAPÉES:

Plus d'information en page 5.

OBJECTIFS:

- Être capable d'appliquer et faire appliquer une protection individuelle et collective maximale pour tout travail réalisé en tant que chef de manoeuvre élingueur,
- Être capable de connaître et anticiper les risques liés aux activités du chef de manoeuvre - élingueur,
- Être capable de communiquer avec les conducteurs des engins de levage de manière professionnelle.

CONTENU

Les causes et les types d'accidents, Le cadre réglementaire, le matériel, L'utilisation des accessoires.

• Les élingues :

- Les élingues câbles, chaînes, en textile chimique, en corde.
- La détermination de la charge maximum d'utilisation :
- Les élingues pour applications courantes,
- Les élingues particulières.

• Dix règles pour élinguer en sécurité :

- Préparer l'élingage,
- Évaluer la charge à lever,
- Rendre la charge monolithique,
- Choix de l'élingue,
- Procéder à une inspection visuelle,
- Accrochage de la charge,
- Accrochage de l'élingue sur le crochet de l'appareil de levage,
- Vérification de l'angle d'élingage,
- Protection des arêtes vives,
- Mettre l'élingue sous tension.

• La manœuvre de la charge en sécurité :

- Avant, pendant et après la manœuvre de la charge,
- Les langages de manutention : les gestes et sons.

• Les accessoires de levage particuliers :

- Les palonniers, les serre-câbles, les manilles, les élingages asymétriques, les élingues à usage unique.

• Méthodes d'arrimage des engins :

- Obligation de l'employeur de former le chauffeur à la mise en oeuvre d'un arrimage en sécurité.
- Obligation de fournir au chauffeur des équipements en bon état,
- Obligation du conducteur au regard du code de la route.

• Accessoire d'arrimage et d'élingage :

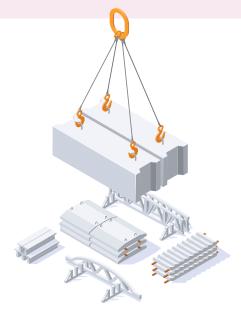
- Le matériel ; Précaution d'utilisation,
- L'utilisation des accessoires,
- Méthodes d'arrimage des engins :
 - Règles pour arrimer en sécurité
- Pérennisation de la démarche « arrimage en sécurité »,
- Suivi et entretien des points d'arrimage et des accessoires d'arrimage.

PROFIL DES FORMATEURS :

Professionnel de la prévention et la santé en entreprise dans les domaines de la construction. Formateur habilité par les organismes compétents.

MOYENS TECHNIQUES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

- Séance de formation théorique en salle climatisée via support de cours interactif et innovants,
- Dépliant mémo remis aux stagiaires,
- L'animateur s'appuie sur des ateliers d'apprentissage en groupe favorisant les échanges entre les participants.





^{*}image d'illustration non contractuelle



AIPR: AUTORISATION D'INTERVENTION À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX

Opérateur - Encadrant - Concepteur

NOUVEAUTÉ 2023 : SUPPORTS PÉDAGOGIQUES ENRICHIS, INTERACTIES ET INNOVANTS

1 jour (7 heures)

PUBLIC:

Opérateur : Personnels sans qualifications spécifiques,

Opérateurs des entreprises de BTP et réseaux humides et/ou secs, Opérateurs des Collectivités.

Encadrant : Encadrants des centres techniques des Collectivités.

Encadrants des travaux sur les chantiers (conducteurs de travaux, chefs de chantiers, chefs d'équipes et responsables en règle générale.

Concepteur: Personnes assurant l'encadrement des opérations sous la direction du responsable du projet, et devant être titulaires d'une AIPR pour pouvoir travailler sur ou à proximité de réseaux (généralement enterrés).

PRÉREQUIS:

Parler, lire et écrire le français.

PARTICIPANTS:

Maximum 8 candidats par session.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION:

Examen par QCM-AIPR en ligne auprès du MTES (Ministère de la transition écologique et solidaire) d'une durée maximale de 60 minutes.

En cas de réussite :

Remise de l'attestation de compétence d'une **durée de validité du certificat :** 5 ans.

En cas d'échec:

Attestation d'échec.

RECYCLAGE:

Obligatoire tous les 5 ans.

HABILITATION FORMATION DOM:

Formation DOM est habilité par la DEAL. Habilité centre d'examen n°835.

INSCRIPTIONS. DATES ET LIEUX:

Nous contacter au 0594.31.36.70 ou par email : secretariat@formationdom.fr **Horaires :** 8h00-12h00 puis 13h00-16h00

ACCESSIBILITÉ PERSONNES HANDICAPÉES :

Plus d'information en page 5.

*image d'illustration non contractuelle

OBJECTIFS:

- Être capable de connaître la réglementation en vigueur liée à l'avis ministériel,
- Être capable d'identifier les différents réseaux,
- Être capable d'identifier les risques lors des diverses interventions à proximité des réseaux.

OPÉRATEUR

- Rôle, mission et responsabilités de l'opérateur.
- Identifier les principaux types de réseaux souterrains et aériens.
- Mesurer les risques afférents aux réseaux souterrains et aériens.
- Selon les caractéristiques des énergie.
- Liés aux atteintes aux réseaux existants.
- Savoir utiliser les moyens de protection collective et individuelle (EPI et EPC)
- Intégrer la notion de respect dans le cadre de son activité :
- Le respect de l'environnement.

- Le respect des marquages-piquetages.
- Le respect des signes avertisseurs et indicateurs.
- Le respect des moyens de repérage.
- Le respect du terrain.
- Identification des situations dangereuses ou inattendues.
- Imprécision du positionnement des ouvrages et de la technique utilisée.
- Maintien de l'intégrité et du tracé des réseaux existants.
- Recommandations en cas d'incident ou d'accident.
- Règle des « quatre A ».

ENCADRANT

- Rôle, mission et responsabilités de l'encadrant.
- Types et terminologie des réseaux aériens et souterrains.
- Prescriptions de l'arrêté de référence et du Code de l'Environnement.
- Vérification et exploitation des réponses aux DT-DICT.
- Lecture de plans : situation des réseaux et de leur fuseaux d'imprécision.
- Utilisation des moyens de protection collective et individuelle, et les faire utiliser.
- AIPR du personnel mis à disposition.
- Adéquation entre les besoins et le matériel à disposition.
- Identification des situations dangereuses ou inattendues.
- Règles d'arrêt de chantier.
- Accès aux ouvrages de sécurité.
- Constat contradictoire d'anomalie ou de dommage.
- Préparation des relevés topographiques de réseaux.

CONCEPTEUR

- Rôles, missions et responsabilités de chacun dans l'arganisation et le suivi des chantiers.
- Analyse des risques liés aux réseaux existants et à construire, et mesures de prévention correspondantes
- Préparation des projets de travaux :
- Investigations complémentaires.
- Clauses de marché (travaux en zone d'incertitude, absence de préjudice, marquage-piquetage).
- Procédures de prévention en amont du chantier :
- Plan de prévention, PGCSPS, PPSPS.
- DT, DICT.
- Demande de mise hors tension.
- Distances de sécurité.

- Constat contradictoire d'anomalie ou de dommage.
- Gestion des aléas en cas de découverte de réseaux.



RÉGLEMENTATION:

L'AIPR ou l'obligation de compétences pour les personnels intervenant à proximité des réseaux est applicable depuis le 1 er janvier 2018. Dans le cadre de la réforme « anti-endommagement », cette mesure vise à réduire les risques ainsi que les dommages aux réseaux aériens ou enterrés qui peuvent survenir lors de travaux à proximité. Cela signifie que l'employeur, qu'il soit privé ou public, devra délivrer une AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux) aux agents ou salariés intervenant dans la préparation ou l'exécution de travaux à proximité des réseaux. La loi définie plusieurs profils d'intervenant devant disposer d'une AIPR en fonction de leur rôle.

PROFIL DES FORMATEURS:

Professionnel des formations liées à la prévention des risques en entreprise dans les domaines de la construction et des travaux publics.

MOYENS TECHNIQUES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Séance de formation théorique en salle climatisée, support de cours interactif.
- Dépliant mémo remis aux stagiaires.
- Tests réalisés sur outil informatique ou tablette tactile.



SÉCURITÉ PRÉVENTION ET SANTÉ

NOUVEAUTÉ 2023: SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

TRAVAIL EN HAUTEUR

Port et utilisation des EPI contre les chutes de hauteur.

1 jour (7 heures)

PUBLIC:

Toute personne appelée à réaliser des travaux en hauteur et devant utiliser des équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur (harnais, longes, connecteurs...)

PRÉREQUIS:

Parler, lire et écrire le français. Aptitude médicale au travail en hauteur.

PARTICIPANTS:

Maximum 10 candidats.

EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE:



Le candidat doit se munir de ses propres chaussures de sécurité.

Il est recommandé de se munir de ses propres équipements de protection individuel de travail en hauteur (casque, harnais, longes, ...).

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION:

Validation des compétences lors des épreuves d'évaluation en fin de formation par un test écrit et pratique.

À l'issue des épreuves de fin de stage effectuées dans le respect des objectifs fixés, une attestation de suivi de formation sera remise aux candidats.

Recyclage recommandé tous les 10 ans.

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX:

Nous contacter au 0594.31.36.70 ou par email: secretariat@formationdom.fr Horaires: 8h00-12h00 puis 13h00-16h00

ACCESSIBILITÉ PERSONNES HANDICAPÉES: Plus d'information en page 5.

*image d'illustration non contractuelle

OBJECTIFS:

- Être capable de travailler en toute sécurité en hauteur.
- Être capable d'évaluer les risques face à une situation de travail en hauteur.
- Être capable d'identifier et choisir le matériel nécessaire à l'environnement de travail.
- Être capable d'utiliser les systèmes antichutes, les contrôler avant utilisation, les adapter, les régler et savoir s'équiper pour optimiser ses mouvements.

CONTENU

- Les risques de chute de hauteur :
- Statistiques sur les accidents du travail.
- La responsabilité de l'employeur et du salarié.
- Les facteurs de chute de hauteur.
- Les accidents dus aux chutes de hauteur (Causes et circonstances).
- Contexte réglementaire
- -Accidents et causes d'accidents
- Protection collective
- Les moyens d'accès (échelles, escabeaux, échafaudages, PEMP)

• Les dispositifs d'ancrage:

(Recommandation CNAMTS R430) - Amarrages sur structure existante, - amarrage sur point d'accroche manufacturé fixe ou transportable

- Caractéristiques des moyens de protection in-
- Application des principes de prévention au travail en hauteur:
- Les principes généraux.
- La réglementation.
- Dans quelle situation utiliser les protections collectives et individuelles?
- Situations de travail particulières : les travaux sur toiture, les travaux sur échelles, utilisation d'une liane de vie.

• Les protections collectives :

- Repérage des situations dangereuses.
- Les mesures de protection collectives à prévoir (planchers de travail ou de circulation, gardecorps, passerelles,
- ouvertures sur le vide, toitures, mezzanines et plateformes).
- Conditions d'utilisation des échelles, nacelles, échafaudages plate-formes individuelles et réglementation.
- Les lignes de vie et les points d'ancrage (vérifications visuelles).

• Les protections individuelles :

- Analyse de la situation et de l'environnement de travail (ancrage, prise en compte des effets pendulaires, secourisme).
- Les facteurs de chute de hauteur.
- Calcul simple des effets dynamiques d'une chute.
- Choix des EPI en fonction des risques.
- Les composants d'un système d'arrêt des chutes : le harnais, le système de liaison (longes, antichutes mobiles, antichutes à rappel automatique, absorbeur d'énergie) les points d'ancrage, les connecteurs.

- Principes de contrôles visuels et de stockage des EPI anti-chutes.

• Exercices pratiques:

Exercices pratiques Présentation, découverte et conditions d'utilisation du harnais

- Vérification préalable par contrôle visuel et tactile des EPI et exploitation des fiches de données du fabricant
- Réglage du harnais
- Mise en oeuvre des systèmes de liaisons
- Exercice de mise en situation de travail en hauteur.
- Réalisation de déplacements verticaux et horizontaux.

RÉGLEMENTATION:

Tout employeur est tenu d'informer ses salariés sur les risques professionnels et leur prévention, de les former à la sécurité et à leur poste de travail (articles L. 4141-1 à 4141-4 du Code du travail). En outre des formations spécifiques sont prévues pour l'usage de certains équipements ou poste de travail en hauteur.

PROFIL DES FORMATEURS:

Professionnel des formations liées à la prévention des risques et aux travaux en hauteur et au port du hamais.

MOYENS TECHNIQUES ET MÉTHODES PÉ-**DAGOGIQUES:**

- Séance de formation théorique en salle climatisée via support de cours interactif,
- Exercices pratique en vue de la mise en situation en travail en hauteur,
- Utilisation des équipements de protection individuelle et collective.
- Dépliant mémo remis aux stagiaires.



ASSOCIATION DE FORMATIONS:

Contactez-nous afin de bénéficier d'une remise en cas d'inscription sur plusieurs modules de formation liés aux travaux en hauteur.

NOUVEAUTÉ 2023:



R408: UTILISER ET RÉALISER LA VÉRIFICATION JOURNALIÈRE DES ÉCHAFAUDAGES DE PIED

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES ENRICHIS, INTERACTIFS ET INNOVANTS

Se situer et être acteur de la prévention des risques,
Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied,

Réaliser la verification journaliere d'un echafaudage de pied,
Utiliser un échafaudage de pied en sécurité.

PARTICIPANTS:

Minimum 3 candidats - Maximum 10 candidats.

RECYCLAGE:

Recommandé tous les 3 ans.

La périodicité du renouvellement de la formation doit être déterminée par l'employeur en fonction, notamment, de l'évolution du matériel et de l'expérience pratique du salarié.

PRÉREQUIS :

PUBLIC:

1 jour (7 heures)

• Le stagiaire devra avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes, schémas et plans).

Toute personne de l'entreprise ayant à

travailler sur un échafaudage de pied

et désignée par le chef d'entreprise pour réaliser les vérifications journalières.

• Etre formé au port et à l'utilisation des EPI contre les chutes de hauteur.

EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE:



MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION:

A l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves évaluatives, une attestation de compétences sera remise aux candidats

HABILITATION FORMATION DOM:

Formation DOM est habilité par la CGSS Guyane.

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX:

Nous contacter au 0594.31.36.70 ou par email : secretariat@formationdom.fr **Horaires :** 8h00-12h00 puis 13h00-16h00

ACCESSIBILITÉ PERSONNES HANDICAPÉES :

Plus d'information en page 5.

. . .

CONTENU

- Les enjeux de la prévention,
- Les rôles et responsabilités des différents acteurs,
- La prévention des risques :
- Signaler les situations dangereuses
- Communiquer rendre compte
- Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation,
- Les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité.
- L'exploitation de la notice du fabricant,
- La préparation du montage,
- Le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent.
- L'examen de l'état de conservation de l'échafaudage.
- Le déroulement de la formation alterne les parties théoriques et pratiques.

RÉGLEMENTATION:

Pour tout usage professionnel d'échafaudages, une formation est obligatoire, qu'il s'agisse du montage ou du démontage. C'est ce que vient préciser l'article R.4323-69 du Code du travail : « Les échafaudages ne peuvent être montés, démontés ou sensiblement modifiés que sous la direction d'une personne compétente et par des travailleurs qui ont reçu une formation adéquate et spécifique aux opérations envisagées. »

C'est généralement l'échafaudeur qui se charge de monter et démonter l'échafaudage sur le chantier. Les normes européennes en termes d'échafaudages ont été prévues dans le décret 2004-924 du 1 er septembre 2004. Ainsi, en complément du précédent article du Code du travail, l'article R.233-13-31 ajoute que le contenu est précisé aux articles R. 231-36 et R. 231-37.

PROFIL DES FORMATEURS:

Professionnel des formations liées à la manipulation et l'utilisation des échafaudages.

MOYENS TECHNIQUES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Séance de formation théorique en salle climatisée via support de cours interactif,
- Exercices pratique en vue de la mise en situation à l'utilisation des échafaudages conformément à la réglementation,
- Utilisation des équipements de protection individuelle et collective,
- Dépliant mémo remis aux stagiaires.



Contactez-nous afin de bénéficier d'une remise en cas d'inscription sur plusieurs modules de formation liés **aux travaux en hauteur.**



NOUVEAUTÉ 2023:



R408: MONTER, UTILISER ET RÉALISER LA VÉRIFICATION JOURNALIÈRE DES ÉCHAFAUDAGES DE PIED

3 jours (21 heures)

PACK 1:

• R408 + R457 : 4 jours (28 heures)

PACK 2:

• R408 + R457 + TRAVAIL EN HAUTEUR: 5 jours (35 heures)

PUBLIC:

Toute personne appelée à monter, démonter et réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied de hauteur inférieure à 24m conformément à la notice technique du fabricant, pour réaliser les travaux de sa propre activité et à utiliser cet échafaudage.

PRÉREQUIS:

Le stagiaire devra:

- Avoir une expérience professionnelle de 6 mois dans le domaine des échafaudages utilisation et/ou montage.
- Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant.
- Bénéficier d'une aptitude médicale aux risques de chute de hauteur.
- Etre formé au port et à l'utilisation des EPI contre les chutes de hauteur.

EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE:

Le c

Le candidat doit se munir de ses propres **chaussures de sécurité.**

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION:

A l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves évaluatives, une attestation de compétences sera remise aux candidats

HABILITATION FORMATION DOM:

Formation DOM est habilité par la CGSS Guyane.

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX:

Nous contacter au 0594.31.36.70 ou par email: secretariat@formationdom.fr **Horaires**: 8h00-12h00 puis 13h00-16h00

ACCESSIBILITÉ PERSONNES HANDICAPÉES :

Plus d'information en page 5.

OBJECTIFS:

- Se situer et être acteur de la prévention des risques.
- Monter et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant.
- Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied.
- Utiliser un échafaudage de pied en sécurité.

PARTICIPANTS:

Minimum 3 candidats - Maximum 10 candidats.

RECYCLAGE:

Recommandé tous les 3 ans.

La périodicité du renouvellement de la formation doit être déterminée par l'employeur en fonction, notamment, de l'évolution du matériel et de l'expérience pratique du salarié.

CONTENU

- Les enjeux de la prévention,
- Les rôles et responsabilités des différents acteurs,
- La prévention des risques :
- Signaler les situations dangereuses
- Communiquer rendre compte
- Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation,
- L'exploitation de la notice du fabricant,
- La préparation du montage,
- Le montage et le démontage en sécurité d'une structure simple d'échafaudage de pied,
- Les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité,
- La vérification journalière (examen de l'état de conservation) de l'échafaudage.

RÉGLEMENTATION:

Pour tout usage professionnel d'échafaudages, une formation est obligatoire, qu'il s'agisse du montage ou du démontage. C'est ce que vient préciser l'article R.4323-69 du Code du travail : « Les échafaudages ne peuvent être montés, démontés ou sensiblement modifiés que sous la direction d'une personne compétente et par des travailleurs qui ont reçu une formation adéquate et spécifique aux opérations envisagées. »

C'est généralement l'échafaudeur qui se charge de monter et démonter l'échafaudage sur le chantier. Les normes européennes en termes d'échafaudages ont été prévues dans le décret 2004-924 du 1 er septembre 2004. Ainsi, en complément du précédent article du Code du travail, l'article R.233-13-31 ajoute que le contenu est précisé aux articles R. 231-36 et R. 231-37.

PROFIL DES FORMATEURS :

Professionnel des formations liées à la manipulation et l'utilisation des échafaudages.

MOYENS TECHNIQUES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Séance de formation théorique en salle climatisée via support de cours interactif,
- Exercices pratique en vue de la mise en situation à l'utilisation des échafaudages conformément à la réglementation,
- Utilisation des équipements de protection individuelle et collective,
- Dépliant mémo remis aux stagiaires.





ASSOCIATION DE FORMATIONS:

Le dispositif de l'INRS permet dans le cas où la formation « R408 : Monter, utiliser et réaliser la vérification journalière » (3 jours) et la formation « R457 » (2 jours) sont associées, la durée totale de la formation peut être ramenée à 4 jours au lieu de 5 jours pour 8 stagiaires maximum.



NOUVEAUTÉ 2023 :



R408: VÉRIFIER, RÉCEPTIONNER ET RÉALISER LA MAINTENANCE DES ÉCHAFAUDAGES DE PIED

2 jours (14 heures)

PACK:

R408 Vérifier, réceptionner ... + **R408** monter, utiliser et réaliser la vérification ... :

4 jours (28 heures)

PUBLIC:

- Toute personne désignée par le chef d'entreprise pour réaliser les vérifications des échafaudages de pied de hauteur inférieure à 24 mètres montés par l'entreprise conformément à la notice technique du fabricant, pour sa propre activité.
- Toute personne ayant à réceptionner une prestation de mise à disposition d'un échafaudage monté.
- Mais également toute personne ayant à prévoir et commander une prestation de mise à disposition d'un échafaudage.

PRÉREQUIS:

- Avoir une expérience professionnelle de 6 mois dans le domaine des échafaudages : utilisation ou montage ou encadrement de chantier.
- -Maîtriser la langue française parlée et écrite, les mathématiques élémentaires, la lecture courante de plans.
- Etre formé au port et à l'utilisation des EPI contre les chutes de hauteur.

EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE:

Le candidat doit se munir de ses propres **chaussures de sécurité**.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION:

A l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves évaluatives, une attestation de compétences sera remise aux candidats

HABILITATION FORMATION DOM:

Formation DOM est habilité par la CGSS Guyane.

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX:

Nous contacter au 0594.31.36.70 ou par email : secretariat@formationdom.fr **Horaires :** 8h00-12h00 puis 13h00-16h00

ACCESSIBILITÉ PERSONNES HANDICAPÉES :

Plus d'information en page 5.

OBJECTIFS:

- Se situer et être acteur de la prévention des risques.
- Utiliser un échafaudage de pied en sécurité dans le cadre des vérifications.
- Réaliser les vérifications de mises, remises en service, trimestrielles et journalières d'un échafaudage de pied.

PARTICIPANTS:

Minimum 3 candidats - Maximum 10 candidats.

RECYCLAGE:

Recommandé tous les 3 ans.

La périodicité du renouvellement de la formation doit être déterminée par l'employeur en fonction, notamment, de l'évolution du matériel et de l'expérience pratique du salarié.

CONTENU

- Les enjeux de la prévention,
- Les rôles et responsabilités des différents acteurs.
- La prévention des risques :
- Signaler les situations dangereuses
- Communiquer rendre compte
- Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation,
- L'exploitation de la notice du fabricant,
- Le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent.
- L'examen d'adéquation,
- L'examen de montage et d'installation de l'échafaudage et/ou réceptionner l'échafaudage avant utilisation,
- L'examen de l'état de conservation (approfondi le cas échéant) de l'échafaudage et/ou assurer la maintenance de l'échafaudage,
- Le compte-rendu/procès-verbal de réception,
- Les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité.

RÉGLEMENTATION:

Pour tout usage professionnel d'échafaudages, une formation est obligatoire, qu'il s'agisse du montage ou du démontage. C'est ce que vient préciser l'article R.4323-69 du Code du travail : « Les échafaudages ne peuvent être montés, démontés ou sensiblement modifiés que sous la direction d'une personne compétente et par des travailleurs qui ont reçu une formation adéquate et spécifique aux opérations envisagées. »

C'est généralement l'échafaudeur qui se charge de monter et démonter l'échafaudage sur le chantier. Les normes européennes en termes d'échafaudages ont été prévues dans le décret 2004-924 du 1 er septembre 2004. Ainsi, en complément du précédent article du Code du travail, l'article R.233-13-31 ajoute que le contenu est précisé aux articles R. 231-36 et R. 231-36

PROFIL DES FORMATEURS:

Professionnel des formations liées à la manipulation et l'utilisation des échafaudages.

MOYENS TECHNIQUES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Séance de formation théorique en salle climatisée via support de cours interactif,
- Exercices pratique en vue de la mise en situation à l'utilisation des échafaudages conformément à la réglementation,
- Utilisation des équipements de protection individuelle et collective,
- Dépliant mémo remis aux stagiaires.

X

ASSOCIATION DE FORMATIONS:

Le dispositif de l'INRS permet dans le cas où la formation « R408 : vérifier des échafaudages » (2 jours) est associée à la formation « R408 : monter, utiliser et réaliser la vérification journalière des échafaudages de pied » (3 jours) la durée totale de la formation peut être ramenée à 4 jours.





R457: MONTER, VÉRIFIER ET UTILISER DES ÉCHAFAUDAGES ROULANTS

NOUVEAUTÉ 2023: SUPPORTS PÉDAGOGIQUES ₂

2 jours (14 heures)

PACK 1:

• R457 + R408 : 4 jours (28 heures)

PACK 2 ·

• R457 + R408 + TRAVAIL EN HAUTEUR: 5 jours (35 heures)

PUBLIC:

Toute personne appelée à monter, vérifier, utiliser et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice technique du fabricant.

PRÉREQUIS:

Le stagiaire devra:

- Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant.
- Bénéficier d'une aptitude médicale aux risques de chute de hauteur.
- Etre formé au port et à l'utilisation des EPI contre les chutes de hauteur.

EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE:

Le candidat doit se munir de ses propres chaussures de sécurité.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION:

A l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves évaluatives, attestation une compétences sera remise aux candidats

HABILITATION FORMATION DOM:

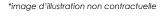
Formation DOM est habilité par la CGSS Guyane.

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX:

Nous contacter au 0594.31.36.70 ou par email:secretariat@formationdom.fr Horaires: 8h00-12h00 puis 13h00-16h00

ACCESSIBILITÉ PERSONNES HANDICAPÉES:

Plus d'information en page 5.



OBJECTIFS:

- Se situer et être acteur de la prévention des risques,
- · Monter et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice du fabricant,
- Réaliser les vérifications de mises, remises en service, trimestrielles et journalières d'un échafaudage roulant,
- Utiliser un échafaudage roulant en sécurité.

Minimum 3 candidats - Maximum 8 candidats.

RECYCLAGE:

Recommandé tous les 3 ans.

La périodicité du renouvellement de la formation doit être déterminée par l'employeur en fonction, notamment, de l'évolution du matériel et de l'expérience pratique du salarié.

CONTENU

- Les enjeux de la prévention,
- Les rôles et responsabilités des différents acteurs,
- La prévention des risques :
 - Signaler les situations dangereuses
 - Communiquer rendre compte
- · Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation,
- L'exploitation de la notice du fabricant,
- Le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent,
- La préparation du montage,
- Le montage et le démontage en sécurité d'un échafaudage roulant,
- · L'examen d'adéquation,
- L'examen de montage et d'installation de l'échafaudage,
- La vérification journalière (examen de l'état de conservation) de l'échafaudage,
- Le compte-rendu de vérification,
- Les règles d'utilisation en sécurité d'un échafaudage roulant.

RÉGLEMENTATION:

Pour tout usage professionnel d'échafaudages, une formation est obligatoire, qu'il s'agisse du montage ou du démontage. C'est ce que vient préciser l'article R.4323-69 du Code du travail : « Les échafaudages ne peuvent être montés, démontés ou sensiblement modifiés que sous la direction d'une personne compétente et par des travailleurs qui ont reçu une formation adéquate et spécifique aux opérations envisagées. »

C'est généralement l'échafaudeur qui se charge de monter et démonter l'échafaudage sur le chantier. Les normes européennes en termes d'échafaudages ont été prévues dans le décret 2004-924 du 1er septembre 2004. Ainsi, en complément du précédent article du Code du travail, . l'article R.233-13-31 ajoute que le contenu est précisé aux articles R. 231-36 et R. 231-37.

PROFIL DES FORMATEURS:

Professionnel des formations liées à la manipulation et l'utilisation des échafaudages.

MOYENS TECHNIQUES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

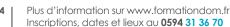
- Séance de formation théorique en salle climatisée via support de cours interactif,
- Exercices pratique en vue de la mise en situation à l'utilisation des échafaudages conformément à la réglementation,
- Utilisation des équipements de protection individuelle et collective,
- Dépliant mémo remis aux stagiaires.



ASSOCIATION DE FORMATIONS:

Le dispositif de l'INRS permet dans le cas où la formation « R408 : Monter, utiliser et réaliser la vérification journalière » (3 jours) et la formation « R457 » (2 jours) sont associées, la durée totale de la formation peut être ramenée à 4 jours au lieu de 5 jours pour 8 stagiaires maximum.









CACES®

R482 - Engins de chantier	p.26
R485 - Gerbeur	p.28
R486 - Nacelle (PEMP)	p.30
R489 - Chariot de manutention	p.32

NOUVEAUTÉ 2023 : SUPPORTS PÉDAGOGIQUES ENRICHIS, INTERACTIFS ET INNOVANTS





CACES® R482: ENGINS DE CHANTIER

NOUVEAUTÉ 2023 : SUPPORTS PÉDAGOGIQUES ENRICHIS, INTERACTIES ET INNOVANTS

PUBLIC:

Toute personne appelée à manipuler un engin de chantier.

PRÉREQUIS:

- Parler, lire et écrire français.
- Avoir plus de 18 ans.
- Être apte à la visite médicale.

DURÉE:

DÉBUTANT : 4 jours (28 heures) concerne un public sans expérience. Ce module permets un apprentissage approfondi quand à la conduite de l'engin. Un groupe de candidat restreint pour une formation individualisée.

EXPERT: 3 jours (21 heures)

concerne un public **possédant une expérience significative** en conduite d'engin.

DÉROULEMENT DE LA FORMATION:

Jour 1 : Formation théorique

Jour 2: Formation pratique

Jour 3: Formation pratique individualisée (uniquement débutant)

Jour 4 : Test CACES® théorique + pratique

EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE:



Le candidat doit se munir de ses propres **chaussures de sécurité.**

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION:

Validation des compétences lors des épreuves d'évaluation en fin de formation par un test écrit et pratique.

À l'issue des épreuves de fin de stage effectuées dans le respect des objectifs fixés, une attestation de suivi de formation sera remise aux candidats.

Durée de validité du certificat : 10 ans.

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX:

Nous contacter au 0594.31.36.70 ou par email : secretariat@formationdom.fr **Horaires :** 8h00-12h00 puis 13h00-16h00

ACCESSIBILITÉ PERSONNES HANDICAPÉES:

Plus d'information en page 5.

OBJECTIFS:

- Être capable de maîtriser les connaissances théoriques générales: Technologie, types d'engins, règles de circulation, exploitation.
- Être capable d'évaluer les risques liés à l'utilisation des engins de chantier.
- Être capable de réaliser les opérations de prise de poste et de fin de poste ainsi que les vérifications nécessaire.
- Être capable de conduire et de manoeuvrer dans le respect des règles de sécurité.

CATÉGORIES

Catégorie A : Engins compacts

- pelles hydrauliques, à chenilles ou sur pneu, de masse ≤ 6 tonnes,
- chargeuses, à chenilles ou sur pneumatiques, de masse ≤ 6 tonnes,
- chargeuses-pelleteuses de masse ≤ 6 tonnes,
- moto-basculeurs de masse ≤ 6 tonnes,
- compacteurs de masse ≤ 6 tonnes,
- tracteurs agricoles de puissance \leq 100 cv (73,6 kW).

Catégorie B : Engins à déplacement séquentiel



- pelles hydrauliques, à chenilles ou sur pneu, de masse > 6 tonnes,
- pelles multifonctions.



Catégorie C: Engins à déplacement alternatif

Catégorie C1: Engins de chargement à déplacement alternatif:

- chargeuses sur pneumatiques de masse > 6 tonnes,
 chargeuses-pelleteuses de masse > 6 tonnes
- chargeuses-pellereuses de masse > 6 ionnes.



- bouteurs
- chargeuses à chenilles de masse > 6 tonnes.

Catégorie C3: Engins de nivellement à déplacement alternatif:

niveleuses automotrices.

Catégorie D : Engins de compactage

- compacteurs, à cylindres, à pneu ou mixtes, de masse > 6 tonnes.
- compacteurs à pieds dameurs de masse > 6 tonnes.



Catégorie E : Engins de transport

- tombereaux, rigides ou articulés,
- moto-basculeurs de masse > 6 tonnes,
- tracteurs agricoles de puissance > 100 cv (73,6 kW).





Catégorie F: Chariots de manutention tout-terrain

- chariots de manutention tout-terrain à conducteur porté, à mât,
- \bullet chariots de manutention tout-terrain à conducteur porté, à flèche télescopique.





Catégorie G : Conduite des engins hors production .

 déplacement et chargement / déchargement sur porte-engins des engins de chantier des catégories A à F, sans activité de production, pour démonstration ou essais.





PROGRAMME DE FORMATION SUR MESURE

Possibilité de développer des programmes de formation sur mesure selon vos besoins.







Formation sur mesure répondant à des objectifs précis



Création d'un parcours

de formation multi-modules sur-mesure, tant sur le contenu que la durée







CACES® R482: ENGINS DE CHANTIER

CONTENU

1 - Connaissances théoriques

- Rôle et responsabilités du constructeur/de l'employeur,
- Dispositif CACES® (rôle de l'Assurance Maladie, ...),
- Rôle et responsabilités du conducteur.
- Connaissance des différents acteurs internes et externes en prévention des risques professionnels concernés,
- Rôle et responsabilités du chef de manoeuvre, du signaleur et de l'homme-trafic.

B - Technologie des engins de chantier:

- Terminologie, caractéristiques générales,
- Identification, rôle et principes de fonctionnement des différents composants et mécanismes,
- Identification, rôle et principe de fonctionnement des différents dispositifs de sécurité,
- -Rôle des structures de protection ROPS, FOPS et TOPS,
- Équipements interchangeables disponibles pour les différentes familles d'engins de chantier,
- Existence d'une issue de secours sur les engins

C. Les principaux types d'engins de chantier - Les catégories de CACES

- Caractéristiques et spécificités des différents types d'engins de chantier,
- Catégories de CACES® R.482 correspondantes.

D - Règles de circulation applicables aux engins :

- Identification et signification,
- Circulation sur chantier, sur la voie publique.

E-Risques liés à l'utilisation des engins de chantier:

- Principaux risques liés au fonctionnement de l'engin,
- Principaux risques liés à la conduite / aux déplacements de l'engin.

F - Exploitation des engins de chantier:

- Fonction de la ceinture de sécurité ou de tout autre dispositif de retenue,
- Fonctionnement, rôle et utilité des différents dispositifs de réglage du siège,
- Transport et élévation de personnes,
 Conduite à tenir en cas d'incident ou de défaillance de l'engin (panne, incendie...),
- Justification du port des EPI en fonction des risques liés à l'opération à réaliser,
- Consultation et utilisation de la notice d'instructions du constructeur,
- Interprétation des pictogrammes et mentions d'avertissement apposés sur l'engin,
- Connaissance et utilisation des gestes et signaux de commandement,
- Effets de la conduite sous l'emprise de substances psycho-actives,
- Risques liés à l'utilisation d'appareils pouvant générer un détournement de l'attention.

G - Vérifications d'usage des engins de chantier :

- Justification de l'utilité des vérifications et opérations de maintenance de premier niveau qui incombent au conducteur,
- Principales anomalies concernant.

2 - Savoir-faire pratiques

- Utilisation des documents,
- Vérification visuelle de l'état de l'engin et de son équipement,
- Contrôle de la propreté de l'espace cabine,
- Fonctionnement et vérification du siège,
- Contrôle de la visibilité depuis le poste de conduite,
- Vérification des dispositifs de sécurité,
- Mise en route du moteur, interprétation des indications du tableau de bord,

- Vérification des niveaux et réalisation des appoints journaliers,
- Localisation de l'issue de secours et conditions de sa mise en oeuvre, extincteur en cabine.

B - Conduite et manoeuvres:

- Monter et descendre en sécurité de l'engin et connaître la règle des 3 appuis,
- Circuler en marche avant et arrière, en ligne droite et en courbe, à vide ou en charge (le cas échéant).
- Adapter sa vitesse en fonction de la charge, de la nature du sol et du trajet à effectuer,
- Dans la zone d'évolution, identifier les sources potentielles de risques liés à la circulation et à la stabilité de l'engin,
- Stationner et arrêter l'engin en sécurité,
- Suivant la catégorie d'engins concernée, réaliser les opérations de base :
- charger une unité de transport,
- effectuer une opération de déblai / remblai ,
- vider la benne en sécurité,
- réaliser une tranchée,
- effectuer le réglage d'une plate-forme ou d'une piste,
- effectuer le compactage d'une plateforme ou d'une piste,
- réaliser un forage,
- · approcher un falus,
- lever une charge à l'aide d'élingues,
- Manutentionner, au moyen de bras de fourche.

C - Fin de poste - Opérations d'entretien quoti-

- Stationner l'engin hors d'une zone à risques, -Positionner les équipements en sécurité,
- Mettre en oeuvre le frein de parking et les sécurités adaptées, arrêter le moteur, consigner,
- Effectuer les opérations d'entretien journalier, - Rendre compte des anomalies et dysfonctionnements.
- Savoir effectuer un calage approprié aux opérations d'entretien courantes.

EN OPTION:

Conduite au moven d'une télécommande :

- -Énumérer les risques liés à l'utilisation de la télécommande,
- Vérifier les équipements de transmission,
- Savoir utiliser les commandes appropriées, - Se positionner pour avoir la meilleure vision,
- Savoir exécuter en sécurité et avec souplesse les mouvements de l'engin.

E-Chargement / déchargement sur porte-engins

- Vérifier l'adéquation du porte-engins au matériel,
- S'assurer que le porte-engins est sur une surface plane et stabilisée, et procéder aux vérifications nécessaires relatives au porte-engins et à son environnement,
- Effectuer le chargement de l'engin en sécurité,
- Vérifier la hauteur de l'engin et de l'attelage, - Identifier les points d'arrimage sur l'engin,
- Effectuer le déchargement de l'engin.

RÉGLEMENTATION:

Tout travailleur amené à utiliser un engin de chantier à conducteur porté ou télécommandé doit avoir reçu une formation adéquate (art. R.4323-55 du Code du travail) et être titulaire d'une autorisation de conduite délivrée par son employeur (art. R.4323-56) selon les modalités définies à l'article 3 de l'arrêté du 2 décembre

Le respect de ces prescriptions impose donc :

- 1) que le conducteur ait reçu une formation spécifique et adaptée à la conduite en sécurité de l'engin de chantier concerné, formation qui doit être complétée et réactualisée aussi souvent que nécessaire;
- 2) que son aptitude médicale à la conduite de cet équipement ait été vérifiée ;
- 3) qu'il dispose des connaissances et du savoir-faire pour la conduite en sécurité de l'engin de chantier concerné, attestés par la réussite aux épreuves théoriques et pratiques appropriées;
- 4) que son employeur se soit assuré qu'il a connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation;
- 5) que son employeur lui ait délivré une autorisation de conduite pour l'engin de chantier concerné.

Le recours au CACES® de la catégorie appropriée constitue un bon moyen pour l'employeur de se conformer aux obligations en matière de contrôle des connaissances et du savoir-faire, pour la conduite en sécurité de l'engin de chantier concerné, mentionnées ci-dessus.

Extrait de la recommandation CACES® de la CNAMTS.

PROFIL DES FORMATEURS:

Professionnels en prévention et sécurité en entreprise, formateurs expérimentés en conduite et en manipulation des engins de chantier, de cariste et de levage.

MOYENS TECHNIQUES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

- Séance de formation théorique en salle climatisée, support de cours interactif,
- Exercices pratique en vue de la mise en situation de conduite sur engins sur plateau pédagogique certifié conforme au référentiel CACES®,
- Utilisation des équipements de protection individuelle et collective,
- Dépliant mémo remis aux stagiaires.

Certification: N° D-673-02





CACES® R485: GERBEURS À CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT

NOUVEAUTÉ 2023: SUPPORTS PÉDAGOGIQUES ENRICHIS, INTERACTIFS ET INNOVANTS

PUBLIC:

Toute personne appelée à manipuler un engin de chantier.

PRÉREQUIS:

- Parler, lire et écrire français.
- Avoir plus de 18 ans.
- Être apte à la visite médicale.

DURÉE :

2 jours (14 heures)

DÉROULEMENT DE LA FORMATION:

Jour 1: Formation théorique + pratique Jour 2 : Test CACES® théorique + pratique

Possibilité d'ajouter des journées de formation pratique selon le niveau du ou des candidats (voir programme de formation sur mesure).

EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE:



Le candidat doit se munir de ses propres chaussures de sécurité.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION:

Validation des compétences lors des épreuves d'évaluation en fin de formation par un test écrit et pratique. À l'issue des épreuves de fin de stage effectuées dans le respect des objectifs fixés, une attestation de suivi de formation sera remise aux candidats.

Durée de validité du certificat : 5 ans.

Formation DOM est certifié Organisme testeur CACES® par la DEKRA Certification: N° D-673-02

INSCRIPTIONS. DATES ET LIEUX:

Nous contacter au 0594.31.36.70 ou par email: secretariat@formationdom.fr Horaires: 8h00-12h00 puis 13h00-16h00

ACCESSIBILITÉ PERSONNES HANDICAPÉES:

Plus d'information en page 5.

- Maîtriser les connaissances générales: Technologie, types d'engins, règles de circulation, ...
- Être capable d'évaluer les risques liés à l'utilisation des chariots de manutention,
- Être capable de réaliser les opérations de prise de poste et de fin de poste ainsi que les vérifications nécessaire
- Être capable de conduire et de manoeuvrer dans le respect des règles de sécurité.

ÉQUIPEMENTS

Les équipements visés par cette recommandation sont les chariots automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant:

Véhicule ayant au moins trois roues, muni d'un mécanisme d'entraînement motorisé, à l'exception de ceux qui roulent sur rail, conçu pour transporter, lever, gerber ou stocker en casiers toutes sortes de charges et conduit par un opérateur circulant à pied avec le chariot.

Les CACES® R485 concernent uniquement les chariots gerbeurs à conducteur accompagnant, à mât fixe muni de bras de fourche, dont les mécanismes de translation et de levage sont motorisés.



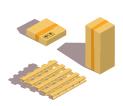
CATÉGORIES

Catégorie 1:

Gerbeur automoteurs à conducteur accompaanant (1,20 m. < hauteur de levée ≤ 2,50 m).

Catégorie 2:

Gerbeurs automoteurs à conducteur accompaanant (hauteur de levée > 2,50 m).









PROGRAMME DE FORMATION SUR MESURE

Possibilité de développer des programmes de formation sur mesure selon vos besoins.



Formation interne sur des pratiques spécifiques



Formation sur mesure répondant à des objectifs précis



Création d'un parcours de formation multi-modules sur-mesure, tant sur le contenu aue la durée





CACES® R485: GERBEURS À CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT



CONTENU

1 - Connaissances théoriques :

- Rôle et responsabilités du constructeur/de l'employeur,
- Dispositif CACES® (rôle de l'Assurance Maladie, ...),
- Rôle et responsabilités du conducteur,
- -Connaissance des différents acteurs internes et externes en prévention des risques professionnels concernés,

B - Technologie des chariots automoteurs gerbeurs

- Alimentation en énergie électrique des gerbeurs, - Terminologie et caractéristiques générales,
- Différentes technologies de batteries d'accumulateurs,
- Identification, rôle et principes de fonctionnement des différents composants et mécanismes,
- Identification, rôle et principe de fonctionnement des différents organes et dispositifs de sécurité,
- Equipements de préhension de charges disponibles pour les gerbeurs,
- Paramètres de fonctionnement ajustables par un technicien spécialisé en fonction des conditions d'utilisation,
- Intérêt de l'option de mise à hauteur automatique des bras de fourches.

C - Les principaux types de gerbeurs à conducteur

- Caractéristiques et spécificités des différents types de chariots de manutention,
- Catégories de CACES® R.485 pour les gerbeurs à conducteur accompagnant.

D - Notions élémentaires de physique :

- Évaluation de la masse et de la position du centre de gravité des charges habituellement manutentionnées.
- Conditions de stabilité.

E-Stabilité des gerbeurs à conducteur accompagnant:

- Conditions d'équilibre du chariot,
- Facteurs qui influent sur la stabilité latérale et longitudinale durant les manutentions et pendant les déplacements,
- Lecture de tableaux et d'abaques de charge,
- Positionnement approprié de la charge sur le porte-charge.

F-Risques liés à l'utilisation des gerbeurs à conducteur accompagnant:

- Principaux risques Facteur(s) de risque et moyens de prévention associés.
- Repérage de ces risques potentiels, sur le trajet à parcourir et lors des opérations à effectuer,
- Transport et élévation de personnes : connaître les interdictions.

G - Exploitation des gerbeurs à conducteur ac-

- Identification des différents types de palettes et contenants existants en fonction de leurs caractéristiques,
- Fonctionnement, rôle et utilité du dispositif automatique de mise à niveau des bras de fourche.
- Vérification de l'adéquation des paramètres de fonctionnement ajustables aux conditions d'utilisation,
- Positionnement du conducteur par rapport au gerbeur dans les différentes situations d'utilisation,
- -Conduite à tenir en cas d'incident ou de défaillance. Justification du port des EPI en fonction des risques liés à l'opération à réaliser,
- Consultation et utilisation de la notice d'instructions du constructeur,

- Interprétation des pictogrammes de manutention sur les charges,
- Interprétation des pictogrammes relatifs aux risques chimiques, biologiques et bactériologiques,
- Interprétation des panneaux de circulation,
- Plan de circulation, consignes de sécurité, protocole de chargement / déchargement ...
- Effets de la conduite sous l'emprise de substances psycho-actives,
- Risques liés à l'utilisation d'appareils pouvant générer un détournement de l'attention.

H - Vérifications d'usage des gerbeurs à conducteur accompagnant

- Justification de l'utilité des vérifications et opérations de maintenance de premier niveau qui incombent au conducteur,
- Principales anomalies concernant.

2 - Savoir-faire pratiques :

- Utilisation des documents suivants : notice d'instructions et rapport de vérification périodique,
- Vérification visuelle de l'état du gerbeur afin de déceler les anomalies et d'en informer son responsable hiérarchique,
- Vérification du fonctionnement du gerbeur,
- Vérification du bon fonctionnement des organes et dispositifs de sécurité,
- Vérification du branchement et de la charge de la batterie d'accumulateurs,
- Vérification de l'adéquation des paramètres de fonctionnement du chariot aux conditions d'utilisation,
- Vérification de l'adéquation du gerbeur aux opérations de manutention à réaliser.

B-Conduite et manoeuvres:

- Manoeuvrer et diriger le gerbeur, en marche avant et arrière, en ligne droite et en courbe, à vide et en charae:
- adopter une position latérale au timon adaptée à la manoeuvre en cours,
- regarder dans le sens de la marche pour conserver une bonne vision du parcours, y compris avec une charge limitant la visibilité,
- regarder en arrière lors du recul pour s'assurer de l'absence d'obstacle au sol,
- veiller à la stabilité de la charge,
- · veiller à la sécurité des piétons éventuels (croisements d'allées, portes...),
- orienter le gerbeur dans le sens approprié et adapter sa vitesse en pente.
- Pour chaque manutention, contrôler au moyen de l'abaque ou du tableau des charges que la manutention est possible compte tenu de la capacité effective, de la hauteur de levage et de l'équipement porte-charges dont le gerbeur est équipé.
- Prendre et déposer une charge au sol :
- évaluer la position du centre de gravité de la charge,
- positionner le gerbeur pour effectuer la prise,
- prendre la charge de manière à en assurer l'équilibre,
- s'assurer que le lieu de dépose est approprié,
- déposer la palette avec précision à l'endroit déterminé. Effectuer le gerbage et le dégerbage de
- charges en pile: • apprécier le nombre maximal de niveaux sur lesquels les charges peuvent être empilées sans écroulement ou basculement de la pile,
- positionner le gerbeur face à la pile pour effectuer la prise / la dépose,

- prendre / déposer une charge sur une pile sans en compromettre la stabilité.
- Effectuer le stockage / le déstockage
- localiser l'emplacement de stockage,
- apprécier les risques liés au stockage / déstockage,
- vérifier le bon état du support de charge et la qualité de son conditionnement.
- positionner le gerbeur face à l'emplacement de stockage,
- prendre / déposer la charge dans l'alvéole. - Réaliser le chargement et le déchargement d'un véhicule à quai par l'arrière :
- s'assurer que toutes les conditions permettant le chargement / le déchargement sont remplies, ...
- · vérifier que le gerbeur est adapté,
- mettre en oeuvre les dispositions et moyens permettant un accès en sécurité à la plate-forme du véhicule,
- adapter la vitesse et la trajectoire du gerbeur,
- prendre / déposer les charges conformément au plan de chargement, en optimisant la répartition,
- Effectuer le chargement et le déchargement d'un véhicule au moyen d'un hayon:
- s'assurer que toutes les conditions permettant le chargement / le déchargement sont remplies, ...,
- s'assurer que la CMU du hayon est appropriée aux poids cumulés du gerbeur et des charges à manutentionner, ...
- vérifier que le gerbeur est adapté,
- mettre en place une signalisation adaptée pour prévenir les risques liés à la circulation,
- adapter la vitesse et la trajectoire du gerbeur,
- prendre / déposer les charges conformément.
- Manutentionner une charge longue, un conteneur rigide contenant un liquide et une charge déformable. - Adapter sa vitesse en fonction de la charge, de
- la nature du sol et du trajet à effectuer, - Dans la zone d'évolution, identifier les sources potentielles de risques liés à la circulation et à la
- stabilité de la charge ou du chariot, - Stationner et arrêter le gerbeur en sécurité.

C-Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien - Maintenance

- Effectuer les opérations d'entretien journalier,
- Vérifier les différents niveaux et identifier les manques éventuels, faire l'appoint si nécessaire et mettre le aerbeur en charae
- -Rendre compte des anomalies et dysfonctionnements.

PROFIL DES FORMATEURS:

Professionnels en prévention et sécurité en entreprise, formateurs expérimentés en conduite et en manipulation des engins de chantier, de cariste et de levage.

MOYENS TECHNIQUES ET MÉTHODES PÉ-**DAGOGIQUES:**

- Séance de formation théorique en salle climatisée, support de cours interactif,
- Exercices pratique en vue de la mise en situation de conduite sur engins sur plateau pédagogique certifié conforme au référentiel CACES®,
- Utilisation des équipements de protection individuelle et collective,
- Dépliant mémo remis aux stagiaires.



29





CACES® R486: NACELLES ÉLÉVATRICE (PEMP)

NOUVEAUTÉ 2023 : SUPPORTS PÉDAGOGIQUES ENRICHIS, INTERACTIFS ET INNOVANTS

PUBLIC

Toute personne appelée à manipuler un engin de chantier.

PRÉREQUIS:

- Parler, lire et écrire français.
- Avoir plus de 18 ans.
- Être apte à la visite médicale.

DURÉE:

3 jours (21 heures)

DÉROULEMENT DE LA FORMATION:

Jour 1 : Formation théorique **Jour 2** : Formation pratique

Jour 3: Test CACES® théorique + pratique

EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE:



Le candidat doit se munir de ses propres **chaussures de sécurité.**

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION:

Validation des compétences lors des épreuves d'évaluation en fin de formation par un test écrit et pratique. À l'issue des épreuves de fin de stage effectuées dans le respect des objectifs fixés, une attestation de suivi de formation sera remise aux candidats.

Durée de validité du certificat : 5 ans.

Formation DOM est certifié Organisme testeur CACES® par la DEKRA Certification : N° D-673-02

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX:

Nous contacter au 0594.31.36.70 ou par email : secretariat@formationdom.fr **Horaires :** 8h00-12h00 puis 13h00-16h00

ACCESSIBILITÉ PERSONNES HANDICAPÉES:

Plus d'information en page 5.

OBJECTIFS:

- Être capable de maîtriser les connaissances théoriques générales : Technologie, types d'engins, règles de circulation, exploitation.
- Être capable d'évaluer les risques liés à l'utilisation des PEMP,
- Être capable de réaliser les opérations de prise de poste et de fin de poste ainsi que les vérifications nécessaire.
- Être capable de conduire et de manoeuvrer dans le respect des règles de sécurité.

ÉQUIPEMENTS

Selon la géométrie de leur structure déformable, les plates-formes élévatrices mobiles de personnel (PEMP) sont divisées en deux groupes principaux :

- Groupe A: PEMP dont la projection verticale du centre de la surface de la plate-forme se trouve toujours à l'intérieur des lignes de renversement, dans toutes les configurations de la plate-forme et jusqu'à l'inclinaison maximale du châssis spécifiée par le fabricant (élévation verticale),
- Groupe B: toutes les autres PEMP (élévation multidirectionnelle).

En fonction de leur possibilité de translation, les PEMP sont divisées en 3 types :

- type 1 : la translation du châssis ou du porteur n'est possible que si la PEMP est en configuration de transport,
- type 2 : la translation peut être commandée par un organe situé sur le châssis ou dans le porteur, alors que la plate-forme de travail n'est pas en configuration de transport (position basse),
- type 3: la translation peut être commandée par un organe situé sur la plate-forme de travail lorsque celle-ci est en position haute.

CATÉGORIES

Catégorie A: PEMP du groupe A, de type 1 ou 3 Catégorie B: PEMP du groupe B, de type 1 ou 3







Catégorie C: Conduite hors-production des PEMP des catégories A ou B.

Déplacement, chargement / déchargement sur porte-engins, transfert de toutes les PEMP de catégorie A ou B sans activité de production, pour leur maintenance, pour démonstrations ou pour essais.





PROGRAMME DE FORMATION SUR MESURE

Possibilité de développer des programmes de formation sur mesure selon vos besoins.



Formation interne sur des pratiques spécifiques



Formation sur mesure répondant à des objectifs précis



Création d'un parcours de formation multi-modules

de formation multi-modules sur-mesure, tant sur le contenu que la durée







CACES® R486: NACELLES ÉLÉVATRICE (PEMP)

CONTENU

1 - Connaissances théoriques :

A - Connaissances générales :

- -Rôle et responsabilités du constructeur/de l'employeur,
- Rôle et responsabilités du responsable de chantier,
- Dispositif CACES® (rôle de l'Assurance Maladie, ...),
- Rôle et responsabilités du conducteur,
- -Connaissance des différents acteurs internes et externes en prévention des risques professionnels concernés,

B-Technologie des PEMP:

- Les différentes sources d'énergie des PEMP, nature et identification,
- Terminologie et caractéristiques générales,
- Identification, rôle et principes de fonctionnement des différents composants et mécanismes,
- Identification, rôle et principe de fonctionnement des différents organes et dispositifs de sécurité,
- -Identification et rôle des différents postes de commande des PEMP et organes de service correspondants.
- Types d'organes de roulement existants sur les PEMP,
- Principes de fonctionnement et technologie des moteurs thermiques des PEMP,
- Utilisation, charge et entretien des batteries de traction des PEMP électriques.

C - Les principaux types de PEMP - Les catégories de CACES® :

- Caractéristiques et spécificités des différentes PEMP existantes,
- Usages courants et limites d'utilisation des différentes PEMP existantes,
- Définition et limites des catégories de CACES® R.486 pour les PEMP concernées.

D - Notions élémentaires de physique :

- Évaluation de la masse, de la surface au vent et de la position du centre de gravité des charges habituellement manutentionnées, selon le lieu et l'activité,
- Conditions de stabilité.

E - Stabilité des PEMP :

- Conditions d'équilibre des PEMP,
- Facteurs qui influent sur la stabilité durant les manutentions et pendant les déplacements,
- Règles de stabilisation des PEMP,
- -Lecture et utilisation des courbes de charges fournies par le constructeur,
- Respect des limites de capacité de la PEMP lors d'entrées/sorties successives de charges sur la plateforme

F - Risques liés à l'utilisation des PEMP :

-Principaux risques - Origine (s) et moyens de prévention associés :

Renversement de la PEMP, chute de hauteur du conducteur ou d'un opérateur embarqué dans la plate-forme, heurts de personnes au sol, écrasement/coincement contre un obstacle d'une partie du corps du conducteur ou d'un opérateur embarqué dans la plate-forme, collision avec un autre équipement de travail mobile, chute d'objet depuis la plate-forme, risques liés au manque de visibilité, risques liés à l'utilisation de carburant, de fluide hydraulique..., modalités de leur manipulation, risques liés à la mise en oeuvre des batteries d'accumulateurs, modalité de réalisation des opérations courantes, risques liés à l'utilisation de l'énergie

mise en oeuvre, risques liés à l'environnement, risques liés aux conditions climatiques, risques liés au bruit, risques liés au gabarit de la PEMP, risque d'incendie/explosion, risque liés à une mauvaise ventilation du local, ...

 - Autres risques liés aux travaux à réaliser depuis la plate-forme.

G - Exploitation des PEMP:

- Opérations interdites,
- Incidence des déformations de la structure extensible sur la solidité de la PEMP,
- Consultation et utilisation de la notice d'instructions du constructeur.
- Justification du choix et du port des EPI en fonction des préconisations du constructeur.
- Adéquation de la PEMP aux opérations à effectuer,
- Limites d'emploi,
- Signification des différents pictogrammes et des panneaux de circulation,
- Repérage, sur le trajet à parcourir, des lieux ou des situations pouvant présenter des risques,
- Balisage de la zone d'évolution,
- Conduite à tenir en cas d'incident ou de défaillance de la PEMP,
- Consignation des équipements interférents,
- Utilisation des dispositifs de dépannage et de secours,
- Effets de la conduite sous l'emprise de substances psycho-actives (drogues, alcool et médicaments),
- psycho-actives (arogues, alcool et mealcaments),
 Risques liés à l'utilisation d'appareils pouvant générer un détournement de l'attention.

H - Vérifications d'usage des PEMP :

- Principales anomalies concernant:

Les suspentes et mécanismes d'élévation, la structure, les mécanismes, les dispositifs de sécurité, les sources d'énergie, le circuit hydraulique, les organes de freinage et de direction, les bandages et pneumatiques, etc.

2 - Savoir-faire pratiques :

A - Prise de poste et vérification :

- Utilisation des documents suivants : notice d'instructions et rapport de vérification périodique,
- Mise en configuration d'exploitation de la PEMP,
- Vérification visuelle de l'état de la PEMP et de ses contacts avec le sol afin de déceler les anomalies et d'en informer son responsable hiérarchique,
- Vérification du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité pouvant être actionnés manuellement ou testés sans charge,
- Vérification du niveau de carburant ou de la charge de la batterie d'accumulateurs,
- Vérification des conditions météorologiques,
- Vérification de l'adéquation de la PEMP à chaque opération à réaliser, notamment que la manutention est possible compte tenu de la capacité de la PEMP, de la hauteur et de la portée éventuelle,
- Dans la zone d'évolution, identification des sources potentielles de risques liés à la circulation et à la stabilité de la PEMP, et choix du parcours adapté,
- Balisage de la zone d'évolution,
- Suivant le type de PEMP, déploiement les stabilisateurs et réglage l'horizontalité du châssis.

B - Conduite et manoeuvres

- Monter et descendre en sécurité de la PEMP et s'assurer du retour en position du dispositif d'accès,

- Positionner la PEMP en fonction de la tâche à effectuer, à un emplacement précis,
- Déplacer la PEMP le long de parois verticales et horizontales, dans un espace limité...,
- Adapter sa vitesse en fonction de la charge, de la nature du sol et du trajet à effectuer,
- Vérifier les points d'appui de la PEMP à chaque
- positionnement,
- Suivant le type et le groupe de PEMP :
- Circuler en marche avant et arrière, en ligne droite et en courbe, dans toutes les configurations possibles du poste de conduite,
- effectuer les différents mouvements de la plateforme en douceur, avec progressivité, sans heurt jusqu'à une distance d'approche de 20 cm environ, en respectant les règles de sécurité adaptées,
- charger et décharger une PEMP de type 3 sur un enain de transport.
- effectuer une manoeuvre de descente de la plate-forme :
- au sol, savoir exécuter une manoeuvre de descente de secours / de dépannage de la plateforme.
- depuis la plate-forme, savoir faire exécuter une manoeuvre de descente de dépannage à un opérateur au sol.
- Communiquer avec l'accompagnant ou, le cas échéant, le chef de manoeuvre au moyen des aestes et

signaux conventionnels (Norme FDE 52-401) - Savoir réagir à un signal d'alerte,

- Stationner et arrêter la PEMP en sécurité.

C - Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance :

- Vérifier les différents niveaux et identifier les manques éventuels,
- Effectuer les opérations d'entretien journalier,
- -Rendre compte des anomalies et dysfonctionnements.

PROFIL DES FORMATEURS:

Professionnels en prévention et sécurité en entreprise, formateurs expérimentés en conduite et en manipulation des engins de chantier, de cariste et de levage.

MOYENS TECHNIQUES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

- Séance de formation théorique en salle climatisée, support de cours interactif,
- Exercices pratique en vue de la mise en situation de conduite sur engins sur plateau pédagogique certifié conforme au référentiel CACES®,
- Utilisation des équipements de protection individuelle et collective,
- Dépliant mémo remis aux stagiaires.





CACES® R489: CHARIOTS DE MANUTENTION

NOUVEAUTÉ 2023 : SUPPORTS PÉDAGOGIQUES ENRICHIS, INTERACTIFS ET INNOVANTS

PUBLIC:

Toute personne appelée à manipuler un engin de chantier.

PRÉREQUIS:

- Parler, lire et écrire français.
- Avoir plus de 18 ans.
- Être apte à la visite médicale.

DURÉE:

3 jours (21 heures)

DÉROULEMENT DE LA FORMATION:

Jour 1: Formation théorique Jour 2: Formation pratique

Jour 3: Test CACES® théorique + pratique

Possibilité d'ajouter des journées de formation pratique selon le niveau du ou des candidats (voir programme de formation sur mesure).

EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE:

Le candidat doit se munir de ses propres chaussures de sécurité.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION:

Validation des compétences lors des épreuves d'évaluation en fin de formation par un test écrit et pratique. À l'issue des épreuves de fin de stage effectuées dans le respect des objectifs fixés, une attestation de suivi de formation sera remise aux candidats.

Durée de validité du certificat : 5 ans.

Formation DOM est certifié Organisme testeur CACES® par la DEKRA Certification: N° D-673-02

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX:

Nous contacter au 0594.31.36.70 ou par email: secretariat@formationdom.fr Horaires: 8h00-12h00 puis 13h00-16h00

ACCESSIBILITÉ PERSONNES HANDICAPÉES:

Plus d'information en page 5.





OBJECTIFS:

- Être capable de maîtriser les connaissances théoriques générales : Technologie, types d'engins, règles de circulation, exploitation.
- Être capable d'évaluer les risques liés à l'utilisation des chariots de manutention.
- Être capable de réaliser les opérations de prise de poste et de fin de poste ainsi que les vérifications nécessaire.
- Être capable de conduire et de manoeuvrer dans le respect des règles de sécurité.

CATÉGORIES

Nota 1: La capacité nominale est la charge maximale que le chariot peut lever, indiquée sur la plaque constructeur (elle est indépendante de l'équipement porte-charge).

Nota 2 : La hauteur de levée est mesurée entre le sol et le dessus des bras de fourche dans leur position la plus élevée c'està-dire avec le tablier en butée haute et -le cas échéant -le levage « transpalette » des bras supports totalement déployé.

Catégorie 1A: Transpalettes à conducteur porté - Préparateurs de commande sans élévation du poste de conduite (hauteur de levée ≤ 1,20 m)

Chariot de manutention à conducteur porté muni de bras de fourche, pouvant élever une charge à une hauteur suffisante pour permettre son transport ou la préparation de commande au sol.



Catégorie 1B: Gerbeurs à conducteur porté (hauteur de levée > 1,20 m)

Chariot de manutention à conducteur porté équipé d'un mât fixe et muni de bras de fourche, pouvant élever une charge à une hauteur suffisante pour permettre son gerbage et son dégerbage, ou son stockage et son destockaae en casier.





Catégorie 2A : Chariots à plateau porteur (capacité de charge ≤ 2 tonnes)

Chariot de manutention portant sa charge sur une plate-forme fixe ou sur un équipement non élévateur, dont la capacité de charge est inférieure ou



Catégorie 2B: Chariots tracteurs industriels (capacité de traction ≤ 25 tonnes)

Chariot de manutention muni d'un système d'attelage et spécialement conçu pour tirer des véhicules roulants (remorques...), dont la capacité de traction est inférieure ou égale à 25 tonnes.





Catégorie 3: Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux (capacité nominale ≤ 6 tonnes)

Chariot élévateur à mât muni de bras de fourche, sur lesquels la charge est placée en porte-à-faux par rapport aux roues et est équilibrée par la masse du chariot, dont la capacité nominale est inférieure ou égale à 6 tonnes.





Catégorie 4 : Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux (capacité nominale > 6 tonnes)

Chariot élévateur à mât muni de bras de fourche, sur lesquels la charge est placée en porte-à-faux par rapport aux roues et est équilibrée par la masse du chariot, dont la capacité nominale est supérieure à 6 tonnes.



Catégorie 5 : Chariots élévateurs à mât rétractable

Chariot élévateur gerbeur à longerons porteurs pour lequel la charge peut être amenée en porte-à-faux par avancement du mât.



Catégorie 7: Conduite hors-production des chariots de toutes les catégories

Déplacement, chargement / déchargement sur porte-engins et transfert de chariots des catégories 1 à 6 sans activité de production, pour leur maintenance, pour démonstrations ou pour essais.



PROGRAMME DE FORMATION SUR MESURE

Possibilité de développer des programmes de formation sur mesure selon vos besoins.







Formation sur mesure répondant à des objectifs précis



Création d'un parcours

de formation multi-modules surmesure, tant sur le contenu que la durée





CACES® R489: CHARIOTS DE MANUTENTION

CONTENU

1 - Connaissances théoriques :

A - Connaissances générales :

- -Rôle et responsabilités du constructeur/de l'employeur,
- Dispositif CACES® (rôle de l'Assurance Maladie, ...),
- Rôle et responsabilités du conducteur,
- -Connaissance des différents acteurs internes et externes en prévention des risques professionnels concernés,

B - Technologie des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté :

- Les différentes sources d'énergie des chariots, nature et identification,
- Terminologie et caractéristiques générales,
- Identification, rôle et principes de fonctionnement des différents composants et mécanismes, notamment de translation et d'élévation,
- Identification, rôle et principe de fonctionnement des différents organes et dispositifs de sécurité -Risques liés à la neutralisation de ces dispositifs,
- Dispositifs s'opposant à l'éjection du conducteur en cas de renversement ou de basculement,
- Équipements interchangeables disponibles pour les chariots industriels, leurs utilisations possibles,
- Modes de transmission et de direction existants sur les chariots, savoir les identifier et en déduire les particularités de conduite qui en découlent,
- Principes de fonctionnement et technologie des moteurs thermiques des chariots,
- Utilisation des batteries de traction des chariots électriques, nécessité et fréquence de la charge en fonction de leurs caractéristiques.

C-Les principaux types de chariots de manutention -Les catégories de CACES®:

- -Caractéristiques et spécificités des différentes types de chariots de manutention,
- -Catégories de CACES® R489 pour les chariots industriels à conducteur porté.

D - Notions élémentaires de physique :

- Évaluation de la masse et de la position du centre de gravité des charges habituellement manutentionnées, selon le lieu et l'activité,
- Conditions de stabilité.

E-Stabilité des chariots de manutention:

- Conditions d'équilibre du chariot,
- Facteurs qui influent sur la stabilité latérale et longitudinale, durant les manutentions et pendant les déplacements,
- Lecture de la plaque de charge,
- Positionnement approprié de la charge sur le porte-charge.

F-Risques liés à l'utilisation des chariots de manutention à conducteur porté :

- Principaux risques Origine(s) et moyens de prévention associés ...,
- Repérage de ces risques potentiels, sur le trajet à parcourir et lors des opérations à effectuer,
- Transport et élévation de personnes : connaître les interdictions, savoir expliciter et justifier les applications autorisées.

G - Exploitation des chariots de manutention à conducteur porté :

 Identification des différents types de palettes existants en fonction de leurs caractéristiques, connaissance de leurs limites d'emploi,

- Fonctionnement, rôle et utilité des différents dispositifs de réglage du siège : poids du conducteur, ...
- Évaluation des distances de freinage, en fonction de la vitesse de déplacement du chariot et de la nature du sol,
- Modalités de remplissage d'un réservoir GPL à partir d'une station de stockage,
- Conduite à tenir en cas d'incident ou de défaillance sur le chariot ou la charge,
- Justification du port des EPI en fonction des risques liés à l'opération à réaliser,
- Consultation et utilisation de la notice d'instructions du constructeur,
- Interprétation des pictogrammes de manutention sur les charges,
- Interprétation des pictogrammes relatifs aux risques chimiques, biologiques et bactériologiques,
- Interprétation des panneaux de circulation,
- Plan de circulation et consignes de sécurité liées au chargement / déchargement ...,
- Effets de la conduite sous l'emprise de substances psycho-actives (drogues, alcool et médicaments),
- Risques liés à l'utilisation d'appareils pouvant générer un détournement de l'attention.

H - Vérifications d'usage des chariots de manutention à conducteur porté :

- Justification de l'utilité des vérifications et opérations de maintenance de premier niveau qui incombent au cariste, réalisation pratique de ces tâches,
- Principales anomalies concernant.

2 - Savoir-faire pratiques :

A - Prise de poste et vérification : - Utilisation des documents suivants : notice d'instructions,

- Vérification visuelle de l'état du chariot et de son équipement de préhension de charges afin de déceler les anomalies et d'en informer son responsable hiérarchique,
- Vérification du fonctionnement du siège, réglage approprié,
- Vérification du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité.
- Vérification du niveau de carburant ou de la charge de la batterie d'accumulateurs,
- Vérification de l'adéquation du chariot aux opérations de manutention à réaliser.

B - Conduite et manoeuvres:

- Monter et descendre en sécurité du chariot et connaître la règle des 3 appuis,
- Circuler en marche avant et arrière, en ligne droite et en courbe, à vide et en charge, y compris :
- avec une charge limitant la visibilité,
- sur un plan incliné,
- sur un sol naturel non nivelé.
- -Pour chaque manutention, contrôler au moyen de l'abaque ou du tableau des charges que la manutention est possible compte tenu de la capacité effective, de la hauteur de levage et de l'équipement porte-charges dont le chariot est équipé,
- Suivant le type de chariot ou l'activité du conducteur :
- prendre et déposer une charge au sol,
- effectuer le gerbage et le dégerbage de charges en pile,
- effectuer le stockage/le déstockage à tous

les niveaux d'un palettier,

- réaliser le chargement et le déchargement d'un véhicule à quai par l'arrière,
- assurer, depuis le sol, le chargement et le déchargement d'un véhicule,
- manutentionner une charge longue, un contenant rigide contenant un liquide et une charge déformable.
- préparer une palette en hauteur,
- charger et décharger tout type de chariot sur un engin de transport,
- effectuer une manoeuvre de descente de la cabine en cas de panne.
- Adapter sa vitesse en fonction de la charge, de la nature du sol et du trajet à effectuer,
- Adopter un mode de conduite « économique »,
- Dans la zone d'évolution, identifier les sources potentielles de risques liés à la circulation et à la stabilité de la charge ou du chariot, et choisir un parcours adapté,
- Stationner et arrêter le chariot en sécurité.

C - Fin de poste - Opérations d'entretien quotidien - Maintenance :

- Vérifier les différents niveaux et identifier les manaues éventuels.
- Effectuer les opérations d'entretien journalier, -Rendre compte des anomalies et dysfonctionnements.

PROFIL DES FORMATEURS:

Professionnels en prévention et sécurité en entreprise, formateurs expérimentés en conduite et en manipulation des engins de chantier, de cariste et de levage.

MOYENS TECHNIQUES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Séance de formation théorique en salle climatisée, support de cours interactif,
- Exercices pratique en vue de la mise en situation de conduite sur engins sur plateau pédagogique certifié conforme au référentiel CACES®,
- Utilisation des équipements de protection individuelle et collective,
- Dépliant mémo remis aux stagiaires.



33



MANIPULATION EN SÉCURITÉ ET ENTRETIEN DE LA TRONÇONNEUSE ET/OU DE LA DÉBROUSAILLEUSE

Manip. tronçonneuse:

2 jours (14 heures)

Manip. débrousailleuse :

2 jours (14 heures)

Manip. tronçonneuse+débrousailleuse:

3 jours (21 heures)

PUBLIC:

Tout agent ou ouvrier amené à utiliser une tronçonneuse et/ou une débrousailleuse.

PRÉREQUIS:

- Parler, lire et écrire français.

EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE:



Le candidat doit se munir de ses propres chaussures de sécurité.

PARTICIPANTS:

Minimum 4 candidats. Maximum 10 candidats.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION:

Validation des compétences lors des épreuves d'évaluation en fin de formation par un test écrit.

À l'issue des épreuves de fin de formation effectuées dans le respect des objectifs fixés, une attestation de suivi de formation sera remise aux candidats.

RECYCLAGE:

Recommandé tous les 3 ans.

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX:

Nous contacter au 0594.31.36.70 ou par email: secretariat@formationdom.fr Horaires: 8h00-12h00 puis 13h00-16h00

ACCESSIBILITÉ PERSONNES HANDICAPÉES:

Plus d'information en page 5.

OBJECTIES:

- Être capable de réaliser l'entretien de l'équipement,
- Être capable de manipuler l'équipement dans les conditions de sécurités optimales,
- Être capable de réaliser les travaux courants dédiés à cet équipement dans des conditions de sécurités optimales.

CONTENU **T**

Option TRONÇONNEUSE _

ENTRETIEN DE LA TRONÇONNEUSE :

- Les diverses machines ou outils :
- Les tronçonneuses.
- Leur maintenance et leur entretien.

• Constitution d'une machine :

- Technique de la tronçonneuse,
- Mise en route,
- Réglage du moteur,
- Entretien courant du moteur,
- Contrôle des pièces d'usure,
- Détection de pannes et anomalies,
- Affûtage.

MANIPULATION DE LA TRONÇONNEUSE :

- Les équipements de protection individuelle.
- Les risques particuliers liés aux travaux.
- Toutes les vérifications d'usage à prendre.

• Gestes et postures :

- Équilibre et superposition des centres de gravité.
- Utilisation du poids du corps.
- Sécurité physique.
- Économie de l'effort.
- Les diverses machines.

• L'environnement :

- Que peut-on abattre sans porter atteinte à l'environnement?
- Connaître les différentes sortes de barres, leurs caractéristiques et leurs fonctions,
- Connaître les techniques de coupe et de pliage,
- Connaître les différents matériaux (écarteur, connecteur....).

• Mise en route d'une tronçonneuse :

- Technique de la tronçonneuse.
- Mise en phase de travail du chantier programmé ou intervention d'urgence:
- Abattage, ébranchage, débitage.
- Les diverses coupes.
- Appréhender les chûtes d'arbres.

Option DÉBROUSAILLEUSE

ENTRETIEN DE LA DÉBROUSAILLEUSE :

- Les débrousailleuses.
- Leur maintenance et leur entretien.

• Constitution d'une machine :

- Technique de la débrousailleuse,
- Mise en route.
- Réglage du moteur,
- Entretien courant du moteur,
- Contrôle des pièces d'usure,
- Détection de pannes et anomalies.

MANIPULATION DE LA DÉBROUSAILLEUSE :

- Les équipements de protection individuelle.
- Les risques particuliers liés aux travaux.
- Toutes les vérifications d'usage à prendre.

Gestes et postures :

- Équilibre et superposition des centres de gravité.
- Utilisation du poids du corps.
- Sécurité physique.
- Économie de l'effort.
- Les diverses machines.

L'environnement :

- Que peut-on débroussailler sans porter atteinte à l'environnement?
- Comment éviter de polluer.
- Connaître les différentes sortes de barres, leurs caractéristiques et leurs fonctions, - Connaître les différents matériaux.

• Mise en route d'une débrousailleuse :

- Technique de la débroussailleuse.
- Mise en phase de travail du chantier proarammé.

PROFIL DES FORMATEURS:

Professionnel de la prévention et la santé en entreprise dans les domaines de la construction. Formateur habilité par les organismes compétents.

MOYENS TECHNIQUES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

- Séance de formation théorique en salle climatisée via support de cours interactif et innovants,
- Dépliant mémo remis aux stagiaires,
- L'animateur s'appuie sur des ateliers d'apprentissage en groupe favorisant les échanges entre les participants.

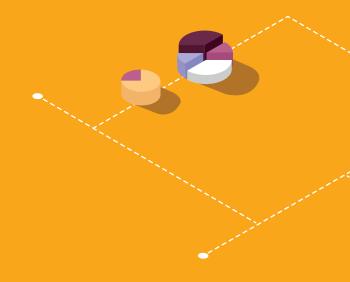






DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

REMISE À NIVEAU MATHÉMIQUES APPLIQUÉS AU BTP	p.36
LECTURE DE PLAN	p.37
TOPOGRAPHIE	p.38
RÉALISER UN MÉTRÉ	p.39
TECHNIQUES DE CONSTRUCTION EN BÉTON ARMÉ	p.40
TECHNIQUES DE CONSTRUCTION EN BÉTON BANCHÉ.	p.41
TECHNIQUES DE FINITION	p.42
TECHNIQUES DE CONSTRUCTION D'OUVRAGE DE VOI	RIE p.43
TECHNIQUES DE MISE EN OEUVRE DE CANALISATION ET RÉ	SEAUXp.44





REMISE A NIVEAU: Mathématiques et géométrie appliqués au BTP

3 jours (21 heures)

PUBLIC:

Tout public confronté à l'environnement de la construction et du bâtiment (manoeuvre, ouvrier, chef d'équipe, ...) ne possédant pas le niveau scolaire nécessaire à l'intégration des modules de formation Lecture de plan, Topographie ou Réaliser un métré.

PRÉREQUIS:

Parler, lire et écrire le français.

INSCRIPTION:

Le candidat doit avoir suivi préalablement un test de positionnement en formation.

PARTICIPANTS:

Minimum 4 candidats. Maximum 12 candidats.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION:

Validation des compétences lors des épreuves d'évaluation en fin de formation par un test écrit.

À l'issue des épreuves de fin de formation effectuées dans le respect des objectifs fixés, une attestation de suivi de formation sera remise aux candidats.

DATES ET LIEUX:

Nous contacter au 0594.31.36.70 ou par email : secretariat@formationdom.fr **Horaires :** 8h00-12h00 puis 13h00-16h00

ACCESSIBILITÉ PERSONNES HANDICAPÉES: Plus d'information en page 5.

OBJECTIFS

- Être capable d'utiliser les 4 opérations de base en situation professionnellle,
- Être capable d'utiliser les instruments de base de la géométrie plane et se repérer,
- Être capable de calculer une aire, un périmètre et un volume.

CONTENU

- Initiation aux mathématiques :
- Connaître la valeur de position et la famille des nombres,
- Maîtriser les quatre opérations,
- Les nombres décimaux,
- Les pourcentages + application aux situations courantes,
- Comprendre et utiliser le sens des opérations en situation professionnelle.
- Géométrie :
- Se familiariser avec l'environnement de la géométrie,
- Savoir utiliser les instruments (règle, équerre, rapporteur,...)
- Savoir acquerir des résultats de base en géométrie plane,
- Connaître les propriétés propres de chaque type de polygones,
- Géométrie dans l'espace:
- Être capable de calculer l'aire et le périmètre des polygones.
- Être capable de calculer un volume,
- Agrandissement et réduction : aire et volume.



PROFIL DES FORMATEURS:

Formateurs expérimentés et professionnel du secteur du Bâtiment et des Travaux Publics.

MOYENS TECHNIQUES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Séance de formation théorique en salle climatisée via support de cours interactif et innovants,
- L'animateur s'appuie sur des ateliers d'apprentissage en groupe favorisant les échanges entre les participants,
- Séance de formation pratique via des mises en situation sous forme d'ateliers et d'exercices pédagogique.
- Dépliant mémo remis aux stagiaires.





LECTURE DE PLAN (BÂTIMENT GROS ŒUVRE)



Initiation : 5 jours (35 heures) **Perfectionnement : 5 jours** (35 heures)

PUBLIC:

Tout public confronté à l'environnement de la construction et du bâtiment (manoeuvre, ouvrier, chef d'équipe, ...) souhaitant développer ses compétences dans ce domaine.

PRÉREQUIS / MODALITÉS D'ACCÉS :

- Savoir lire, écrire et compter.
- Savoir résoudre les problèmes simples.
- Répondre favorable au test de positionnement en ligne
- Ávoir suivi la formation et obtenu des résultats favorable : Remise à niveau mathématiques appliqué au BTP.

PARTICIPANTS:

Minimum 4 candidats. Maximum 12 candidats.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION :

Validation des compétences lors des épreuves d'évaluation en fin de formation.

À l'issue des épreuves de fin de formation effectuées dans le respect des objectifs fixés, une attestation de suivi de formation sera remise aux candidats.

PROFIL DES FORMATEURS:

Formateurs expérimentés et professionnel du secteur du Bâtiment et des Travaux Publics.

DATES ET LIEUX:

Nous contacter au 0594.31.36.70 ou par email : secretariat@formationdom.fr **Horaires :** 8h00-12h00 puis 13h00-16h00

ACCESSIBILITÉ PERSONNES HANDICAPÉES:

Plus d'information en page 5.

OBJECTIFS:

Initiation:

- Être capable de retrouver les informations nécessaires aux activités de traçage, positionnement et contrôle de ces activités à partir de différents plans de chantier gros œuvre.
- Être capable de réaliser ces activités en toute autonomie.

Perfectionnement:

- Être capable de lire et utiliser un dossier de plan de chantier.
- Être capable de réaliser un relevé.
- Être capable de compléter et modifier un plan.

CONTENU

INITIATION:

- 5 compétences essentielles en lecture de plan pour assurer l'exploitation sur chantier :
- Se repérer,
- Identifier,
- Interpréter,
- Vérifier.
- Exploiter et évaluer.
- Les compétences développées :
- Ressortir, de l'ensemble des supports, les documents qui concernent votre activité,
- Croiser les supports repérés pour retrouver une même information,
- Estimer les besoins en matériels et matériaux techniques permettant d'anticiper sur la réalisation,
- Lire et interpréter un cartouche (les échelles),
 Localiser un même élément sur plusieurs plans,
- Localiser un meme element sur plusieurs plan
 Identifier les conventions, les symboles,
- Retrouver une échelle,
- Lire, vérifier et calculer les cotations,
- Retrouver l'orientation,
- Interpréter une coupe verticale, horizontale,
- Décoder les plans de pose, coffrage, armatures et ferraillage,
- Identifier les ouvrages porteurs,
- Calculer une cote à l'échelle.
- Repérer les réservations (les arases de réservation, les arases des voiles, les points de niveaux, les niveaux de référence par rapport au NGF, le trait de niveau brut-fini).
- Vue en plan, longitudinale, les coupes.
- Évaluation en salle :
- Exercice d'application,
- Correction en groupe et échanges.

PERFECTIONNEMENT:

PRÉREQUIS:

- Avoir suivi et obtenu des résultats favorable à la formation **initiale** : Lecture de plan.
- Les compétences développées :
- Etudier un dossier complet de plan de chantier,
- Décoder les plans détaillés de coffrage, armatures et ferraillage,
- Identifier les ouvrage.
- Effectuer des relevés à partir d'un plan.
- Effectuer des modifications de plans.
- Travaux pratiques:
- Lecture de plans,
- Réalisation de plans et croquis,
- Relevés de côtes sur pièces.
- Réaliser des métrés non complexes.
- Évaluation en salle :
- Exercice d'application,
- Correction en groupe et échanges.

MOYENS TECHNIQUES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Séance de formation théorique en salle climatisée,
- Les séances de formation **pratique** s'appuient sur les supports, plans et situations professionnelles :
- L'ensemble des plans DCE (plan de masse, vue en plan, coupes, façade, etc ...),
- L'ensemble des plans d'exécution BA, planchers hauts, plans et carnets des armatures des différents niveaux du bâtiment à réaliser,
- L'ensemble des aciers des planchers,
- Les documents annexes comme les DTU documents techniques unifiés, etc....

Les ateliers d'apprentissage favorisant les échanges entre les participants,

- Dépliant mémo remis aux stagiaires.



LECTURE DE PLAN (VOIRIE ET RÉSEAUX DIVERS)



Initiation: 5 jours (35 heures)
Perfectionnement: 5 jours (35 heures)

PUBLIC:

Tout public confronté à l'environnement des travaux publics (manoeuvre, ouvrier, chef d'équipe, ...) souhaitant développer ses compétences dans ce domaine.

PRÉREQUIS / MODALITÉS D'ACCÉS :

- Savoir lire, écrire et compter.
- Savoir résoudre les problèmes simples.
- Répondre favorable au test de positionnement en ligne.

<u>OU</u>

- Avoir suivi la formation et obtenu des résultats favorable : Remise à niveau mathématiques appliqué au BTP.

PARTICIPANTS:

Minimum 4 candidats. Maximum 12 candidats.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION :

Validation des compétences lors des épreuves d'évaluation en fin de formation.

À l'issue des épreuves de fin de formation effectuées dans le respect des objectifs fixés, une attestation de suivi de formation sera remise aux candidats.

PROFIL DES FORMATEURS:

Formateurs expérimentés et professionnel du secteur du Bâtiment et des Travaux Publics.

DATES ET LIEUX:

Nous contacter au 0594.31.36.70 ou par email: secretariat@formationdom.fr **Horaires**: 8h00-12h00 puis 13h00-16h00

ACCESSIBILITÉ PERSONNES HANDICAPÉES:

Plus d'information en page 5.

OBJECTIFS:

Initiation:

- Être capable de retrouver les informations nécessaires aux activités de traçage, positionnement et contrôle de ces activités à partir de différents plans de voirie et réseaux.
- Être capable de réaliser ces activités en toute autonomie.

Perfectionnement:

- Être capable de lire et utiliser un dossier de plan de voirie et réseaux divers.
- Être capable de réaliser un relevé.
- Être capable de réaliser un métré non complexes.

CONTENU

INITIATION:

- 5 compétences essentielles en lecture de plan pour assurer l'exploitation sur chantier :
- Se repérer, identifier, interpréter, vérifier, exploiter et évaluer.
- Planimétrie et les différents plans :
- Cartes et plans, notion d'échelle, les différents types de plans et les échelles courantes de ces plans, symboles rencontrés sur les plans
- Étude de l'altimétrie, profils en long, profils en travers :
- Coupes et profils, échelles distinctes en X et en Z, distances, altitudes, dénivelées, pentes, éléments figurant sur les profils.
- Étude de dessin des ouvrages :
- Ouvrages de voirie (bordures, caniveaux, avaloirs, mobilier urbain) et ouvrages de canalisations (regards de visite, regards de branchement...)
- Étude de cas pratiques de dossiers de chantier de VRD :
- Distinguer sur un plan les différents ouvrages et parties d'ouvrages (chaussée, trottoir, accotement, regard, avaloir...),
- Enrichir le vocabulaire professionnel (nomenclature des ouvrages, désignation des parties d'ouvrages),
- Distinguer sur plans et sur profils, les cotes planimétriques partielles, cumulées,
- Calculer une cote cumulée à partir de cotes planimétriques partielles,
- Déterminer, par le calcul, une cote planimétrique partielle manquante, une dénivelée,
- Exploiter un profil en travers type,
- Appréhender les notions d'arase de terrassement, de cote de fond de forme, de couches de chaussée,
- Évaluation en salle :
- Exercice d'application,
- Correction en groupe et échanges.

PERFECTIONNEMENT:

PRÉREQUIS:

- Avoir suivi et obtenu des résultats favorable à la formation **initiale** : Lecture de plan.
- Les compétences développées :
- Etudier un dossier complet de plan de voirie et réseaux divers,
- Décoder les plans détaillés
- Identifier les ouvrage.
- Effectuer des relevés à partir d'un plan.
- Étude de cas pratiques de dossiers de chantier de VRD :
- Déterminer, par le calcul, la pente d'une voie, d'une canalisation,
- Déterminer, par le calcul, des cotes de fil d'eau, de tampons,
- Lecture de plans,
- Relevés de côtes.
- Réaliser des métrés non complexes.
- Évaluation en salle :
- Exercice d'application,
- Correction en groupe et échanges.

- Séance de formation théorique en salle climatisée,
- L'animateur s'appuie sur des ateliers d'apprentissage en groupe favorisant les échanges entre les participants,
- Séance de formation **pratique** via des mises en situation sous forme d'ateliers et d'exercices pédagogique.
- Dépliant mémo remis aux stagiaires.





TOPOGRAPHIE



PUBLIC:

Tout public confronté à l'environnement de la construction et du bâtiment (manoeuvre, ouvrier, chef d'équipe, ...) souhaitant développer ses compétences dans ce domaine.

PRÉREQUIS:

- Parler, lire et écrire le français.
- Répondre favorablement à l'évaluation d'entrée en formation,
- Répondre favorable au test de positionnement en ligne.

<u>OU</u>

Avoir suivi et obtenu des résultats favorable aux formations : Remise à niveau mathématiques appliqué au BTP et lecture de plan «perfectionnement».

PARTICIPANTS:

Minimum 4 candidats. Maximum 12 candidats.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION:

Validation des compétences lors des épreuves d'évaluation en fin de formation.

À l'issue des épreuves de fin de formation effectuées dans le respect des objectifs fixés, une attestation de suivi de formation sera remise aux candidats.

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX:

Nous contacter au 0594.31.36.70 ou par email:secretariat@formationdom.fr Horaires: 8h00-12h00 puis 13h00-16h00

ACCESSIBILITÉ PERSONNES HANDICAPÉES:

Plus d'information en page 5.

OBJECTIFS:

Initiation:

- Être capable d'utiliser les outils mathématiques liés à la topographie,
- Être capable d'utiliser les procédés de planimétrie et altimétrie,
- Être capable de réaliser des travaux d'implantation avec le niveau de chantier.

Perfectionnement:

- Être capable de maîtriser les procédés et méthodes de planimétrie et altimétrie,
- Être capable d'utiliser un niveau de chantier et niveau laser rotatif en autonomie.

CONTENU

INITIATION:

- Les outils mathématiques :
- Trigonométrie,
- Propriétés du cercle,
- Relations dans les triangles,
- Les angles : unités et conversions.
- Maîtriser le choix des méthodes et des matériels.
- Découverte des procédés planimétriques :
- Les échelles / méthodes de relevés par abscisses et ordonnées.
- Découverte des procédés d'altimétrie :
- Rappel des bases,
- Rattachement à un repère,
- Relevés et implantations de points de niveaux.
- Utiliser un niveau de chantier :
- Mettre en station
- Effectuer les lectures sur mire.

• Implantation:

- Réaliser des implantations planimétriques,
- Jalonnement et mesure de distances par chaînage,
- Déterminer par le calcul des dénivelées et des cotes d'altitude,
- Réaliser un nivellement par rayonnement, par cheminement

PERFECTIONNEMENT:

PRÉREQUIS:

- Avoir suivi let obtenu des résultats favorable à la formation initiale: Topographie.
- Maîtriser le choix des méthodes et des matériels.
- Maîtriser les procédés planimétriques et altimétriques
- Relevés et implantations,
- Assister les travaux d'implantation et de relevés topographiques,
- Maîtriser les procédés et méthodes de planimétrie et altimétrie,
- Utiliser les niveaux de chantier.
- Découverte du théodolite.
- Utiliser la lunette de chantier :
- Mettre en station,
- Effectuer les lectures sur mire.
- Utiliser un niveau laser rotatif de chantier :
- Mettre en station le niveau laser,
- Effectuer les lectures sur mire.
- Remplir le carnet de nivellement.
- Effectuer les compensations éventuelles (application pratique lors de thèmes techniques professionnels).

PROFIL DES FORMATEURS:

Formateurs expérimentés et professionnel du secteur du Bâtiment et des Travaux Publics.

- Séance de formation théorique en salle climatisée via support de cours interactif et innovants,
- Séance de formation **pratique** sur plateau pédagogique, utilisation des outils et équipements adéquats,
- Supports techniques remis aux stagiaires.







RÉALISER UN MÉTRÉ

Initiation: 5 jours (35 heures)
Perfectionnement: 5 jours (35 heures)

PUBLIC:

Tout public confronté à l'environnement de la construction et du bâtiment (manoeuvre, ouvrier, chef d'équipe, ...) souhaitant développer ses compétences dans ce domaine.

PRÉREQUIS:

- Savoir lire, écrire et compter.
- Répondre favorable au test de positionnement en ligne.

<u>OU</u>

- Avoir suivi la formation et obtenu des résultats favorable : Remise à niveau mathématiques appliqué au BTP et lecture de plan initiation et perfectionnement.

PARTICIPANTS:

Minimum 4 candidats. Maximum 12 candidats.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION :

Validation des compétences lors des épreuves d'évaluation en fin de formation.

À l'issue des épreuves de fin de formation effectuées dans le respect des objectifs fixés, une attestation de suivi de formation sera remise aux candidats.

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX:

Nous contacter au 0594.31.36.70 ou par email: secretariat@formationdom.fr **Horaires:** 8h00-12h00 puis 13h00-16h00

ACCESSIBILITÉ PERSONNES HANDICAPÉES:

Plus d'information en page 5.

OBJECTIFS:

Initiation:

- Être capable d'utiliser les calculs et formules de base en vue de l'établissement d'un métré quantitatif,
- Être capable de créer et utiliser une feuille de calcul de métré à main levé,
- Être capable de réaliser un métré quantitatif,
- Être capable de réaliser un métré estimatif.

Perfectionnement:

- Être capable de créer et utiliser une feuille de calcul de métré sur excel,
- Être capable de réaliser un métré quantitatif sur excel,
- Être capable de réaliser un métré estimatif sur excel.

CONTENU

INITIATION:

• Réaliser les calculs d'un métré :

- Composition et représentation d'un nombre,
- Signes ou symboles de calcul et de mesure,
- La règle de trois,
- Calcul d'un pourcentage,
- Les mesures de longueur,
- Les mesures de surface,
- Masse (M), Poids (P), Volume Capacité
- Temps (t), Angles, Périmètre Surface Volume,
- Les unités de mesure,
- Comment calculer,

• Réaliser un métré quantitatif :

- Etablir une feuille de calcul (unité, nombre, volume, quantité, ...)
- Préparation d'un métré quantitatif à main levé.

• Réaliser un métré estimatif :

- Technologie du bâtiment hors lots techniques,
- Etude de prix au déboursé,
- Détermination du prix de vente,
- Devis.

<u>PERFECTIONNEMENT</u>:

PRÉREQUIS:

- Avoir suivi let obtenu des résultats favorable à la formation initiale : Topographie.

• Techniques de métré informatique :

- Prise en main de l'outil informatique,
- Prise en main de l'outil Excel,Prendre ses repères,
- Concevoir
- Présenter son métré,
- Exploiter les calculs : formules et fonctions,
- Organiser son métré (feuilles et classeurs).



PROFIL DES FORMATEURS:

Formateurs expérimentés et professionnel du secteur du Bâtiment et des Travaux Publics.

- Séance de formation théorique en salle climatisée via support de cours interactif et innovants,
- Séance de formation pratique de mise en situation de relevé et de métré.
- Perfectionnement: outil informatique équipé du pack office (Excel).
- Supports techniques remis aux stagiaires.





TECHNIQUES DE CONSTRUCTION EN BÉTON ARMÉ

10 jours (70 heures)

PUBLIC:

Tout public confronté à l'environnement de la construction et du bâtiment (manoeuvre, ouvrier, chef d'équipe, ...) souhaitant développer ses compétences dans ce domaine.

PRÉREQUIS :

- Savoir lire, écrire et compter.
- Répondre favorable au test de positionnement en ligne.

<u>OU</u>

- Avoir suivi la formation et obtenu des résultats favorable : Remise à niveau mathématiques appliqué au BTP et lecture de plan initiation.

PARTICIPANTS:

Minimum 4 candidats. Maximum 12 candidats.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION :

Validation des compétences lors des épreuves d'évaluation en fin de formation par un test écrit.

À l'issue des épreuves de fin de formation effectuées dans le respect des objectifs fixés, une attestation de suivi de formation sera remise aux candidats.

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX:

Nous contacter au 0594.31.36.70 ou par email:secretariat@formationdom.fr **Horaires:** 8h00-12h00 puis 13h00-16h00

ACCESSIBILITÉ PERSONNES HANDICAPÉES: Plus d'information en page 5.

OBJECTIFS

- Être capable de déterminer et organiser les dispositifs de sécurité de chantier.
- Être capable de préparer et organiser son poste de travail.
- Être capable d'utiliser et implanter les différents types de coffrage.
- Être capable de maîtriser les techniques de ferraillage.
- Être capable de maîtriser les techniques de coffrage, bétonnage et vibration.
- Être capable de réaliser les finitions sur un ouvrage en béton.

CONTENU

- Installation des dispositifs de sécurité sur chantier.
- Préparation et organisation :
- Préparation du travail,
- Organisation du poste de travail,
- Traitement des déchets de chantier.
- Les différents coffrage :
- Les types de coffrages,
- Les différents éléments coffrés : dalle, linteau, poteau, mur, ...
- Réalisation et implantation des coffrages :
- Traçage et implantation d'alignements,
- Implantation de points et repères en planimétrie,
- Coffrage en traditionnel bois et en éléments manu-portables.
- Calcul pratique du béton armé
- Comprendre, interpréter et identifier les risques et les conséquences de nonconformité du béton,
- La plasticité des bétons,
- Les classes de résistance des bétons,
- Les mesures correctives,
- La livraison de l'ouvrage (verticalité, bullage, calepinage des joints, matrice, aspects...).
- Technologie de ferraillage :
- Technologie concernant les différents types de ferraillage (cages d'armature, panneaux),
- Connaître les fonctions, positionnement des armatures en fonction des efforts,
- Connaître les différentes sortes de barres, leurs caractéristiques et leurs fonctions,
- Connaître les techniques de coupe et de pliage,
- Connaître les différents matériaux (écarteur, ...).
- Techniques de ferraillage:
- Connaître les techniques d'assemblage (ligatures, soudure).
- Lire et comprendre un bordereau,
- Plier les barres suivant le bordereau,
- Appliquer les techniques d'assemblage,

- Connaître les règles de positionnement, d'écartement, de recouvrement,
- Appliquer les techniques de pose,
- Problèmes généraux liés aux ferraillages et solutions correspondantes (sur aciers en attente notamment).

• Techniques de bétonnage et vibration :

- Connaître les différents bétons utilisés sur un même chantier (les dosages, les ciments, la granulométrie des agrégats, la qualité des bétons, leur composition, les adjuvants et leurs dosages, la vibration, le rôle de l'eau),
- Règles à observer durant le bétonnage : le vibrage (pourquoi, quand, les méthodes, les outils, les conséquences d'un mauvais vibrage),
- à quel moment peut-on démouler?
- Qui donne l'ordre de démouler ?
- Quelles sont les procédures et les délais à respecter ?
- Vérification et contrôle après coulage,
- Observations et commentaires,
- Association acier-béton,
- Rectification de l'ouvrage : enduit, masticage des joints et ragréage.

• Maintenance du matériel :

- Maintien en état du matériel utilisé.
- Exercice pratique sur plateau technique :
- Réalisation de coffrage, mise en place des armatures, fermeture du coffrage, réalisation du béton, coulage, vibration, décoffrage et finition.



PROFIL DES FORMATEURS :

Formateurs expérimentés et professionnel du secteur du Bâtiment et des Travaux Publics.

- Séance de formation théorique en salle climatisée via support de cours interactif et innovants,
- Séance de formation pratique de mise en situation de travail sur plateau pédagogique adapté, utilisation des outils et équipements adéquats,
- Supports techniques remis aux stagiaires.





TECHNIQUES DE CONSTRUCTION EN BÉTON BANCHÉ

10 jours (70 heures)

PUBLIC:

Tout public confronté à l'environnement de la construction et du bâtiment (manoeuvre, ouvrier, chef d'équipe, ...) souhaitant développer ses compétences dans ce domaine.

PRÉREQUIS .

- Savoir lire, écrire et compter.
- Répondre favorable au test de positionnement en ligne.

- Avoir suivi la formation et obtenu des résultats favorable : Remise à niveau mathématiques appliqué au BTP et lecture de plan initiation.

PARTICIPANTS:

Minimum 4 candidats. Maximum 12 candidats.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION:

Validation des compétences lors des épreuves d'évaluation en fin de formation.

À l'issue des épreuves de fin de formation effectuées dans le respect des objectifs fixés, une attestation de suivi de formation sera remise aux candidats.

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX:

Nous contacter au 0594.31.36.70 ou par email: secretariat@formationdom.fr Horaires: 8h00-12h00 puis 13h00-16h00

ACCESSIBILITÉ PERSONNES HANDICAPÉES:

Plus d'information en page 5.

- Être capable de déterminer et organiser les dispositifs de sécurité de chantier.
- Être capable de préparer et organiser son poste de travail.
- Être capable de réaliser l'implantation d'un ouvrage.
- Être capable de mettre en oeuvre les coffrages de type banches.
- Être capable de maîtriser les techniques de ferraillage.
- Être capable de maîtriser les techniques de coffrage, bétonnage et vibration.

CONTENU

- Installation des dispositifs de sécurité sur chantier.
- Préparation et organisation :
- Préparation du travail,
- Organisation du poste de travail,
- Traitement des déchets de chantier,
- Graissage dans les zones dédiés.
- Technologie et terminologie des différents ouvrages, des bétons et des mortiers.

Technologie des banches et ses équipements :

- Les banches, les équipements (Talonnettes, cônes, fusées, lests, ...)
- La poussée du vent.
- Gestes de commandement / Les manoeuvres avec une grue à tour (théorie).
- Découverte de l'implantation :
- Traçage,
- Positionnement,
- Éauerrage.

• Utilisation et mise en oeuvre des banches :

- Positionner le panneau au sol,
- Mise en place du platelage/garde-corps,
- Mise en place de l'échelle d'accès, des béquilles,
- Mise en place des stabilisateurs.
- Pose de la première face du coffrage,
- Réglage de la verticalité,
- Pose des aciers contre la banche,
- Disposer les mannequines et réservations,
- Huiler, Tiges de serrage,
- Pose de la seconde face du coffrage, - Réglage de la verticalité,
- Fermer le coffrage et régler.

(Méthodes pédagogiques : association de cours théoriques et pratiques sur plateau pédagogique, la grue à tour n'est pas utilisée et les banches ne sont pas levées lors de la pratique).

- Technique de ferraillage :
- Technologie des aciers et armatures,
- Mise en place du ferraillage.

• Technique de coulage du béton :

- Définition et composition du béton, Norme NF EN 206.
- Notion de résistance.
- Approvisionnement du béton sur chantier,
- Déversement du béton : dalles, planchers, les éléments coffrés, ...,
 - Précaution lors du coulage,
- Simulation de coulage, serrage, vibration.

• Décoffrer avec les banches :

- Les paramètres de délai de décoffrage,
- Décoffrage d'un voile,
- Principaux effort s'exerçant sur les banches,
- Manutention des banches.

Maintenance du matériel :

- Maintien en état du matériel utilisé.



PROFIL DES FORMATEURS:

Formateurs expérimentés et professionnel du secteur du Bâtiment et des Travaux Publics.

- Séance de formation théorique en salle climatisée via support de cours interactif et innovants,
- Séance de formation pratique de mise en situation de travail sur plateau pédagogique adapté, utilisation des outils et équipements adéquats (la grue à tour n'est pas utilisée par les équipes lors de cette action de formation).
- Supports techniques remis aux stagiaires.





TECHNIQUES DE FINITION

10 jours (70 heures)

PUBLIC:

Tout public confronté à l'environnement de la construction et du bâtiment (manoeuvre, ouvrier, chef d'équipe, ...) souhaitant développer ses compétences dans ce domaine.

PRÉREQUIS:

- Savoir lire, écrire et compter.
- Répondre favorable au test de positionnement en ligne.

<u>OU</u>

- Avoir suivi la formation et obtenu des résultats favorable : Remise à niveau mathématiques appliqué au BTP et lecture de plan initiation.

PARTICIPANTS:

Minimum 4 candidats. Maximum 12 candidats.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION :

Validation des compétences lors des épreuves d'évaluation en fin de formation.

À l'issue des épreuves de fin de formation effectuées dans le respect des objectifs fixés, une attestation de suivi de formation sera remise aux candidats.

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX:

Nous contacter au 0594.31.36.70 ou par email: secretariat@formationdom.fr **Horaires:** 8h00-12h00 puis 13h00-16h00

ACCESSIBILITÉ PERSONNES HANDICAPÉES:

Plus d'information en page 5.

OBJECTIFS:

- Être capable de déterminer et organiser les dispositifs de sécurité de chantier.
- Être capable de préparer et organiser son poste de travail.
- Être capable de déterminer et reconnaître les différents support pour mise en oeuvre.
- Être capable de réaliser des reprises de finition sur des ouvrages en béton.
- Être capable de réaliser manuellement des enduits monocouches.
- Être capable de réaliser la pose de revêtement mural et sol.
- Être capable de réaliser les travaux peintures extérieurs et intérieurs.

CONTENU

- Installation des dispositifs de sécurité sur chantier.
- Préparation et organisation :
- Préparation du travail,
- Organisation du poste de travail,
- Traitement des déchets de chantier.
- Préparation et organisation :
- Préparation du travail,
- Organisation du poste de travail,
- Traitement des déchets de chantier.
- Les supports
- Déterminer la nature et évaluer l'état d'un support,
- Réaliser des supports,
- Remettre en état des supports abîmés,
- Préparer des supports.
- Réaliser des petites reprises de finition sur ouvrage en béton :
- Préparer un béton, un mortier, ...
- Mettre en oeuvre,
- Réaliser les aspects de surface des bétons.
- Réaliser manuellement des enduits monocouches :
- Les règles de bases et dispositions constructives des éléments de finitions,
- Les produits, les dosages
- Méthodes de tracé et d'implantation des ouvrages,
- Organiser le poste de travail pour mettre en oeuvre un enduit monocouche,
- Mettre en place des bâches de protection et des profilés spéciaux pour enduits monocouches,
- Projeter manuellement un enduit monocouche, serrer l'enduit et réaliser différents types de finition.
- La pose des revêtements céramiques :
- Implantation, alignements, les équerres,

- Les coupes, les découpes,
- Réaliser une pose traditionnelle de carrelage,
- Réaliser une pose collée de carrelage,
- Poser de la faïence.

• Réaliser des travaux de peinture :

- Réalisation des travaux extérieurs de peinture,
- -Travaux de peinture sur des plafonds et cloisons enduits en plâtre, plaques de plâtre ou dérivés.
- Travaux de peinture intérieure sur des menuiseries bois.

• La finition et la protection des revêtements :

- Réaliser des joints,
- Assurer la protection des ouvrages,
- Lire et interpréter ou compléter des documents.

• Maintenance du matériel :

- Maintien en état du matériel utilisé.



PROFIL DES FORMATEURS:

Formateurs expérimentés et professionnel du secteur du Bâtiment et des Travaux Publics.

- Séance de formation théorique en salle climatisée via support de cours interactif et innovants,
- -Séance de formation pratique de mise en situation de travail sur plateau pédagogique adapté, utilisation des outils et équipements adéquats,
- Supports techniques remis aux stagiaires.





TECHNIQUES DE CONSTRUCTION D'OUVRAGE DE VOIRIE

10 jours (70 heures)

PUBLIC:

Tout public confronté à l'environnement de la construction et du bâtiment (manoeuvre, ouvrier, chef d'équipe, ...) souhaitant développer ses compétences dans ce domaine.

PRÉREQUIS:

- Savoir lire, écrire et compter.
- Répondre favorable au test de positionnement en ligne.

OU

- Avoir suivi la formation et obtenu des résultats favorable en lecture de plan VRD et topographie.

PARTICIPANTS:

Minimum 4 candidats. Maximum 12 candidats.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION :

Validation des compétences lors des épreuves d'évaluation en fin de formation.

À l'issue des épreuves de fin de formation effectuées dans le respect des objectifs fixés, une attestation de suivi de formation sera remise aux candidats.

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX:

Nous contacter au 0594.31.36.70 ou par email: secretariat@formationdom.fr **Horaires:** 8h00-12h00 puis 13h00-16h00

ACCESSIBILITÉ PERSONNES HANDICAPÉES:

Plus d'information en page 5.

OBJECTIFS:

- Être capable de déterminer et organiser les dispositifs de sécurité de chantier.
- Être capable de réaliser une étude et des implantations planimétriques.
- Être capable d'implanter et poser différents types de produits manufacturés.
- Être capable de maîtriser les techniques de ferraillage, coffrage, bétonnage et vibration.
- Être capable de réaliser les différentes couches de surfaces.
- Être capable de préparer et organiser son poste de travail.

CONTENU

- Installation des dispositifs de sécurité sur chantier.
- Préparation et organisation :
- Organisation du poste de travail,
- Implantation d'un ouvrage,
- Traitement des déchets de chantier.
- Technologie et terminologie des différents types d'ouvrages, des enrobés, des bétons ...
- Étude de dessin des ouvrages :
- Ouvrages de voirie (bordures, caniveaux, avaloirs, mobilier urbain),
- Distinguer sur un plan les différents ouvrages et parties d'ouvrages (chaussée, trottoir, accotement, regard, avaloir...).
- Étude de la planimétrie et altimétrie, les différents plans :
- Notion d'échelle, les différents types de plans,
- Symboles rencontrés sur les platns,
- Echelles distinctes en X et en Z, distances, dénivelées ...
- Utiliser l'équerre optique et niveau laser,
- Enrichir le vocabulaire professionnel.
- Réaliser des implantations planimétriques :
- Aligner par jalonnement,
- Mesure de distances par chaînage,
- Utiliser l'équerre optique.
- Utiliser le niveau laser,
- Déterminer des dénivelés et des côtes d'altitude,
- Réaliser un nivellement par cheminement et rayonnement.
- Construire des ouvrages de petite maçonnerie :
- Préparer son chantier,
- Implanter et tracer l'ouvrage,
- Construction de petits ouvrages d'aménagement urbain,

- Pose de produits manufacturés de type bordures, regards et caniveaux,
- Scellement de fontes de voirie,
- Préparer le mortier et réaliser des finitions,
- Pose de fourreaux et chambres de tirage.
- Pose de fourreaux et chambres de tirage pour les réseaux à courant faible.
- Réaliser des scellements de fontes de voirie :
- Calculer et positionner en altimétrie,
- Préparer le mortier de scellement,
- Mettre à la cote et sceller des fontes de voirie au moyen de bétons, mortiers et résines.
- Réaliser les couches de surface :
- Préparer son chantier,
- Implanter et tracer l'ouvrage,
- Pose de pavés et éléments préfabriqués,
- Réalisation de dallages en béton,
- Réalisation d'enrobé, emulsion, bicouche, ...
- Maintenance du matériel :
- Maintien en état du matériel utilisé.
- Préparation et organisation :
- Préparation du travail,
- Organisation du poste de travail,
- Traitement des déchets de chantier.



PROFIL DES FORMATEURS:

Formateurs expérimentés et professionnel du secteur du Bâtiment et des Travaux Publics.

- Séance de formation théorique en salle climatisée via support de cours interactif et innovants,
- -Séance de formation pratique de mise en situation de travail sur plateau pédagogique adapté, utilisation des outils et équipements adéquats,
- Supports techniques remis aux stagiaires.





TECHNIQUES DE MISE EN ŒUVRE DE CANALISATION ET RÉSEAUX

10 jours (70 heures)

PUBLIC:

Tout public confronté à l'environnement de la construction et du bâtiment (manoeuvre, ouvrier, chef d'équipe, ...) souhaitant développer ses compétences dans ce domaine.

PRÉREQUIS:

- Savoir lire, écrire et compter.
- Répondre favorable au test de positionnement en ligne.

OU

- Avoir suivi la formation et obtenu des résultats favorable en lecture de plan VRD et topographie.

PARTICIPANTS:

Minimum 4 candidats. Maximum 12 candidats.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION :

Validation des compétences lors des épreuves d'évaluation en fin de formation.

À l'issue des épreuves de fin de formation effectuées dans le respect des objectifs fixés, une attestation de suivi de formation sera remise aux candidats.

INSCRIPTIONS, DATES ET LIEUX:

Nous contacter au 0594.31.36.70 ou par email: secretariat@formationdom.fr **Horaires:** 8h00-12h00 puis 13h00-16h00

ACCESSIBILITÉ PERSONNES HANDICAPÉES:

Plus d'information en page 5.

OBJECTIFS:

- Être capable de déterminer et organiser les dispositifs de sécurité de chantier.
- Être capable de réaliser des traçage préparatoire.
- Être capable d'effectuer les manoeuvre de réalisation de tranchée avec une mini-pelle.
- Être capable de réaliser les travaux d'un réseau d'assainissement.
- Être capable de réaliser les travaux d'un réseau d'adduction d'eau potable.
- Être capable de préparer et organiser son poste de travail.

CONTENU

- Installation des dispositifs de sécurité sur chantier.
- Préparation et organisation :
- Organisation du poste de travail,
- Implantation d'un ouvrage,
- Traitement des déchets de chantier.
- Le blindage de tranchées.
- Réalisation des traçage préparatoires à la pose des réseaux :
- Les notions de base de la topographie,
- L'implantation et traçage des réseaux,
- Déterminer des dénivelés et des côtes d'altitude.
- Nivellement par cheminement et rayonnement.
- Conduite et manoeuvre de la mini-pelle :
- Contrôle visuel de l'engin de chantier,
- Vérification du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité,
- Opérations de début et de fin de poste,
- Circulation sur différents sols, en pente, en virage, en avant, en arrière, à vide et en charge,
- Utilisation des différents accessoires associés à la catégorie,
- Réalisation des différentes manoeuvres de l'engin,
- Maîtriser la réalisation d'une tranchées avec alignement et contrôle de la profondeur,
- Réaliser un terrassement.
- Effectuer les travaux d'un réseau d'assainissement :
- Pose en tranchée d'un collecteur d'assainissement d'eaux usées ou d'eaux pluviales,
- Réalisation des ouvrages coulés en place et maçonnés d'un chantier de canalisations,
- Réalisation de l'enrobage de la canalisation et du remblayage de la tranchée.

- Poser les câbles d'un réseau électrique et de télécommuniaction souterrain :
- Exploiter les plans et schémas du dossier d'exécution,
- Installer les dispositifs de signalisation et balisage, et la protection temporaire,
- Dérouler, tirer et régler les câbles (théorie).
- Construire un réseau d'adduction d'eau potable en travaux publics :
- Construction d'un réseau d'adduction d'eau potable.
- Pose des appareillages et des accessoires de fontainerie, de robinetterie et de réparation sur un réseau d'adduction d'eau potable enterré,
- Réalisation des différents types de branchements sur un réseau d'adduction d'eau potable enterré.
- Réalisation des ouvrages coulés en place et maçonnés d'un chantier de canalisations.
- Maintenance du matériel :
- Maintien en état du matériel utilisé.
- Préparation et organisation :
- Préparation du travail,
- Organisation du poste de travail,
- Les aspects liés au développement durable sont traités tout au long de la formation :
- Optimiser les matériaux pour limiter les déchets,
- Assurer le tri sélectif des déchets,
- Utiliser les équipements de protection individuels et collectifs.



PROFIL DES FORMATEURS:

Formateurs expérimentés et professionnel du secteur du Bâtiment et des Travaux Publics.

- -Séance de formation théorique en salle climatisée via support de cours interactif et innovants,
- Séance de formation pratique de mise en situation de travail sur plateau pédagogique adapté, utilisation des outils et équipements adéquats,
- Supports techniques remis aux stagiaires.





FORMATIONS PROFESSIONNELLES QUALIFIANTES

Bâtiment - Gros oeuvre :	
MAÇON	p.46
COFFREUR BANCHEUR	p.47
MÉTREUR ASSISTANT DU BÂTIMENT	p.48
CHEF D'ÉQUIPE GROS OEUVRE	p.49
Bâtiment - Second oeuvre :	
AGENT DE MAINTENANCE DES BÂTIMENTS	
PLAQUISTE-PLÂTRIER	p.51
CARRELEUR-CHAPISTE	p.52
PEINTRE EN BÂTIMENT	p.53
MENUISIER POSEUR INSTALLATEUR	p.54
INSTALLATEUR EN THERMIQUE ET SANITAIRE	p.55
ELECTRICIEN D'ÉQUIPEMENT DU BÂTIMENT	p.56
Travaux publics :	
MAÇON EN VOIRIE RÉSEAUX DIVERS	p.57
CANALISATEUR	p.58
CONDUCTEUR D'ENGINS DE CHANTIER URRAINS	n 59



MAÇON



PUBLIC:

Tout pubic.

PRÉREQUIS:

- Savoir lire, écrire et parler français,
- Être âgé de plus de 18 ans,
- Répondre favorable à l'évaluation d'entrée en formation,
- Être apte à la visite médicale.

DURÉE DE LA FORMATION:

Remise à niveau : 108 heures Soutien individualisé : 115 heures CCP 1, 2, 3, 4 : 185 heures/CCP Immersion en entreprise : 210 heures

Examen: 14 heures

Durée totale max.: 1187 heures

Les parcours de formation sont individualisés, la durée totale de formation par candidat est défini lors de la réunion d'information collective.

(présence obligatoire pour toute inscription.)

HORAIRES:

Du lundi au vendredi : 8h00-12h00 puis 13h00-16h00.

PARTICIPANTS:

Maximum 12 candidats par session.

LIEUX :

Sur l'un de nos centres agréés : CAYENNE - Dégrad des cannes, KOUROU - ZI Pariacabo, St LAURENT - Av. Gaston monnerville.

INSCRIPTIONS ET DATES:

Les inscriptions doivent être réalisées une semaine avant le début de la formation. Nous contacter pour plus d'information. Tél.: 0594.31.36.70,

E-mail: secretariat@formationdom.fr.

PROFIL DES FORMATEURS:

Formateurs expérimentés avec 5 années d'expérience professionnelle dans ce domaine d'activité minimum et 2 années d'expérience dans la formation minimum.

VALIDATION VISÉE:

Titre professionnel de niveau 3 (CAP/BEP).

MODALITÉS D'ÉVALUATION:

Évaluation par un jury habilité au vu du référentiel de certification soit :

- Une mise en situation professionnelle,
- Un dossier de synthèse de pratique professionnelle (DSPP),
- Des résultats des évaluations passées en cours de formation (ECF),
- d'un entretien avec le jury.

OBJECTIFS:

- Être capable de construire des ouvrages en maçonnerie,
- Être capable de réaliser des enduits et des éléments de finition,
- Être capable de réaliser des ouvrages en béton armé coffrés en traditionnel,
- Être capable de réaliser des dallages et des planchers de type poutrelles hourdis.

CONTENU

Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation.

Remise à niveau :

Mathématiques/géométrie appliqué au métier.

Lecture de plan appliqué au métier.

Connaissance des ouvrages, matériaux et produits. Travail en h<u>auteur.</u>

Habilitation électrique BS/BE manoeuvre. Habilitation SST + PRAP.

Montage, vérification et utilisation d'échafaudage roulant et fixe.

Les aspects liés au développement durable sont étudiés tout au long du parcours de formation.

• CCP 1 : Construire des ouvrages en maçonnerie :

Construction de maçonneries courantes hourdées au mortier ou à joints minces. Création d'ouvertures dans des murs existants et déconstruction de parties d'ouvrage. Réaliser les opérations de montage et de démontage d'un échaffaudage de pied.

• CCP 2 : Réaliser des enduits et des éléments de finition :

Mise en place des éléments préfabriqués industriellement (appui, chapeau, linteau). Réalisation des ouvrages de finition (seuils, appuis). Réalisation d'enduits monocouches et traditionnels manuellement.

• CCP 3 : Réaliser des ouvrages en béton armé coffrés en traditionnel :

Coffrage en traditionnel bois et en éléments manuportables

Mise en place des armatures d'un ouvrage en béton armé.

Coulage du béton.

• CCP 4 : Réaliser des dallages et des planchers de type poutrelles hourdis :

Pose d'un plancher poutrelles hourdis. Mise en place des armatures, mise en œuvre du béton de dallage et planchers et réalisation des aspects de surface.

Pose des canalisations sous des dallages.

Soutien individualisé. Immersion en entreprise. Session d'examen.

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

- Apports théorique par des séance de formation en salle climatisée via support de projection et exposés,
- Livrets techniques remis aux stagiaires,
- Exercices pratique de mise en situation sur plateau technique adapté selon le REAC. Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPÉES :

Plus d'information en page 5.

VALIDATION DE BLOCS DE COMPÉTENCES ET ÉQUIVALENCES :

L'obtention de l'ensemble des certificats de compétences professionnelles (CCP) permet d'obtenir la qualification titre professionnel.

L'obtention d'un ou plusieurs CCP permet d'obtenir une qualification partielle.

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Un module ou un bloc de compétence peut octroyer une **équivalence** sur une autre formation qualifiante : Pour plus d'information nous contacter.

PASSERELLES:

Pour connaître **les passerelles** vers d'autres certifications, consultez le site internet de France Compétences, ou nous contacter.

SUITE DE PARCOURS ET DÉBOUCHÉS :

Un maçon a la possibilité de travailler dans une grande entreprise de BTP, dans une entreprise artisanale ou à son propre compte. Il peut évoluer après plusieurs années d'expérience et devenir chef d'équipe, chef de chantier ou chef d'entreprise en bâtiment et construction.

Possibilité de s'incrire sur le CCP de son choix.



COFFREUR/BANCHEUR



PUBLIC:

Tout pubic.

PRÉREQUIS:

- Savoir lire, écrire et parler français,
- Être âgé de plus de 18 ans,
- Répondre favorable à l'évaluation d'entrée en formation,
- Être apte à la visite médicale.

DURÉE DE LA FORMATION:

Remise à niveau : 108 heures Soutien individualisé : 115 heures CCP 1, 2, 3, 4 : 185 heures/CCP Immersion en entreprise : 210 heures

Examen: 14 heures

Durée totale max.: 1187 heures

Les parcours de formation sont individualisés, la durée totale de formation par candidat est défini lors de la réunion d'information collective.

(présence obligatoire pour toute inscription.)

HORAIRES:

Du lundi au vendredi : 8h00-12h00 puis 13h00-16h00.

PARTICIPANTS:

Maximum 12 candidats par session.

LIEUX:

Sur l'un de nos centres agréés : CAYENNE - Dégrad des cannes, KOUROU - ZI Pariacabo, St LAURENT - Av. Gaston monnerville.

INSCRIPTIONS ET DATES:

Les inscriptions doivent être réalisées une semaine avant le début de la formation. Nous contacter pour plus d'information. Tél.: 0594.31.36.70,

E-mail: secretariat@formationdom.fr.

PROFIL DES FORMATEURS:

Formateurs expérimentés avec 5 années d'expérience professionnelle dans ce domaine d'activité minimum et 2 années d'expérience dans la formation minimum.

VALIDATION VISÉE:

Titre professionnel de niveau 3 (CAP/BEP).

MODALITÉS D'ÉVALUATION:

Évaluation par un jury habilité au vu du référentiel de certification soit :

- Une mise en situation professionnelle,
- Un dossier de synthèse de pratique professionnelle (DSPP),
- Des résultats des évaluations passées en cours de formation (ECF),
- d'un entretien avec le jury.

OBJECTIFS:

- Être capable de réaliser la pose et le liaisonnement d'éléments préfabriqués.
- Être capable de réaliser des ouvrages en béton armé coffrés en traditionnel.
- Être capable de réaliser des ouvrages en béton armé banchés.
- Être capable de réaliser des radiers, des planchers de type dalle pleine.

CONTENU

Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation.

Remise à niveau

Mathématiques/géométrie appliqué au métier. Lecture de plan appliqué au métier. Connaissance des ouvrages, matériaux et produits,

Travail en hauteur. Habilitation électrique BS/BE manoeuvre. Habilitation SST + PRAP.

Montage, vérification et utilisation d'échafaudage roulant et fixe.

Les aspects liés au développement durable sont étudiés tout au long du parcours de formation

- CCP 1 : Réaliser les opérations de montage et de démontage d'un échafaudage de pied
- Montage et de démontage d'un échafaudage de pied.
- CCP 2 : Réaliser des ouvrages en béton armé coffrés en traditionnel :

Coffrage en traditionnel bois et en éléments manu-portables.

Mise en place des armatures d'un ouvrage en béton armé.

Coulage du béton d'un ouvrage en béton armé coffré en traditionnel.

• CCP 3 : Réaliser des ouvrages en béton armé banchés :

Elingage et manutention d'une charge. Coffrage et décoffrage des ouvrages en béton armé banché.

Mise en place des armatures d'un ouvrage en béton armé.

Coulage du béton d'un ouvrage en béton armé banché.

• CCP 4 : Réaliser la pose et le liaisonnement d'éléments préfabriqués :

Pose et liaison des éléments préfabriqués courants.

Mise en œuvre de planchers prédalles et alvéolaires.

Soutien individualisé. Immersion en entreprise. Session d'examen.

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

- Apports théorique par des séance de formation en salle climatisée via support de projection et exposés,
- Livrets techniques remis aux stagiaires,
- Exercices pratique de mise en situation sur plateau technique adapté selon le REAC. Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPÉES :

Plus d'information en page 5.

VALIDATION DE BLOCS DE COMPÉTENCES ET ÉQUIVALENCES :

L'obtention de l'ensemble des certificats de compétences professionnelles (CCP) permet d'obtenir la qualification titre professionnel.

L'obtention d'un ou plusieurs CCP permet d'obtenir une qualification partielle.

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Un module ou un bloc de compétence peut octroyer une **équivalence** sur une autre formation qualifiante : Pour plus d'information nous contacter.

PASSERELLES:

Pour connaître **les passerelles** vers d'autres certifications, consultez le site internet de France Compétences, ou nous contacter.

SUITE DE PARCOURS ET DÉBOUCHÉS :

Un coffreur-bancheur a la possibilité de travailler dans une grande entreprise de BTP ou dans une entreprise artisanale.

Il peut évoluer après plusieurs années d'expérience et devenir chef d'équipe, chef de chantier ou chef d'entreprise en bâtiment et construction.

Possibilité de s'incrire sur le CCP de son choix.



MÉTREUR ASSISTANT DU BÂTIMENT



PUBLIC:

Tout pubic.

PRÉREQUIS:

- Savoir lire, écrire et parler français,
- Être âgé de plus de 18 ans,
- Répondre favorable à l'évaluation d'entrée en formation,
- Être apte à la visite médicale.

DURÉE DE LA FORMATION:

Remise à niveau : 108 heures Soutien individualisé : 115 heures CCP 1, 2 : 370 heures/CCP Immersion en entreprise : 210 heures

Examen: 14 heures

Durée totale max.: 1187 heures

Les parcours de formation sont individualisés, la durée totale de formation par candidat est défini lors de la réunion d'information collective.

(présence obligatoire pour toute inscription.)

HORAIRES:

Du lundi au vendredi : 8h00-12h00 puis 13h00-16h00.

PARTICIPANTS:

Maximum 12 candidats par session.

LIEUX :

Sur l'un de nos centres agréés : CAYENNE - Dégrad des cannes, KOUROU - ZI Pariacabo, St LAURENT - Av. Gaston monnerville.

INSCRIPTIONS ET DATES:

Les inscriptions doivent être réalisées une semaine avant le début de la formation. Nous contacter pour plus d'information. Tél.: 0594.31.36.70,

E-mail: secretariat@formationdom.fr.

PROFIL DES FORMATEURS:

Formateurs expérimentés avec 5 années d'expérience professionnelle dans ce domaine d'activité minimum et 2 années d'expérience dans la formation minimum.

VALIDATION VISÉE:

Titre professionnel de niveau 3 (CAP/BEP).

MODALITÉS D'ÉVALUATION:

Évaluation par un jury habilité au vu du référentiel de certification soit :

- Une mise en situation professionnelle,
- Un dossier de synthèse de pratique professionnelle (DSPP),
- Des résultats des évaluations passées en cours de formation (ECF),
- d'un entretien avec le jury.

OBJECTIFS:

- Être capable d'établir un devis quantitatif estimatif de travaux pour une maison individuelle ou un petit collectif.
- Être capable d'assister le responsable hiérarchique dans les démarches de préparation et de suivi de chantiers.

CONTENU

Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation.

Remise à niveau:

Mathématiques/géométrie appliqué au métier. Lecture de plan appliqué au métier. Connaissance des ouvrages, des matériaux et des produits. Prévention, santé et sécurité au travail.

- CCP 1: Etablir un devis quantitatif estimatif de travaux pour une maison individuelle et un petit collectif:
- Métrer les ouvrages du second oeuvre et du gros oeuvre,
- Calculer le prix de vente aux déboursés d'un ouvrage,
- Rédiger le devis quantitatif estimatif.
- CCP 2 : Assister le responsable hiérarchique dans les démarches de préparation et de suivi de chantiers :
- Etablir le relevé et la description d'un bâtiment existant et restituer le projet client,
- Déterminer les diagnostics et les réglementations applicables,
- Organiser et suivre les travaux.

Soutien individualisé. Immersion en entreprise. Session d'examen.

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

- Apports théorique par des séance de formation en salle climatisée via support de projection et exposés,
- Livrets techniques remis aux stagiaires,
- Exercices pratique de mise en situation sur plateau technique adapté selon le REAC. Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPÉES:

Plus d'information en page 5.

VALIDATION DE BLOCS DE COMPÉTENCES ET ÉQUIVALENCES :

L'obtention de l'ensemble des certificats de compétences professionnelles (CCP) permet d'obtenir la qualification titre professionnel.

L'obtention d'un ou plusieurs CCP permet d'obtenir une qualification partielle.

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Un module ou un bloc de compétence peut octroyer une **équivalence** sur une autre formation qualifiante : Pour plus d'information nous contacter.

PASSERELLES:

Pour connaître **les passerelles** vers d'autres certifications, consultez le site internet de France Compétences, ou nous contacter.

SUITE DE PARCOURS ET DÉBOUCHÉS :

Un métreur a la possibilité de travailler au sein de cabinets d'économistes de la construction, cabinets d'architectes, entreprises du bâtiment ou dans le secteur public.

Possibilité de s'incrire sur le CCP de son choix.

Pour plus d'information nous contacter.

49



CHEF D'ÉQUIPE - GROS OEUVRE



PUBLIC:

Tout pubic.

PRÉREQUIS:

- Savoir lire, écrire et parler français,
- Être âgé de plus de 18 ans,
- Répondre favorable à l'évaluation d'entrée en formation,
- Être apte à la visite médicale.

DURÉE DE LA FORMATION:

Remise à niveau : 108 heures Soutien individualisé : 115 heures CCP 1, 2 : 370 heures/CCP Immersion en entreprise : 210 heures

Examen: 14 heures

Durée totale max.: 1187 heures

Les parcours de formation sont individualisés, la durée totale de formation par candidat est défini lors de la réunion d'information collective.

(présence obligatoire pour toute inscription.)

HORAIRES:

Du lundi au vendredi : 8h00-12h00 puis 13h00-16h00.

PARTICIPANTS:

Maximum 12 candidats par session.

LIEUX:

Sur l'un de nos centres agréés : CAYENNE - Dégrad des cannes, KOUROU - ZI Pariacabo, St LAURENT - Av. Gaston monnerville.

INSCRIPTIONS ET DATES:

Les inscriptions doivent être réalisées une semaine avant le début de la formation. Nous contacter pour plus d'information. Tél.: 0594.31.36.70,

E-mail: secretariat@formationdom.fr.

PROFIL DES FORMATEURS:

Formateurs expérimentés avec 5 années d'expérience professionnelle dans ce domaine d'activité minimum et 2 années d'expérience dans la formation minimum.

VALIDATION VISÉE:

Titre professionnel de niveau 4 (BAC).

MODALITÉS D'ÉVALUATION:

Évaluation par un jury habilité au vu du référentiel de certification soit :

- Une mise en situation professionnelle,
- Un dossier de synthèse de pratique professionnelle (DSPP),
- Des résultats des évaluations passées en cours de formation (ECF),
- d'un entretien avec le jury.

OBJECTIFS:

- Être capable de préparer le travail quotidien d'une équipe gros œuvre.
- Être capable d'intégrer me principe du développement durable.
- Être capable de réaliser un ouvrage de gros oeuvre avec son équipe.

CONTENU

Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation.

Remise à niveau:

Mathématiques/géométrie appliqué au métier.

Lecture de plan appliqué au métier.

Connaissance des ouvrages, matériaux et produits. Travail en hauteur.

<u>Habilitation électrique BS/BE manoeuvre.</u> <u>Habilitation SST</u>

Montage, vérification et utilisation d'échafaudage roulant et fixe.

Les aspects liés au développement durable sont étudiés tout au long du parcours de formation.

• CCP 1 : Préparer et organiser le travail quotidien d'une équipe gros œuvre en intégrant le principe du développement durable :

Lecture des plans d'exécution.

Quantification des matériaux d'un ouvrage dans le respect des principes d'éco-construction.

Organisation du travail quotidien d'une équipe gros œuvre en intégrant les principes du développement durable.

• CCP 2 : Réaliser un ouvrage de gros œuvre avec son équipe :

Implantation des éléments de construction gros œuvre s'intégrant dans l'environnement

Exécution avec une équipe d'un ouvrage gros œuvre sur un chantier à faibles nuisances.

Animation et gestion des relations d'une équipe gros œuvre en intégrant la démarche HQE.

Soutien individualisé. Immersion en entreprise. Session d'examen.

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

- Apports théorique par des séance de formation en salle climatisée via support de projection et exposés,
- Livrets techniques remis aux stagiaires,
- Exercices pratique de mise en situation sur plateau technique adapté selon le REAC. Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPÉES:

Plus d'information en page 5.

VALIDATION DE BLOCS DE COMPÉTENCES ET ÉQUIVALENCES :

L'obtention de l'ensemble des certificats de compétences professionnelles (CCP) permet d'obtenir la qualification titre professionnel.

L'obtention d'un ou plusieurs CCP permet d'obtenir une qualification partielle.

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Un module ou un bloc de compétence peut octroyer une **équivalence** sur une autre formation qualifiante : Pour plus d'information nous contacter.

PASSERELLES:

Pour connaître **les passerelles** vers d'autres certifications, consultez le site internet de France Compétences, ou nous contacter.

SUITE DE PARCOURS ET DÉBOUCHÉS :

Un chef d'équipe gros oeuvre a la possibilité de travailler dans une petite, moyenne ou grande entreprise du bâtiment.

Il peut évoluer après plusieurs années d'expérience et devenir chef de chantier ou chef d'entreprise en bâtiment et construction.

Possibilité de s'incrire sur le CCP de son choix.



AGENT DE MAINTENANCE DES BÂTIMENTS



PUBLIC:

Tout pubic.

PRÉREQUIS:

- Savoir lire, écrire et parler français,
- Être âgé de plus de 18 ans,
- Répondre favorable à l'évaluation d'entrée en formation,
- Être apte à la visite médicale.

DURÉE DE LA FORMATION:

Remise à niveau : 110 heures Soutien individualisé : 115 heures CCP 1, 2, 3 : 246 heures/CCP Immersion en entreprise : 210 heures

Examen: 14 heures

Durée totale max.: 1187 heures

Les parcours de formation sont individualisés, la durée totale de formation par candidat est défini lors de la réunion d'information collective.

(présence obligatoire pour toute inscription.)

HORAIRES:

Du lundi au vendredi : 8h00-12h00 puis 13h00-16h00.

PARTICIPANTS:

Maximum 12 candidats par session.

LIEUX:

Sur l'un de nos centres agréés : CAYENNE - Dégrad des cannes, KOUROU - ZI Pariacabo, St LAURENT - Av. Gaston monnerville.

INSCRIPTIONS ET DATES:

Les inscriptions doivent être réalisées une semaine avant le début de la formation. Nous contacter pour plus d'information. Tél.: 0594.31.36.70,

E-mail: secretariat@formationdom.fr.

PROFIL DES FORMATEURS:

Formateurs expérimentés avec 5 années d'expérience professionnelle dans ce domaine d'activité minimum et 2 années d'expérience dans la formation minimum.

VALIDATION VISÉE:

Titre professionnel de niveau 3 (CAP/BEP).

MODALITÉS D'ÉVALUATION:

Évaluation par un jury habilité au vu du référentiel de certification soit :

- Une mise en situation professionnelle,
- Un dossier de synthèse de pratique professionnelle (DSPP),
- Des résultats des évaluations passées en cours de formation (ECF),
- d'un entretien avec le jury.

OBJECTIFS:

- -Être capable d'effectuer la maintenance améliorative courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment, des revêtemens intérieurs d'un bâtiment, des menuiseries et fermetures d'un bâtiment.
- Être capable d'effectuer la maintenance améliorative, préventive et corrective d'une installation électrique monophasé.
- Être capable d'effectuer la maintenance améliorative, préventive et corrective de l'installation et des équipementsthermiques et sanitaire d'un bâtiment.

CONTENU

Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation.

Remise à niveau:

Mathématiques/géométrie appliqué au métier. Lecture de plan appliqué au métier Connaissance des ouvrages, matériaux et produits Iravail en hauteur Habilitation électrique BS/BE manoeuvre Habilitation SST

Les aspects liés au développement durable sont étudiés tout au long du parcours de formation.

• CCP 1 : Assurer la maintenance courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment :

Maintenance améliorative et corrective courante des aménagements, des revêtements, des menuiseries et fermetures d'un bâtiment.

• CCP 2 : Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements d'un bâtiment.

Maintenance améliorative, préventive et corrective de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment.

• CCP 3 : Assurer la maintenance courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment :

Maintenance amléiorative, préventive et corrective de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment.

Soutien individualisé. Immersion en entreprise. Session d'examen.

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

- Apports théorique par des séance de formation en salle climatisée via support de projection et exposés,
- Livrets techniques remis aux stagiaires,
- Exercices pratique de mise en situation sur plateau technique adapté selon le REAC. Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPÉES:

Plus d'information en page 5.

VALIDATION DE BLOCS DE COMPÉTENCES ET ÉQUIVALENCES :

L'obtention de l'ensemble des certificats de compétences professionnelles (CCP) permet d'obtenir la qualification titre professionnel.

L'obtention d'un ou plusieurs CCP permet d'obtenir une qualification partielle.

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Un module ou un bloc de compétence peut octroyer une **équivalence** sur une autre formation qualifiante : Pour plus d'information nous contacter.

PASSERELLES:

Pour connaître **les passerelles** vers d'autres certifications, consultez le site internet de France Compétences, ou nous contacter.

SUITE DE PARCOURS ET DÉBOUCHÉS :

Un agent d'entretien du bâtiment à la possibilité de travailler pour l'état, une collectivité, une entreprise industrielle ou de service pour entretenir des bâtiments et/ou des installations.

Il peut évoluer après plusieurs années d'expérience et devenir chef d'équipe d'un service de maintenance.

Possibilité de s'incrire sur le CCP de son choix.



PLAQUISTE-PLÂTRIER



PUBLIC:

Tout pubic.

PRÉREQUIS:

- Savoir lire, écrire et parler français,
- Être âgé de plus de 18 ans,
- Répondre favorable à l'évaluation d'entrée en formation,
- Être apte à la visite médicale.

DURÉE DE LA FORMATION:

Remise à niveau: 108 heures Soutien individualisé: 115 heures CCP 1.2:370 heures/CCP Immersion en entreprise: 210 heures

Examen: 14 heures

Durée totale max.: 1187 heures

Les parcours de formation sont individualisés, la durée totale de formation par candidat est défini lors de la réunion d'information collective.

(présence obligatoire pour toute inscription.)

HORAIRES:

Du lundi au vendredi: 8h00-12h00 puis 13h00-16h00.

PARTICIPANTS:

Maximum 12 candidats par session.

Sur l'un de nos centres agréés: CAYENNE - Dégrad des cannes, KOUROU - ZI Pariacabo. St LAURENT - Av. Gaston monnerville.

INSCRIPTIONS ET DATES:

Les inscriptions doivent être réalisées une semaine avant le début de la formation. Nous contacter pour plus d'information. Tél.: 0594.31.36.70

E-mail: secretariat@formationdom.fr.

PROFIL DES FORMATEURS:

Formateurs expérimentés avec 5 années d'expérience professionnelle dans ce domaine d'activité minimum et années d'expérience dans la formation minimum.

VALIDATION VISÉE:

Titre professionnel de niveau 3 (CAP/BEP).

MODALITÉS D'ÉVALUATION:

Évaluation par un jury habilité au vu du référentiel de certification soit :

- Une mise en situation professionnelle.
- Un dossier de synthèse de pratique professionnelle (DSPP),
- Des résultats des évaluations passées en cours de formation (ECF),
- d'un entretien avec le jury.

OBJECTIFS:

- Être capable de réaliser l'aménagement intérieur d'habitation en matériaux secs à base
- Être capable de réaliser la pose de différents systèmes constructifs d'isolation thermique et acoustique.

CONTENU

Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation.

Remise à niveau :

Mathématiques/géométrie appliqué au métier. Lecture de plan appliqué au métier.

Connaissance des ouvrages, matériaux et produits <u>Travail en hauteur</u>

Habilitation électrique BS/BE manoeuvre **Habilitation SST**

Les aspects liés au développement durable sont étudiés tout au long du parcours de formation.

• CCP 1 : Réaliser dans un bâtiment d'habitation des systèmes constructifs horizontaux en matériaux secs à base de plâtre :

Réalisation d'un plafond en plaques de plâtre sur fourrures.

Traitement et finition des joints.

Réalisation d'un plafond rampant en plaques de plâtre sur fourrures, sur montants et sur ossature primaire.

• CCP 2 : Réaliser dans un bâtiment d'habitation des systèmes constructifs verticaux en matériaux secs à base de plâtre

Réalisation des habillages de murs par collage de plaques de plâtre et complexes isolants. Réalisation d'un doublage en plaques de plâtre sur montants et sur fourrures.

Réalisation d'une cloison de distribution en plaques de plâtre sur ossatures intégrant un bloc porte.

Réalisation d'une cloison en panneaux alvéolaires intégrant un bloc porte.

• CCP 3 : Réaliser à l'intérieur de bâtiments d'habitation la pose de différents systèmes constructifs d'isolation thermique :

Réglementation thermique associée au métier de plaquiste plâtrier.

Réalisation sur des plafonds de la mise en œuvre de différents systèmes d'isolation thermique Réalisation d'une gaine technique en plaques de plâtre.

Réalisation d'une cloison de doublage sur montants et sur fourrures intégrant un système d'isolation thermique.

• CCP 4 : Réaliser à l'intérieur de bâtiments d'habitation la pose de différents systèmes constructifs d'isolation acoustique

Réglementation acoustique associée au métier de plaquiste-plâtrier . Réalisation d'une cloison de distribution

acoustique de logement réalisation d'une

cloison séparative acoustique de logements. Réalisation d'un plafond technique démontable pour la correction acoustique.

Soutien individualisé. <u>Immersion en entreprise.</u> Session d'examen.

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Apports théorique par des séance de formation en salle climatisée via support de projection et exposés,
- Livrets techniques remis aux stagiaires,
- Exercices pratique de mise en situation sur plateau technique adapté selon le REAC. Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPÉES:

Plus d'information en page 5.

VALIDATION DE BLOCS DE COMPÉTENCES ET ÉQUIVALENCES:

L'obtention de l'ensemble des certificats de compétences professionnelles (CCP) permet d'obtenir la qualification titre professionnel.

L'obtention d'un ou plusieurs CCP permet d'obtenir une qualification partielle.

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Un module ou un bloc de compétence peut octroyer une **équivalence** sur une autre formation qualifiante : Pour plus d'information nous contacter.

PASSERELLES:

Pour connaître les passerelles vers d'autres certifications, consultez le site internet de France Compétences, ou nous contacter.

SUITE DE PARCOURS ET DÉBOUCHÉS :

Un plaquiste-plâtrier est un expert des travaux de finition pour les intérieurs. Il peut travailler dans une petite, moyenne ou grande entreprise spécialisé dans les travaux d'aménagement et d'isolation.

Il peut évoluer en tant que chef d'équipe ou même artisan.



CARRELEUR - CHAPISTE



PUBLIC:

Tout pubic.

PRÉREQUIS:

- Savoir lire, écrire et parler français,
- Être âgé de plus de 18 ans,
- Répondre favorable à l'évaluation d'entrée en formation,
- Être apte à la visite médicale.

DURÉE DE LA FORMATION:

Remise à niveau : 108 heures Soutien individualisé : 115 heures CCP 1, 2, 3, 4 : 185 heures/CCP Immersion en entreprise : 210 heures

Examen: 14 heures

Durée totale max.: 1187 heures

Les parcours de formation sont individualisés, la durée totale de formation par candidat est défini lors de la réunion d'information collective.

(présence obligatoire pour toute inscription.)

HORAIRES:

Du lundi au vendredi : 8h00-12h00 puis 13h00-16h00.

PARTICIPANTS:

Maximum 12 candidats par session.

LIEUX:

Sur l'un de nos centres agréés : CAYENNE - Dégrad des cannes, KOUROU - ZI Pariacabo, St LAURENT - Av. Gaston monnerville.

INSCRIPTIONS ET DATES:

Les inscriptions doivent être réalisées une semaine avant le début de la formation. Nous contacter pour plus d'information. Tél.: 0594.31.36.70,

E-mail: secretariat@formationdom.fr.

PROFIL DES FORMATEURS:

Formateurs expérimentés avec 5 années d'expérience professionnelle dans ce domaine d'activité minimum et 2 années d'expérience dans la formation minimum.

VALIDATION VISÉE:

Titre professionnel de niveau 3 (CAP/BEP).

MODALITÉS D'ÉVALUATION:

Évaluation par un jury habilité au vu du référentiel de certification soit :

- Une mise en situation professionnelle,
- Un dossier de synthèse de pratique professionnelle (DSPP),
- Des résultats des évaluations passées en cours de formation (ECF),
- d'un entretien avec le jury.

OBJECTIFS:

- Être capable de réaliser la pose collée au sol et au mur de carreaux céramiques.
- Être capable de réaliser des chapes traditionnelles et la pose scellée de carreaux céramiques .

CONTENU

Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation.

Remise à niveau :

Mothématiques/géométrie appliqué au métier.
Lecture de plan appliqué au métier.
Connaissance des ouvrages, matériaux et produits
Travail en hauteur
Habilitation électrique BS/BE manoeuvre
Habilitation SST

Les aspects liés au développement durable sont étudiés tout au long du parcours de formation.

- CCP 1: Réaliser dans tous types de bâtiments neufs ou en rénovation la pose collée de revêtements céramiques et assimilés sur des supports verticaux.:
- Construire des supports verticaux en panneaux prêts à carreler, en carreaux assemblés par collage, en plaques de plâtre en vue d'une pose collée de revêtements céramiques et assimilés,
- Réceptionner, préparer des supports verticaux existants et poser des systèmes de protection à l'eau,
 Poser des revêtements céramiques et assimilés collés muraux intégrant des accessoires associés.
- CCP 2: Réaliser dans tous types de bâtiments neufs ou en rénovation la pose de revêtements céramiques et assimilés sur des supports horizontaux. :
- Réceptionner, préparer des supports horizontaux et poser des matériaux d'interposition sous revêtement de désolidarisation, de drainage, d'étanchéité et acoustique / phonique,
- Aménager en rénovation des pièces en vue de les rendre accessibles en respectant le confort d'usage,
- Poser des revêtements céramiques et assimilés collés aux sols intégrant des accessoires,
- Poser des dalles céramiques sur plots intégrant des accessoires associés.
- CCP 3 : Réaliser dans tous types de bâtiments neufs ou en rénovation des chapes et la pose scellée de revêtements céramiques et assimilés. :
- Réceptionner et poser des matériaux d'interposition sous chapes de désolidarisation, de drainage, d'étanchéité, thermique et acoustique / phonique,
- Réaliser des supports en chapes traditionnelles, légères, rapides intégrant des accessoires,
- Sceller sur mortier de pose des revêtements céramiques et assimilés intégrant des accessoires associés,
- Appliquer des chapes fluides.

Soutien individualisé. Immersion en entreprise. Session d'examen.

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Apports théorique par des séance de formation en salle climatisée via support de projection et exposés,
- Livrets techniques remis aux stagiaires,
- Exercices pratique de mise en situation sur plateau technique adapté selon le REAC. Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPÉES :

Plus d'information en page 5.

VALIDATION DE BLOCS DE COMPÉTENCES ET ÉQUIVALENCES :

L'obtention de l'ensemble des certificats de compétences professionnelles (CCP) permet d'obtenir la qualification titre professionnel.

L'obtention d'un ou plusieurs CCP permet d'obtenir une qualification partielle.

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Un module ou un bloc de compétence peut octroyer une **équivalence** sur une autre formation qualifiante : Pour plus d'information nous contacter.

PASSERELLES:

Pour connaître **les passerelles** vers d'autres certifications, consultez le site internet de France Compétences, ou nous contacter.

SUITE DE PARCOURS ET DÉBOUCHÉS:

Un carreleur est un expert des travaux de finition pour les intérieurs. Il peut travailler dans une petite, moyenne ou grande entreprise spécialisé dans les travaux d'aménagement intérieur et revêtement.

Il peut évoluer en tant que chef d'équipe ou même artisan.

Possibilité de s'incrire sur le CCP de son choix.



PEINTRE EN BÂTIMENT



PUBLIC:

Tout pubic.

PRÉREQUIS:

- Savoir lire, écrire et parler français,
- Être âgé de plus de 18 ans,
- Répondre favorable à l'évaluation d'entrée en formation,
- Être apte à la visite médicale.

DURÉE DE LA FORMATION:

Remise à niveau : 108 heures Soutien individualisé : 115 heures CCP 1, 2, 3, 4 : 185 heures/CCP Immersion en entreprise : 210 heures

Examen: 14 heures

Durée totale max.: 1187 heures

Les parcours de formation sont individualisés, la durée totale de formation par candidat est défini lors de la réunion d'information collective.

(présence obligatoire pour toute inscription.)

HORAIRES:

Du lundi au vendredi : 8h00-12h00 puis 13h00-16h00.

PARTICIPANTS:

Maximum 12 candidats par session.

LIEUX:

Sur l'un de nos centres agréés : CAYENNE - Dégrad des cannes, KOUROU - ZI Pariacabo, St LAURENT - Av. Gaston monnerville.

INSCRIPTIONS ET DATES:

Les inscriptions doivent être réalisées une semaine avant le début de la formation. Nous contacter pour plus d'information. Tél.: 0594.31.36.70,

E-mail: secretariat@formationdom.fr.

PROFIL DES FORMATEURS:

Formateurs expérimentés avec 5 années d'expérience professionnelle dans ce domaine d'activité minimum et 2 années d'expérience dans la formation minimum.

VALIDATION VISÉE:

Titre professionnel de niveau 3 (CAP/BEP).

MODALITÉS D'ÉVALUATION:

Évaluation par un jury habilité au vu du référentiel de certification soit :

- Une mise en situation professionnelle,
- Un dossier de synthèse de pratique professionnelle (DSPP),
- Des résultats des évaluations passées en cours de formation (ECF),
- d'un entretien avec le jury.

OBJECTIFS:

- Être capable de réaliser des travaux de peinture à l'intérieur de bâtiments en qualité de finition B.
- Être capable de réaliser des travaux de peinture à l'extérieur de bâtiments en qualité B ou C.
- Être capable de réaliser des travaux de revêtements muraux simples, à l'intérieur, en qualité B.
- Être capable de réaliser des travaux de pose de revêtements de sols souples de technicité courante

CONTENU

Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation.

Remise à niveau:

Mathématiques/géométrie appliqué au métier. Lecture de plan appliqué au métier.

Connaissance des ouvrages, matériaux et produits. Travail en hauteur.

Habilitation électrique BS/BE manoeuvre. Habilitation SST + PRAP.

Les aspects liés au développement durable sont étudiés tout au long du parcours de formation.

 CCP 1 : Réaliser des travaux de peinture à l'extérieur de bâtiments en qualité de finition B ou C :

Montage et démontage des échafaudages, fixes et roulants, et méthode d'utilisation. Travaux de mise en œuvre de systèmes de peinture film mince sur des ouvrages neufs ou à rénover.

Travaux de mise en œuvre de systèmes de revêtements épais et semi-épais sur des ouvrages neufs ou à rénover.

Réalisation des travaux extérieurs de peinture sur supports bois, thermoplastiques et métalliques, neufs ou à rénover.

• CCP 2 : Réaliser des travaux de peinture à l'intérieur de bâtiments en qualité de finition B : Travaux de peinture sur des plafonds enduits en plâtre, plaques de plâtre ou dérivés, neufs ou à rénover.

Travaux de peinture sur des cloisons enduites en plâtre, plaques de plâtre ou dérivés, neuves ou à rénover.

Travaux de peinture intérieure sur des menuiseries bois et sur des supports thermoplastiques et métalliques, neufs ou à rénover.

• CCP3: Réaliser des travaux de revêtements muraux simples, à l'intérieur de bâtiments, en qualité de finition B:

Travaux de préparation et de pose de papier peint standard sur des cloisons enduites en plâtre, plaques de plâtre ou dérivés, neuves ou à rénover.

Travaux de préparation, de pose et de mise en peinture de revêtements muraux structurés à peindre sur des cloisons enduites en plâtre, plaques de plâtre, neufs ou à rénover.

• CCP 4 : Réaliser des travaux de pose de revêtements de sols souples de technicité courante :

Travaux de pose de revêtement de sol PVC en dalles et lames de technicité courante. Travaux de pose de revêtements de sol en VER et PVC U2 en lés.

Travaux de pose de revêtements de sol textile en dalles de technicité courante. Travaux de pose de revêtements de sol textile aiguilleté et velours en lés de technicité courante.

Soutien individualisé.

Immersion en entreprise.

Session d'examen

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

- Apports théorique par des séance de formation en salle climatisée via support de projection et exposés,
- Livrets techniques remis aux stagiaires,
- Exercices pratique de mise en situation sur plateau technique adapté selon le REAC. Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPÉES :

Plus d'information en page 5.

VALIDATION DE BLOCS DE COMPÉTENCES ET ÉQUIVALENCES :

L'obtention de l'ensemble des certificats de compétences professionnelles (CCP) permet d'obtenir la qualification titre professionnel.

L'obtention d'un ou plusieurs CCP permet d'obtenir une qualification partielle.

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Un module ou un bloc de compétence peut octroyer une **équivalence** sur une autre formation qualifiante : Pour plus d'information nous contacter.

PASSERELLES:

Pour connaître **les passerelles** vers d'autres certifications, consultez le site internet de France Compétences, ou nous contacter.

SUITE DE PARCOURS ET DÉBOUCHÉS:

Un peintre en bâtiment est un expert des travaux de finition pour les intérieurs. Il peut travailler dans une petite, moyenne ou grande entreprise spécialisé dans les travaux de peinture et de revêtement.

Il peut évoluer en tant que chef d'équipe ou même artisan.



MENUISIER POSEUR-INSTALLATEUR



PUBLIC:

Tout pubic.

PRÉREQUIS:

- Savoir lire, écrire et parler français,
- Être âgé de plus de 18 ans,
- Répondre favorable à l'évaluation d'entrée en formation,
- Être apte à la visite médicale.

DURÉE DE LA FORMATION:

Remise à niveau : 108 heures Soutien individualisé : 115 heures CCP 1, 2, 3, 4 : 185 heures/CCP Immersion en entreprise : 210 heures

Examen: 14 heures

Durée totale max.: 1187 heures

Les parcours de formation sont individualisés, la durée totale de formation par candidat est défini lors de la réunion d'information collective.

(présence obligatoire pour toute inscription.)

HORAIRES:

Du lundi au vendredi : 8h00-12h00 puis 13h00-16h00.

PARTICIPANTS:

Maximum 12 candidats par session.

LIEUX:

Sur l'un de nos centres agréés : CAYENNE - Dégrad des cannes, KOUROU - ZI Pariacabo, St LAURENT - Av. Gaston monnerville.

INSCRIPTIONS ET DATES:

Les inscriptions doivent être réalisées une semaine avant le début de la formation. Nous contacter pour plus d'information. Tél.: 0594.31.36.70,

E-mail: secretariat@formationdom.fr.

PROFIL DES FORMATEURS:

Formateurs expérimentés avec 5 années d'expérience professionnelle dans ce domaine d'activité minimum et 2 années d'expérience dans la formation minimum.

VALIDATION VISÉE:

Titre professionnel de niveau 3 (CAP/BEP).

MODALITÉS D'ÉVALUATION:

Évaluation par un jury habilité au vu du référentiel de certification soit :

- Une mise en situation professionnelle,
- Un dossier de synthèse de pratique professionnelle (DSPP),
- Des résultats des évaluations passées en cours de formation (ECF),
- d'un entretien avec le jury.

OBJECTIFS:

- Être capable de réaliser la pose d'ouvrages de menuiseries intérieures.
- Être capable d'installer des éléments d'aménagement mobilier intérieur.

CONTENU

Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation.

Remise à niveau

Mathématiques/géométrie appliqué au métier. Lecture de plan appliqué au métier Connaissance des ouvrages, des matériaux et des produits

Prévention, santé et sécurité au travail Travail en hauteur Habilitation électrique BS/BE manoeuvre

Les aspects liés au développement durable sont étudiés tout au long du parcours de formation.

- CCP 1 : Installer et équiper des menuiseries et fermetures extérieures :
- Installer des menuiseries extérieures,
- Poser des fermetures extérieures et éléments de sécurité.
- CCP 2 : Poser des ouvrages de menuiserie intérieure :
- Poser des portes intérieures, blocs-porte et cloisons de distribution,
- Poser des parquets et éléments décoratifs,
- Adapter et installer des meubles et accessoires de rangement.
- CCP 3: Installer et équiper un aménagement d'espace à usage d'habitation:
- Installer des éléments d'aménagement,
- Installer et raccorder des équipements sanitaires, électriques et électroménagers.

Soutien individualisé. Immersion en entreprise. Session d'examen.

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

- Apports théorique par des séance de formation en salle climatisée via support de projection et exposés,
- Livrets techniques remis aux stagiaires,
- Exercices pratique de mise en situation sur plateau technique adapté selon le REAC. Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPÉES:

Plus d'information en page 5.

VALIDATION DE BLOCS DE COMPÉTENCES ET ÉQUIVALENCES :

L'obtention de l'ensemble des certificats de compétences professionnelles (CCP) permet d'obtenir la qualification titre professionnel.

L'obtention d'un ou plusieurs CCP permet d'obtenir une qualification partielle.

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Un module ou un bloc de compétence peut octroyer une **équivalence** sur une autre formation qualifiante : Pour plus d'information nous contacter.

PASSERELLES:

Pour connaître **les passerelles** vers d'autres certifications, consultez le site internet de France Compétences, ou nous contacter.

SUITE DE PARCOURS ET DÉBOUCHÉS:

Un poseur de menuiserie a la possibilité de travailler dans une grande entreprise de BTP ou dans une entreprise artisanale. Il peut évoluer après plusieurs années d'expérience et devenir chef d'équipe.

Possibilité de s'incrire sur le CCP de son choix.



INSTALLATEUR EN THERMIQUE ET SANITAIRE



PUBLIC:

Tout pubic.

PRÉREQUIS:

- Savoir lire, écrire et parler français,
- Être âgé de plus de 18 ans,
- Répondre favorable à l'évaluation d'entrée en formation,
- Être apte à la visite médicale.

DURÉE DE LA FORMATION:

Remise à niveau: 108 heures Soutien individualisé: 115 heures CCP 1, 2, 3: 246 heures/CCP Immersion en entreprise: 210 heures

Examen: 14 heures

Durée totale max.: 1187 heures

Les parcours de formation sont individualisés, la durée totale de formation par candidat est défini lors de la réunion d'information collective.

(présence obligatoire pour toute inscription.)

HORAIRES:

Du lundi au vendredi: 8h00-12h00 puis 13h00-16h00.

PARTICIPANTS:

Maximum 12 candidats par session.

Sur l'un de nos centres agréés: CAYENNE - Dégrad des cannes, KOUROU - ZI Pariacabo, St LAURENT - Av. Gaston monnerville.

INSCRIPTIONS ET DATES:

Les inscriptions doivent être réalisées une semaine avant le début de la formation. Nous contacter pour plus d'information. Tél.: 0594.31.36.70,

E-mail: secretariat@formationdom.fr.

PROFIL DES FORMATEURS:

Formateurs expérimentés avec 5 années d'expérience professionnelle dans ce domaine d'activité minimum et années d'expérience dans la formation minimum.

VALIDATION VISÉE:

Titre professionnel de niveau 3 (CAP/BEP).

MODALITÉS D'ÉVALUATION:

Évaluation par un jury habilité au vu du référentiel de certification soit :

- Une mise en situation professionnelle.
- Un dossier de synthèse de pratique professionnelle (DSPP),
- Des résultats des évaluations passées en cours de formation (ECF),
- d'un entretien avec le jury.

OBJECTIFS:

- Être capable de réaliser des éléments d'installations de chauffage et de sanitaire.
- Être capable de préparer la mise en œuvre d'installations individuelles de chauffage et de sanitaire dans une démarche de développement durable.
- Être capable de réaliser des installations collectives de chauffage et de sanitaire.

CONTENU

Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation.

Remise à niveau

Mathématiques/géométrie appliqué au métier. Lecture de plan appliqué au métier. Connaissance des ouvrages, des matériaux et des produits.

Prévention, santé et sécurité au travail. Travail en hauteur. Habilitation électrique BS/BE manoeuvre.

Les aspects liés au développement durable sont étudiés tout au long du parcours de formation.

• CCP 1 : Réaliser des éléments d'installations de chauffage et de sanitaire

Installer et raccorder en acier par raccord mécanique des émetteurs de chauffage. Installer et raccorder en matériaux de synthèse des émetteurs de chauffage et des appareils sanitaires.

Installer et raccorder en cuivre, des émetteurs de chauffage et des appareils sanitaires et l'alimentation en énergie de générateurs de chaleur.

• CCP 2 : Préparer la mise en œuvre d'installations individuelles de chauffage et de sanitaire dans une démarche de développement durable

Installer un chauffe-eau solaire individuel. Réaliser, sur plans, le tracé des réseaux d'une installation individuelle de chauffage et de sanitaire.

Organiser un chantier d'installation individuelle de chauffage et de sanitaire. Mettre en œuvre une démarche de développement durable lors de la réalisation d'une installation de chauffage et de sa-

• CCP 3: Réaliser des installations collectives <u>de chauffage et de sanitaire :</u>

Réaliser le schéma d'exécution d'une chaufferie de petite puissance et les croquis d'exécution des éléments à préfabriquer. Préparer et assembler, à l'établi, par SOA des éléments de tuyauterie acier. Raccorder, en position, par SOA des éléments de tuyauterie acier.

Soutien individualisé. Immersion en entreprise. Session d'examen.

nitaire.

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

- Apports théorique par des séance de formation en salle climatisée via support de projection et exposés,
- Livrets techniques remis aux stagiaires,
 Exercices pratique de mise en situation sur plateau technique adapté selon le REAC Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPÉES:

Plus d'information en page 5.

VALIDATION DE BLOCS DE COMPÉTENCES **ET ÉQUIVALENCES:**

L'obtention de l'ensemble des certificats de compétences professionnelles (CCP) permet d'obtenir la qualification titre professionnel.

L'obtention d'un ou plusieurs CCP permet d'obtenir une qualification partielle.

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Un module ou un bloc de compétence peut octroyer une **équivalence** sur une autre formation qualifiante : Pour plus d'information nous contacter.

Pour connaître les passerelles vers d'autres certifications, consultez le site internet de France Compétences, ou nous contacter.

SUITE DE PARCOURS ET DÉBOUCHÉS: Un installateur en thermique et sanitaire a la possibilité de travailler dans une petite ou movenne entreprise.

Il peut évoluer après plusieurs années d'expérience et devenir chef d'équipe et même chef d'entreprise en tant qu'artisan.

Possibilité de s'incrire sur le CCP de son choix.



ÉLECTRICIEN D'ÉQUIPEMENT DU BÂTIMENT



PUBLIC:

Tout pubic.

PRÉREQUIS:

- Savoir lire, écrire et parler français,
- Être âgé de plus de 18 ans,
- Répondre favorable à l'évaluation d'entrée en formation,
- Être apte à la visite médicale.

DURÉE DE LA FORMATION:

Remise à niveau: 108 heures Soutien individualisé: 115 heures CCP 1, 2, 3: 246 heures/CCP Immersion en entreprise: 210 heures

Examen: 14 heures

Durée totale max.: 1187 heures

Les parcours de formation sont individualisés, la durée totale de formation par candidat est défini lors de la réunion d'information collective.

(présence obligatoire pour toute inscription.)

HORAIRES:

Du lundi au vendredi: 8h00-12h00 puis 13h00-16h00.

PARTICIPANTS:

Maximum 12 candidats par session.

Sur l'un de nos centres agréés: CAYENNE - Dégrad des cannes, KOUROU - ZI Pariacabo, St LAURENT - Av. Gaston monnerville.

INSCRIPTIONS ET DATES:

Les inscriptions doivent être réalisées une semaine avant le début de la formation. Nous contacter pour plus d'information. Tél.: 0594.31.36.70,

E-mail: secretariat@formationdom.fr.

PROFIL DES FORMATEURS:

Formateurs expérimentés avec 5 années d'expérience professionnelle dans ce domaine d'activité minimum et années d'expérience dans la formation minimum.

VALIDATION VISÉE:

Titre professionnel de niveau 3 (CAP/BEP).

MODALITÉS D'ÉVALUATION:

Évaluation par un jury habilité au vu du référentiel de certification soit :

- Une mise en situation professionnelle,
- Un dossier de synthèse de pratique professionnelle (DSPP),
- Des résultats des évaluations passées en cours de formation (ECF),
- d'un entretien avec le jury.

OBJECTIFS:

- Être capable d'installer les réseaux d'énergie et les équipements courants forts dans les bâtiments,
- Être capable d'installer les réseaux de communication, les équiepements courants faibles et solutions d'efficacité énergétique dans les bâtiments.

CONTENU

Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation.

Mathématiques/géométrie appliqué au métier. Lecture de plan appliqué au métier. Connaissance des ouvrages, des matériaux et des produits. Prévention, santé et sécurité au travail.

Travail en hauteur. <u>Habilitation électrique.</u>

Les aspects liés au développement durable sont étudiés tout au long du parcours de formation.

• CCP 1 : Installer les réseaux d'énergie et les quipements courants forts dans les bâtiments

Réaliser l'installation des réseaux d'énergie et des équipements électriques courants forts dans les parties intérieures des bâtiments d'habitation.

Réaliser les vérifications et mettre en service l'installation électrique dans les parties intérieures des bâtiments d'habitation,

Réaliser l'installation des réseaux d'énergie et des équipements électriques courants forts dans les parties communes des bâtiments d'habitation,

Mettre en sécurité l'installation électrique des bâtiments d'habitation existants,

Réaliser l'installation des réseaux d'énergie et des équipements électriques courants forts dans les bâtiments à usage autre que d'habitation

• CCP 2 : Installer les réseaux de communication, les équipements courants faibles et solutions d'efficacité énergétique dans les

Réaliser l'installation des réseaux de communication d'un bâtiment à usage d'habitation et autres,

Réaliser l'installation des équipements de sûreté et de sécurité d'un bâtiment à usage d'habitation et autres,

Réaliser l'installation des équipements d'automatisme et de confort d'un bâtiment à usage d'habitation et autres.

Réaliser l'installation d'équipements et solutions d'efficacité énergétique d'un bâtiment à usage d'habitation et autres.

Soutien individualisé. Immersion en entreprise. Session d'examen.

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

- Apports théorique par des séance de formation en salle climatisée via support de projection et exposés,
- Livrets techniques remis aux stagiaires,
 Exercices pratique de mise en situation sur plateau technique adapté selon le REAC Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPÉES:

Plus d'information en page 5.

VALIDATION DE BLOCS DE COMPÉTENCES **ET ÉQUIVALENCES:**

L'obtention de l'ensemble des certificats de compétences professionnelles (CCP) permet d'obtenir la qualification titre professionnel.

L'obtention d'un ou plusieurs CCP permet d'obtenir une qualification partielle.

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Un module ou un bloc de compétence peut octroyer une **équivalence** sur une autre formation qualifiante : Pour plus d'information nous contacter.

Pour connaître les passerelles vers d'autres certifications, consultez le site internet de France Compétences, ou nous contacter.

SUITE DE PARCOURS ET DÉBOUCHÉS :

Un installateur en thermique et sanitaire a la possibilité de travailler dans une petite ou moyenne entreprise.

Il peut évoluer après plusieurs années d'expérience et devenir chef d'équipe et même chef d'entreprise en tant qu'artisan.

Possibilité de s'incrire sur le CCP de son choix.



MAÇON EN VOIRIE ET RÉSEAUX DIVERS



PUBLIC:

Tout pubic.

PRÉREQUIS:

- Savoir lire, écrire et parler français,
- Être âgé de plus de 18 ans,
- Répondre favorable à l'évaluation d'entrée en formation,
- Être apte à la visite médicale.

DURÉE DE LA FORMATION:

Remise à niveau : 108 heures Soutien individualisé : 115 heures CCP 1, 2, 3 : 246 heures/CCP Immersion en entreprise : 210 heures

Examen: 14 heures

Durée totale max.: 1187 heures

Les parcours de formation sont individualisés, la durée totale de formation par candidat est défini lors de la réunion d'information collective.

(présence obligatoire pour toute inscription.)

HORAIRES:

Du lundi au vendredi : 8h00-12h00 puis 13h00-16h00.

PARTICIPANTS:

Maximum 12 candidats par session.

LIEUX:

Sur l'un de nos centres agréés : CAYENNE - Dégrad des cannes, KOUROU - ZI Pariacabo, St LAURENT - Av. Gaston monnerville.

INSCRIPTIONS ET DATES:

Les inscriptions doivent être réalisées une semaine avant le début de la formation. Nous contacter pour plus d'information. Tél.: 0594.31.36.70,

E-mail: secretariat@formationdom.fr.

PROFIL DES FORMATEURS:

Formateurs expérimentés avec 5 années d'expérience professionnelle dans ce domaine d'activité minimum et 2 années d'expérience dans la formation minimum.

VALIDATION VISÉE:

Titre professionnel de niveau 3 (CAP/BEP).

MODALITÉS D'ÉVALUATION:

Évaluation par un jury habilité au vu du référentiel de certification soit :

- Une mise en situation professionnelle,
- Un dossier de synthèse de pratique professionnelle (DSPP),
- Des résultats des évaluations passées en cours de formation (ECF),
- d'un entretien avec le jury.

OBJECTIFS:

- Être capable de construire des ouvrages de petite maçonnerie
- Être capable de réaliser les couches de surface.
- Être capable de poser des bordures et des caniveaux.
- Être capable de construire les réseaux enterrés de faible profondeur.

CONTENU

Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation.

Remise à niveau :

Mathématiques/géométrie appliqué au métier. Lecture de plan appliqué au métier. Connaissance des ouvrages, matériaux et produits, Travail en hauteur. Habilitation électrique BS/BE manoeuvre. Habilitation SST + PRAP.

Les aspects liés au développement durable sont étudiés tout au long du parcours de formation.

• Règles de bases :

Communication dans l'entreprise, avec le client ou son représentant et avec les riverains.

Règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé au travail.
Installation des dispositifs de sécurité.
Gestion des déchets de chantier.
Travail à proximité des réseaux.
Implantations des ouvrages.
Fabrication de mortier et de béton.

CCP 1 : Construire des ouvrages de petite maçonnerie et réaliser les couches de surface :

Construction de petits ouvrages d'aménagement urbain en maçonnerie ou en béton armé Pose de pavés et de dalles manufacturées.

Réalisation de dallages en béton.

• CCP 2 : Poser des bordures et des caniveaux :

Pose de produits manufacturés de type bordures et caniveaux.

Scellement de fontes de voirie.

• CCP 3 : Construire les réseaux enterrés de faible profondeur :

Spécificités et technologie des réseaux secs, causes de non conformité.

Pose de fourreaux et chambres de tirage pour les réseaux «courant faible».

Pose de gaines et chambres de tirage pour des réseaux (courant fort). Etanchéité

Branchements particuliers eaux pluviales et raccordement à l'exutoire.

Soutien individualisé. Immersion en entreprise. Session d'examen.

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

- Apports théorique par des séance de formation en salle climatisée via support de projection et exposés,
- Livrets techniques remis aux stagiaires,
- Exercices pratique de mise en situation sur plateau technique adapté selon le REAC. Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPÉES :

Plus d'information en page 5.

VALIDATION DE BLOCS DE COMPÉTENCES ET ÉQUIVALENCES :

L'obtention de l'ensemble des certificats de compétences professionnelles (CCP) permet d'obtenir la qualification titre professionnel.

L'obtention d'un ou plusieurs CCP permet d'obtenir une qualification partielle.

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Un module ou un bloc de compétence peut octroyer une **équivalence** sur une autre formation qualifiante : Pour plus d'information nous contacter.

PASSERFILES:

Pour connaître **les passerelles** vers d'autres certifications, consultez le site internet de France Compétences, ou nous contacter.

SUITE DE PARCOURS ET DÉBOUCHÉS :

Un maçon VRD peut exercer son activité dans une entreprise des bâtiments et travaux plublics, dans une collectivité locale, au sein des services techniques et de voiries ou dans une société spécialisé dans ce domaine. Il peut évoluer après plusieurs années d'expérience et devenir chef d'équipe ou encore chef de chantier.

Possibilité de s'incrire sur le CCP de son choix.



CANALISATEUR



PUBLIC:

Tout pubic.

PRÉREQUIS:

- Savoir lire, écrire et parler français,
- Être âgé de plus de 18 ans,
- Répondre favorable à l'évaluation d'entrée en formation,
- Être apte à la visite médicale.

DURÉE DE LA FORMATION:

Remise à niveau : 108 heures Soutien individualisé : 115 heures CCP 1, 2, 3 : 246 heures/CCP Immersion en entreprise : 210 heures

Examen: 14 heures

Durée totale max.: 1187 heures

Les parcours de formation sont individualisés, la durée totale de formation par candidat est défini lors de la réunion d'information collective.

(présence obligatoire pour toute inscription.)

HORAIRES:

Du lundi au vendredi : 8h00-12h00 puis 13h00-16h00.

PARTICIPANTS:

Maximum 12 candidats par session.

LIEUX:

Sur l'un de nos centres agréés : CAYENNE - Dégrad des cannes, KOUROU - ZI Pariacabo, St LAURENT - Av. Gaston monnerville.

INSCRIPTIONS ET DATES:

Les inscriptions doivent être réalisées une semaine avant le début de la formation. Nous contacter pour plus d'information. Tél.: 0594.31.36.70,

E-mail: secretariat@formationdom.fr.

PROFIL DES FORMATEURS:

Formateurs expérimentés avec 5 années d'expérience professionnelle dans ce domaine d'activité minimum et 2 années d'expérience dans la formation minimum.

VALIDATION VISÉE:

Titre professionnel de niveau 3 (CAP/BEP).

MODALITÉS D'ÉVALUATION:

Évaluation par un jury habilité au vu du référentiel de certification soit :

- Une mise en situation professionnelle,
- Un dossier de synthèse de pratique professionnelle (DSPP),
- Des résultats des évaluations passées en cours de formation (ECF),
- d'un entretien avec le jury.

OBJECTIFS:

- Être capable de construire des ouvrages de petite maçonnerie et réaliser les couches de surface.
- Être capable de construire un réseau d'assainissement en travaux publics.
- Être capable de construire un réseau d'adduction d'eau potable en travaux publics.

CONTENU

Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation.

Remise à niveau :

Mathématiques/géométrie appliqué au métier.

Lecture de plan appliqué au métier.

Connaissance des ouvrages, matériaux et produits. Travail en hauteur.

Habilitation électrique BS/BE manoeuvre.

Habilitation SST + PRAP.

Les aspects liés au développement durable sont étudiés tout au long du parcours de formation.

• CCP 1 : Réaliser les travaux de préparation et de réfection d'un chantier de canalisations enterrées :

Installation des dispositifs de sécurité pour chantier de voirie et réseaux.

Réalisation des traçages préparatoires à la pose des réseaux.

Dépose et repose des éléments de voirie (bordures, fontes de voierie, couches superficielles de chaussée).

• CCP 2 : Construire un réseau d'assainissement en travaux publics :

Pose en tranchée d'un collecteur d'assainissement d'eaux usées ou d'eaux pluviales. Réalisation des branchements particuliers, eaux usées et eaux pluviales.

Réalisation des ouvrages coulés en place et maçonnés d'un chantier de canalisations. Réalisation de l'enrobage de la canalisation et du remblayage de la tranchée.

• CCP 3 : Construire un réseau d'adduction d'eau potable en travaux publics :

Construction d'un réseau d'adduction d'eau potable en PVC, en fonte et en PEHD (Polyéthylène Haute Densité).

Pose des appareillages et des accessoires de fontainerie, de robinetterie et de réparation sur un réseau d'adduction d'eau potable enterré.

Réalisation des différents types de branchements sur un réseau d'adduction d'eau potable enterré.

Soutien individualisé. Immersion en entreprise. Session d'examen.

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

- Apports théorique par des séance de formation en salle climatisée via support de projection et exposés,
- Livrets techniques remis aux stagiaires,
- Exercices pratique de mise en situation sur plateau technique adapté selon le REAC. Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPÉES :

Plus d'information en page 5.

VALIDATION DE BLOCS DE COMPÉTENCES ET ÉQUIVALENCES :

L'obtention de l'ensemble des certificats de compétences professionnelles (CCP) permet d'obtenir la qualification titre professionnel.

L'obtention d'un ou plusieurs CCP permet d'obtenir une qualification partielle.

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Un module ou un bloc de compétence peut octroyer une **équivalence** sur une autre formation qualifiante : Pour plus d'information nous contacter.

PASSERELLES:

Pour connaître **les passerelles** vers d'autres certifications, consultez le site internet de France Compétences, ou nous contacter.

SUITE DE PARCOURS ET DÉBOUCHÉS:

Un canalisateur peut exercer son activité dans une entreprise de terrassement, de réseaux ou encore de voiries.

Il peut évoluer après plusieurs années d'expérience et devenir chef d'équipe ou encore chef de chantier.

Possibilité de s'incrire sur le CCP de son choix.



CONDUCTEUR D'ENGINS DE CHANTIERS URBAINS

PUBLIC:

Tout pubic.

PRÉREQUIS:

- Savoir lire, écrire et parler français,
- Être âgé de plus de 18 ans,
- Répondre favorable à l'évaluation d'entrée en formation,
- Être apte à la visite médicale.

DURÉE DE LA FORMATION:

Remise à niveau : 108 heures Soutien individualisé : 115 heures CCP 1, 2, 3 : 246 heures/CCP Immersion en entreprise : 210 heures

Examen: 14 heures

Durée totale max.: 1187 heures

Les parcours de formation sont individualisés, la durée totale de formation par candidat est défini lors de la réunion d'information collective.

(présence obligatoire pour toute inscription.)

HORAIRES:

Du lundi au vendredi : 8h00-12h00 puis 13h00-16h00.

PARTICIPANTS:

Maximum 12 candidats par session.

LIEUX :

Sur l'un de nos centres agréés : CAYENNE - Dégrad des cannes, KOUROU - ZI Pariacabo, St LAURENT - Av. Gaston monnerville.

INSCRIPTIONS ET DATES:

Les inscriptions doivent être réalisées une semaine avant le début de la formation. Nous contacter pour plus d'information. Tél.: 0594.31.36.70,

E-mail: secretariat@formationdom.fr.

PROFIL DES FORMATEURS:

Formateurs expérimentés avec 5 années d'expérience professionnelle dans ce domaine d'activité minimum et 2 années d'expérience dans la formation minimum.

VALIDATION VISÉE:

Titre professionnel de niveau 3 (CAP/BEP).

MODALITÉS D'ÉVALUATION:

Évaluation par un jury habilité au vu du référentiel de certification soit :

- Une mise en situation professionnelle,
- Un dossier de synthèse de pratique professionnelle (DSPP),
- Des résultats des évaluations passées en cours de formation (ECF),
- d'un entretien avec le jury.

OBJECTIFS:

- Être capable de conduire une chargeuse sur pneus,
- Être capable de conduire une pelle hydraulique sur chenilles de masse inférieure à 6 T.,
- Être capable de conduire une pelle hydraulique sur pneus.

CONTENU

Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, adaptation du parcours de formation.

Remise à niveau:

Mathématiques/géométrie appliqué au métier. Lecture de plan appliqué au métier Connaissance des techniques d'implantations Iravail en hauteur Habilitation SST

Les aspects liés au développement durable sont étudiés tout au long du parcours de formation.

• CCP 1: Conduire une chargeuse sur pneus:

- Réaliser en sécurité les tâches confiées à l'ouvrier à pied (suiveur),
- Conduire en sécurité une chargeuse sur pneus,
- Travailler à proximité des réseaux,
- Manutentionner des charges en sécurité avec une chargeuse sur pneus,
- -Déplacer ou charger des matériaux en sécurité avec une chargeuse sur pneus équipée d'un godet 4 en 1 multifonctions (Drott).

• CCP 2 : Conduire une pelle hydraulique sur chenille de moins de 6 tonnes :

- Réaliser en sécurité les tâches confiées à l'ouvrier à pied (suiveur),
- Conduire en sécurité une pelle hydraulique sur chenilles Travailler à proximité des réseaux,
- Réaliser en sécurité avec une pelle hydraulique sur chenilles les terrassements nécessaires pour poser des canalisations et fourreaux en milieu encombré,
- Réaliser en sécurité avec une pelle hydraulique sur chenilles des travaux de surface sur les chantiers routiers ou urbains.

• CCP 3 : Conduire une pelle hydraulique sur pneus :

- Réaliser en sécurité les tâches confiées à l'ouvrier à pied (suiveur),
- Conduire en sécurité une pelle hydraulique sur pneus,
- Travailler à proximité des réseaux,
- Réaliser en sécurité avec une pelle hydraulique sur pneus les terrassements nécessaires pour poser des canalisations et fourreaux en milieu encombré,
- Réaliser en sécurité avec une pelle hydraulique sur pneus des travaux de surface sur des chantiers routiers ou urbains.

Soutien individualisé. Immersion en entreprise. Session d'examen.

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES:

- Apports théorique par des séance de formation en salle climatisée via support de projection et exposés,
- Livrets techniques remis aux stagiaires,
- Exercices pratique de mise en situation sur plateau technique adapté selon le REAC. Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPÉES :

Plus d'information en page 5.

VALIDATION DE BLOCS DE COMPÉTENCES ET ÉQUIVALENCES :

L'obtention de l'ensemble des certificats de compétences professionnelles (CCP) permet d'obtenir la qualification titre professionnel.

L'obtention d'un ou plusieurs CCP permet d'obtenir une qualification partielle.

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

A partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Un module ou un bloc de compétence peut octroyer une **équivalence** sur une autre formation qualifiante : Pour plus d'information nous contacter.

PASSERELLES:

Pour connaître **les passerelles** vers d'autres certifications, consultez le site internet de France Compétences, ou nous contacter.

SUITE DE PARCOURS ET DÉBOUCHÉS :

Un conducteur d'engin peut exercer son activité dans une entreprise de terrassement, de réseaux ou plus généralement de BTP.
Il peut évoluer après plusieurs années d'expérience et devenir chef d'équipe ou même créer ou reprendre une activité.



Possibilité de s'incrire sur le CCP de son choix.

